

Rapport
annuel
2014



Une plateforme
de croissance
plus solide



EMPIRE
COMPANY LIMITED

Profil de la Société

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une société canadienne dont le siège social se situe à Stollarton, en Nouvelle-Écosse. Nos principaux secteurs sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes, par l'entremise de notre filiale entièrement détenue, Sobeys Inc., et une participation de 41,6 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie. Comptant des ventes annuelles de 21 milliards de dollars et des actifs de 12,2 milliards de dollars, Empire et ses filiales, y compris les marchands franchisés et affiliés, emploient plus de 125 000 personnes.

Faits saillants financiers de 2014

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013	Exercice de 52 semaines clos le 5 mai 2012
Activités d'exploitation			
Ventes	20 993,0 \$	17 400,8 \$	16 249,1 \$
Résultat d'exploitation	328,5	573,2	534,3
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	630,2	553,4	513,9
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	151,0	372,3	339,4
Résultat net ²⁾	235,4	379,5	339,4
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾	383,1	356,8	322,7
Données par action			
Résultat net lié aux activités poursuivies – dilué ²⁾	1,88 \$	5,47 \$	4,99 \$
Résultat net – dilué ²⁾	2,93	5,58	4,99
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies – dilué ^{1) 2)}	4,78	5,24	4,74
Valeur comptable	61,75	54,82	49,98
Dividendes par action	1,04	0,96	0,90

Ventes

(en millions de dollars)



TCAC ⁴⁾ des ventes sur dix ans

6,4 %

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{1) 2)}

(en millions de dollars)

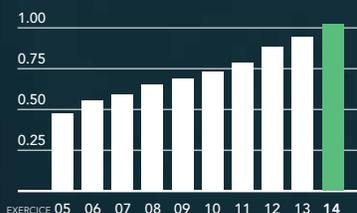


TCAC ⁴⁾ du résultat net ajusté sur dix ans ^{1) 2)}

8,9 %

Dividendes

(\$ par action)



TCAC ⁴⁾ des dividendes par action ³⁾ sur dix ans

10,0 %

1) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

3) Dividendes par action.

4) Taux de croissance annuel composé.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport annuel, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société, peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables ainsi que la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

L'acquisition de la quasi-totalité des actifs et la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway ULC (« Canada Safeway »).

Se reporter à la rubrique « Renseignements prospectifs » du rapport de gestion pour obtenir plus de détails concernant les énoncés prospectifs ainsi qu'une mise en garde relative à leur utilisation.

Remarque : Certaines mesures comprises dans le présent rapport annuel n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Des informations supplémentaires relatives aux mesures financières non conformes aux PCGR sont fournies dans le rapport de gestion, à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Notre objectif

Améliorer la vie des Canadiens en leur donnant le **goût de mieux manger.**

Sobeys a créé une plateforme de croissance plus solide au cours de l'exercice 2014 grâce à l'acquisition de **Canada Safeway** et au lancement du concept **Meilleure bouffe pour tous** – la prochaine génération de nos bannières à gamme complète de services, axées sur les aliments et les produits frais. Le présent rapport jette un regard sur les principaux événements du dernier exercice et établit notre stratégie de création de valeur à long terme.

Nos forces en matière d'investissement

- La passion d'offrir une **Meilleure bouffe pour tous**
- Une échelle et une portée nationales
- Des bannières de magasins de vente au détail bien établies et distinctes
- Une infrastructure moderne et évolutive
- L'acquisition synergique de Canada Safeway
- Une relation stratégique avec le FPI Crombie
- Un excellent dossier de croissance à long terme

Table des matières

Lettre aux actionnaires	2
Empire en bref	6
Une plateforme de croissance plus solide	8
L'acquisition de Canada Safeway	9
Meilleure bouffe pour tous	13
Une tradition de création de valeur à long terme	18
Une partie essentielle de nos collectivités	20
Notre engagement environnemental	22
Le fruit d'une saine gouvernance	23
Administrateurs et dirigeants	24
Rapport de gestion	26
États financiers consolidés	76



Lettre aux actionnaires



L'exercice 2014 a constitué une année remarquable pour Empire. En novembre 2013, nous avons conclu le plus important investissement dans l'histoire de la Société — l'acquisition de 5,8 milliards de dollars de Canada Safeway. L'exercice a également été marqué par le lancement du concept *Meilleure bouffe pour tous* par Sobeys — l'étape la plus stimulante à ce jour dans l'évolution de notre format de magasins à gamme complète de services.

Depuis la privatisation de Sobeys en 2007, Empire a continuellement accru sa concentration sur les secteurs qu'elle connaît le mieux : la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Nous avons poursuivi dans cette même lignée au cours de l'exercice 2014, comme en témoignent l'acquisition de Canada Safeway, la vente d'Empire Theatres et le regroupement des équipes de la haute direction d'Empire et de Sobeys. Empire Company Limited est désormais une entreprise axée essentiellement sur la vente de produits alimentaires et sur les activités immobilières connexes qui représentent 99,9 % du total des ventes et 97,1 % du total des actifs.

Les événements du dernier exercice ont consolidé notre position à titre de premier détaillant national alimentaire. Grâce à l'acquisition de Canada Safeway, nous assurons notre position de chef de file de cette part de marché dans l'Ouest du Canada, y compris le marché en forte croissance de l'Alberta.

D'importance égale, Safeway est un meneur dans le segment des services complets du secteur de la vente au détail de produits alimentaires, qui se trouve au cœur de notre propre stratégie de croissance. Sobeys et Safeway sont extrêmement compatibles en termes d'objectifs stratégiques et de culture d'entreprise, avec une attention prioritaire sur l'excellence des produits frais et un engagement à offrir un service à la clientèle exceptionnel par l'entremise d'un personnel très dévoué. Nous partageons de nombreuses autres forces, notamment des gestionnaires de grande qualité, des employés engagés, un contrôle rigoureux des coûts, le programme populaire de récompenses AIR MILES® et les programmes de marque privée.

Nous sommes enchantés du talent et de l'enthousiasme de nos nouveaux collègues de Safeway et nous sommes heureux de constater que ces sentiments sont réciproques. Nous en avons beaucoup à apprendre mutuellement et ce processus est déjà bien entrepris.

Les avantages mesurables liés à l'acquisition comprennent des prévisions de 200 millions de dollars en synergies attribuables aux baisses de coûts annuelles et à l'augmentation des produits qui seront réalisées au fil de l'intégration de nos activités au cours des trois prochaines années. Nous sommes sur la bonne voie et motivés à réaliser ces synergies prévues selon les objectifs établis. Notre capacité à tirer pleinement profit de cette occasion s'explique principalement par le talent et le dévouement de notre personnel ainsi que par les investissements que nous avons déjà faits dans le réseau de distribution moderne et évolutif et l'infrastructure TI de Sobeys.

La clé du succès repose toujours sur notre façon de nous distinguer en offrant la valeur, les produits et les services les plus recherchés par nos clients tout en demeurant concurrentiels en termes de prix. Le lancement de notre seconde plateforme importante de croissance au cours de l'exercice 2014 — *Meilleure bouffe pour tous* — jouera un rôle primordial pour nous aider à concrétiser cet engagement.

Notre expérience récente et la recherche ont démontré que bien que la plupart des Canadiens aimeraient manger mieux qu'ils ne le font actuellement, ils sont préoccupés par le fait que des repas plus sains et plus appétissants sont trop chers, trop difficiles à gérer et trop longs à préparer.



« Nous sommes enchantés du talent et de l'enthousiasme de nos nouveaux collègues de Safeway et nous sommes heureux de constater que ces sentiments sont réciproques. »

Submergés par les choix, nos clients sont à la recherche d'une orientation et de solutions auprès de gens en qui ils ont confiance. Le concept **Meilleure bouffe pour tous** est né de cette compréhension. Beaucoup plus qu'un simple slogan, il exprime le nouvel objectif de Sobeys d'être la destination alimentaire par excellence au Canada en aidant les Canadiens à manger mieux chaque jour.

Lancé en septembre 2013 en partenariat avec le chef cuisinier et militant alimentaire Jamie Oliver, le concept **Meilleure bouffe pour tous** a reçu une réponse fort enthousiaste de nos clients. Ils ont remarqué notre environnement de marché de produits frais, les délicieux repas préparés comme ceux des restaurants, l'abondance de produits provenant de sources naturelles et responsables de même que les connaissances du personnel dynamique formé pour concrétiser l'expérience **Meilleure bouffe pour tous** dans nos magasins chaque jour.

Huit magasins ayant adopté le nouveau concept **Meilleure bouffe pour tous** ont été ouverts jusqu'à présent et de nombreux autres devraient être convertis ou construits au cours du prochain exercice. La position de la nouvelle bannière de Sobeys a été accompagnée du lancement de Sobeys extra – notre nouvelle génération de magasins à gamme complète de services. Vous pourrez en savoir plus au sujet du mouvement **Meilleure bouffe pour tous** et avoir une idée de l'image et du concept de notre magasin évolutif ailleurs dans le présent rapport. L'autre important secteur que nous connaissons et comprenons est celui des activités immobilières liées au marché alimentaire. Il y a plus de 50 ans, Frank H. Sobeys a commencé à saisir l'avantage d'être propriétaire des épiceriers qu'il exploitait. Cela se poursuit aujourd'hui par la possession d'immeubles par Sobeys ainsi que par notre participation de 41,6 % dans le FPI Crombie.

Soixante pour cent des immeubles acquis par Sobeys dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway (après les dessaisissements de magasins) sont situés dans les quatre plus grandes régions métropolitaines de l'Ouest du Canada, lesquelles comportent une grande proportion d'emplacements à très forte densité de population qu'il serait coûteux de reproduire et qui s'avèrent complémentaires du réseau de magasins de Sobeys.

Le FPI Crombie a également bien profité de l'acquisition de Canada Safeway grâce à l'opération de cession-bail dans le cadre de laquelle le FPI a acheté 70 emplacements Safeway au prix de 991 millions de dollars. Cette acquisition a permis au FPI Crombie d'atteindre le statut de placement de qualité, ce qui a grandement amélioré sa souplesse financière de même que son accès à du financement. Nous sommes ravis de continuer à prendre part à la croissance du FPI Crombie par l'intermédiaire de notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du prochain exercice, nous nous attendons à la même concurrence intense en matière de prix ainsi qu'à un environnement très axé sur les promotions dans le secteur canadien de la vente au détail de produits alimentaires.



La clé réelle du succès dans notre secteur d'activité réside dans notre compréhension des questions les plus importantes pour nos clients et dans notre offre d'une expérience de magasinage distincte qui permet de bâtir des relations solides et durables. Nos clients peuvent profiter de la meilleure expérience de magasinage qui soit dans le commerce de produits alimentaires au Canada grâce au concept *Meilleure bouffe pour tous*.

Compte tenu de cette réalité du marché, nous continuerons à offrir des prix concurrentiels et à maintenir notre part de marché. Notre capacité à procéder de la sorte a été grandement renforcée par les investissements que nous avons effectués au cours des dernières années afin de garantir notre efficacité et d'entraîner les coûts à la baisse tout en améliorant nos procédés commerciaux. De tels efforts se sont poursuivis en 2014 avec l'achèvement de la mise en œuvre du système SAP au Québec et chez Thrifty Foods ainsi que l'ouverture de notre deuxième centre de distribution automatisée. Au cours des trois prochains exercices, ces investissements seront mis à profit dans le cadre de l'intégration des activités de Safeway.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le fait de demeurer concurrentiel dans les marchés que nous desservons constitue le prix à payer pour être admis dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires au Canada. La clé réelle du succès dans notre secteur d'activité réside dans notre compréhension des questions les plus importantes pour nos clients et dans notre offre d'une expérience de magasinage distincte qui permet de bâtir des relations solides et durables. Le concept ***Meilleure bouffe pour tous*** représente la dernière étape de ce processus. Nos clients continueront toutefois de voir le même esprit d'innovation axé sur le client dans l'ensemble de nos bannières à gamme complète de services et nos autres formats de magasins de vente au détail.

Pour terminer, j'aimerais remercier le conseil d'administration pour la bonne gestion constante de notre Société. J'aimerais particulièrement souligner l'apport considérable de Paul Sobey, notre ancien président et chef de la direction, qui a pris sa retraite au cours de l'exercice 2014 et dont les conseils et idées ont été grandement appréciés tout au long des événements qui ont transformé la Société en 2014. En outre, j'aimerais témoigner mon appréciation et offrir mes meilleurs vœux à Rob Sobey, qui a pris sa retraite de son poste de président et chef de la direction de Lawtons Drugs, ainsi qu'à Stuart Fraser et à tous les employés d'Empire Theatres pour leur contribution à notre réussite au fil des ans.

Finalement, j'aimerais remercier notre équipe de direction et les 125 000 employés et plus d'Empire et de ses filiales, magasins franchisés et affiliés, pour leur travail ardu, leur dévouement et la priorité qu'ils accordent à bâtir une plateforme plus solide pour la création de valeur à long terme.

Sincèrement,

(signé) « Marc Poulin »

Marc Poulin

Président et chef de la direction
Empire Company Limited

Le 26 juin 2014

Priorités stratégiques

Chez Sobeys, nous plaçons toujours le client en tête de liste tout en assurant l'excellence opérationnelle et procédurale. Nos PRINCIPALES PRIORITÉS se résument ainsi :

- Intégration réussie de Canada Safeway
- *Meilleure bouffe pour tous* – Une expérience de magasinage et une gamme complète de services irrésistibles
- Efficacité garantie grâce à l'harmonisation des procédés et à une distribution optimisée
- Formation du personnel et engagement à offrir un service à la clientèle hors pair et à faire preuve de loyauté
- Investissement intelligent et innovation en continu



Empire en bref



EMPIRE EN CHIFFRES

1 800+

NOMBRE TOTAL D'EMPLACEMENTS

38 MILLIONS+

SUPERFICIE TOTALE EN PIEDS CARRÉS

800+

COLLECTIVITÉS DESSERVIES

125 000+

PERSONNES

Chacun des cinq formats fondamentaux de Sobeys – magasins à gamme complète de services, magasins misant sur l'offre de produits frais, magasins de quartier, magasins de rabais et dépanneurs – est conçu pour présenter une offre optimale de produits dans chaque secteur de marché que nous desservons.

VENTE AU DÉTAIL DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Les activités de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire sont menées à bien par sa filiale entièrement détenue, Sobeys Inc., qui comble les besoins d'achat en alimentation de millions de consommateurs canadiens dans plus de 1 500 magasins détenus en propre ou franchisés ainsi que dans plus de 350 postes d'essence, qui se trouvent dans plus de 800 collectivités à l'échelle du Canada.

Sobeys continue de rehausser la qualité des produits, des services et du merchandisage de chacun de ses cinq formats fondamentaux en investissant continuellement dans nos magasins et nos réseaux de distribution, dans des programmes de commercialisation et de merchandisage innovateurs, dans l'optimisation des procédés informatiques et dans la formation et la mobilisation de notre personnel.

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES CONNEXES

Empire détient une participation de 41,6 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, un FPI canadien national qui détient, exploite et gère un portefeuille immobilier commercial de 3,9 milliards de dollars, composé principalement d'immeubles commerciaux.



NOMBRE TOTAL DE MAGASINS PAR TERRITOIRE

409

OUEST DU CANADA

335

ONTARIO

655

QUÉBEC

421

CANADA ATLANTIQUE

OUEST DU CANADA

Sobeys

SAFEWAY

THRIFTY FOODS

IGA

Sobeys Liquor
SPIRITS • WINE • COLD BEER

SAFEWAY
WINE & SPIRITS

SAFEWAY
GASOLINE

ONTARIO

Sobeys
extra

Sobeys

FOODLAND

FRESH CO.
Fresh • Cheap

QUÉBEC

IGA
extra

IGA

RACHELLE-BÉRY

BONICHOIX

TRADITION



CANADA ATLANTIQUE

Sobeys

FOODLAND

Lawtons
DRUGS

Needs
convenience

FastFuel



NOTRE PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

Sobeys aborde le marché au moyen de bannières et de cinq formats de magasins de vente au détail distincts afin de s'adapter à la demande des clients dans tout le pays. Les **magasins à gamme complète de services** répondent à toutes les demandes en produits alimentaires (grande sélection de produits et gamme complète de rayons spécialisés) et bénéficient d'un service à la clientèle de qualité supérieure. Nos **magasins misant sur l'offre de produits frais** répondent aux besoins de réapprovisionnement en produits frais et d'achats pour les repas quotidiens, produits personnalisés et services compris. Les **magasins de quartier** comblent les besoins d'épicerie ou de réapprovisionnement dans les petits quartiers ou collectivités dont c'est le seul commerce alimentaire. Les **magasins de rabais** vendent à bas prix et se nichent dans des marchés où seul le prix compte pour le consommateur et les **dépanneurs** sont là pour les gens pressés ou de passage.

Les logos de la marque Shell sont reproduits avec la permission de Shell Brands International AG.



Une plateforme de croissance plus solide



L'acquisition de Canada Safeway

L'acquisition de 5,8 milliards de dollars de Canada Safeway par Empire en novembre 2013 a consolidé la position de Sobeys à titre de deuxième plus important détaillant en alimentation au Canada et a simplifié l'évolution du FPI Crombie qui est devenu un véritable propriétaire national d'immeubles commerciaux.

Cette opération unique nous a permis d'ajouter (après les dessaisissements) 200 épiceries à gamme complète de services, 190 pharmacies en magasin, 63 postes d'essence en co-implantation, dix magasins de vins et spiritueux, quatre centres de distribution principaux et 12 installations de production à notre réseau de l'Ouest canadien. L'acquisition nous a également permis d'établir notre position de chef de file dans cette part de marché dans l'Ouest du Canada, y compris le marché en forte croissance de l'Alberta.

Au cours des trois prochains exercices, Sobeys s'est engagée à atteindre 200 millions de dollars en synergies attribuables aux baisses de coûts annuelles et à l'augmentation des produits découlant de l'intégration de Canada Safeway. Cet objectif ambitieux est rendu possible grâce aux investissements importants faits par Sobeys dans ses procédés et systèmes commerciaux évolutifs, de même que dans son infrastructure de technologie de l'information au cours des dernières années. Notre première étape a été de terminer l'intégration des systèmes en convertissant Safeway à notre plateforme SAP ainsi qu'à nos systèmes de point de vente. D'ici la clôture du premier exercice, nous serons sur la bonne voie pour réaliser nos synergies de baisses annuelles des coûts de l'ordre de 100 millions de dollars grâce à des coûts d'approvisionnement plus faibles

tant du côté des pharmacies que du côté des épiceries ainsi qu'à l'optimisation de nos efficacités relativement à nos activités d'approvisionnement et de commercialisation. Au cours du deuxième et du troisième exercices, nous prévoyons obtenir une autre tranche de 100 millions de dollars en synergies de baisses annuelles des coûts grâce à un système de distribution et de logistique simplifié et plus rentable, à des efficacités de commercialisation perpétuelles et à une réduction des frais de vente, des frais généraux et des charges administratives. Depuis l'acquisition de 1,5 milliard de dollars de The Oshawa Group en 1998, Sobeys a réussi à intégrer quelques acquisitions et s'est établi un dossier d'accroissement des résultats dans le cadre du processus.

Les avantages liés à l'acquisition de Canada Safeway dépassent largement les simples chiffres, à commencer par une stratégie de croissance et une culture d'entreprise hautement compatibles. Depuis plus de 84 ans, Safeway a su gagner la confiance et la fidélité des consommateurs dans l'Ouest canadien en ayant appris à les connaître et en leur offrant l'expérience de magasinage qu'ils recherchent. À l'heure actuelle, la démarche adoptée par Safeway est très similaire à celle que nous suivons dans nos bannières à gamme complète de services, laquelle est axée sur l'alimentation et les produits frais et repose sur le soutien d'employés avertis et dévoués.

N° 1

L'acquisition de Canada Safeway a permis à Sobeys de devenir le chef de file de cette part de marché dans l'Ouest canadien, y compris le marché en forte croissance de l'Alberta.



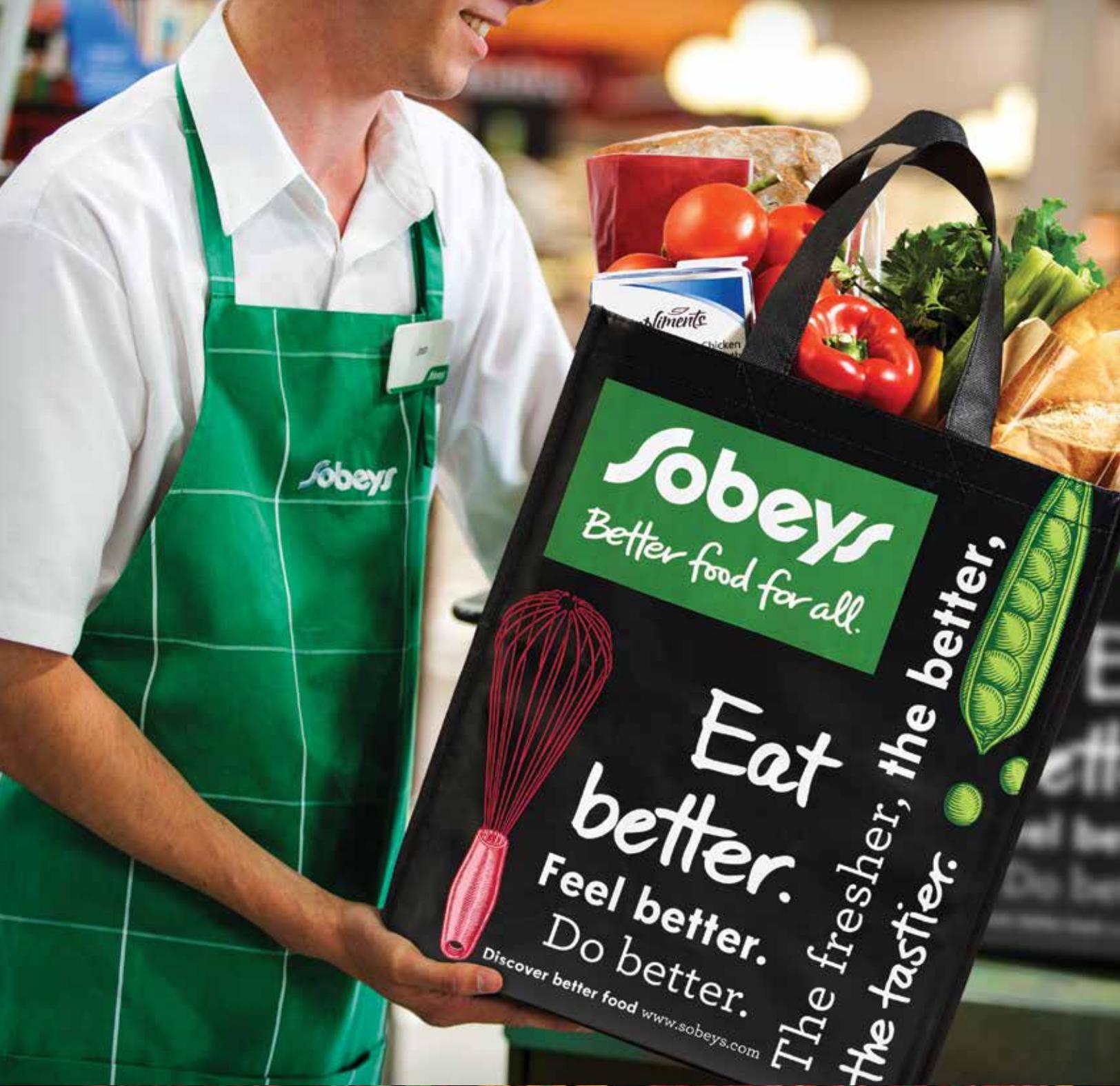
Nos activités partagent de nombreuses autres similitudes : personnel de direction compétent et chevronné, programmes de formation et de perfectionnement bien établis, techniques performantes de renseignements sur les clients et le programme populaire de récompenses AIR MILES®.

Le réseau de magasins Safeway est un complément bien accueilli dans le réseau existant des magasins Sobeys. Concentrés principalement dans les quartiers densément peuplés de Vancouver, de Calgary, d'Edmonton et de Winnipeg, les magasins Safeway ajoutent un réseau d'emplacements très fréquentés ainsi que d'importants biens immobiliers.

Les bons ingrédients pour la croissance

- Un épicer de premier plan dans l'Ouest canadien, y compris dans le marché en forte croissance de l'Alberta
- Un réseau exceptionnel de 200 magasins dans des emplacements recherchés et établis
- Des synergies de baisses des coûts de 200 millions de dollars au cours des trois prochains exercices
- Une stratégie de croissance bien alignée et une culture compatible
- Un personnel talentueux, dévoué et motivé
- Une offre de produits frais et une gamme complète de services hors pair





Meilleure bouffe pour tous

Le monde de l'alimentation a grandement évolué depuis que J.W. Sobey a lancé son commerce de viande réfrigérée en 1907. Toutefois, le succès de Sobeys repose toujours sur le fait de connaître ce qui importe le plus pour le client et de demeurer à l'avant-garde de ses besoins changeants.

Cet esprit novateur trouve son sens dans le lancement, au cours de l'exercice 2014, du concept **Meilleure bouffe pour tous** de notre bannière Sobeys et **Mieux manger** dans nos magasins IGA au Québec. Nous nous efforçons d'être reconnus comme la meilleure destination alimentaire au pays en aidant les Canadiens à manger mieux chaque jour.

Nous sommes d'avis que le moment est approprié. En fait, notre recherche révèle que 73 % des consommateurs canadiens aimeraient manger mieux qu'ils ne le font actuellement. Dans le cadre du mouvement **Meilleure bouffe pour tous**, nous sommes déterminés à les aider à atteindre cet objectif. Au cours du dernier exercice, Sobeys a effectué des modifications palpitantes à notre gamme complète de services afin de démontrer aux Canadiens qu'une meilleure alimentation a bon goût, qu'elle est abordable, pratique et facilement accessible et qu'elle mène vers une vie plus saine.

La mise en œuvre fructueuse du concept **Meilleure bouffe pour tous** pour nos clients repose sur la réussite de nos quatre piliers stratégiques qui guideront notre gamme de produits et façonneront la présentation de notre offre.



Meilleure bouffe pour tous représente l'engagement de Sobeys à offrir une expérience de magasinage stimulante et distincte à nos clients.

WOW frais constitue le premier pilier de l'offre **Meilleure bouffe pour tous** de Sobeys. Nous établissons une nouvelle norme de fraîcheur exceptionnelle, de valeur ainsi que d'expérience en magasin qui nous a permis d'améliorer considérablement notre réputation d'être les meilleurs en alimentation. Cette expérience est définie par l'atmosphère créée par les produits frais dans nos magasins, par les aliments délicieux préparés quotidiennement par nos rayons de spécialités et par le service exceptionnel prodigué par un personnel avisé et dévoué qui permet au concept **Meilleure bouffe pour tous** de prendre vie.

Le second pilier du mouvement **Meilleure bouffe pour tous** s'intitule **Tout fait vite fait**, qui cible les gens pressés et leur propose de délicieux repas à apporter à la maison plutôt que de manger au restaurant. Au cours de la dernière année, nous avons concocté une grande variété de repas dont la qualité est digne d'un restaurant, y compris des plats avec viande, poisson ou fruits de mer à haute valeur ajoutée. Nous enseignons également à nos clients comment préparer des repas en leur fournissant des renseignements simples sur la durée et la température de cuisson. Nous les aidons à choisir des repas en leur présentant une vaste sélection de produits prêts à cuire, prêts à réchauffer et prêts à manger. Les clients qui souhaitent préparer leurs propres repas mais qui sont en manque d'inspiration n'ont pas été laissés pour compte. En effet, nous avons lancé le concept Repas faciles, une gamme d'ingrédients de haute qualité qui constitue une solution-repas pratique. Nous avons également lancé le concept Repas tout fait, qui fournit des idées de repas rapides avec un groupe de produits à prix fixes.

73 %

Notre recherche révèle que 73 % des consommateurs canadiens aimeraient mieux manger qu'ils ne le font actuellement.

welcome to our
kitchen



cheese



wellbeing

MEILLEUR, PARCE QUE

Impossible de résister à nos danettes et à nos croissants supérieurs pour beurre ultra-fraîches, faits de jour.
 Leur plus de beurre, 100% de beurre.

[www.wellbeing.com](#)



Sain et équilibré forme le troisième pilier de notre concept **Meilleure bouffe pour tous**. Ce programme aide nos clients à faire des choix plus sains et plus variés. Nous avons ajouté des centaines de nouveaux produits dits de Source naturelle, lesquels ont subi très peu de transformations et ne contiennent aucun additif ou agent de conservation. Nous avons mis ces produits sur le marché en mettant l'accent sur les avantages qu'ils comportent par l'intermédiaire de programmes de merchandising ciblés et des suggestions de nos conseillers spécialement entraînés du rayon Bien-être.

Offrir à nos clients plus d'occasions et de meilleures opportunités de faire des choix **durables** est le point central du quatrième pilier de **Meilleure bouffe pour tous**. La nouvelle gamme complète de services comprend un assortiment élargi de produits biologiques cultivés et récoltés sans pesticides, de produits provenant de sources responsables qui sont sélectionnés en prenant en compte le bien-être des animaux ainsi que l'environnement et de produits locaux mettant en vedette ce que les fermiers locaux ont de mieux à offrir chaque saison. Notre engagement à l'égard de la durabilité s'exprime par la variété de poissons et de fruits de mer ayant obtenu la certification Marine Stewardship Council. Sobeys est également devenu le premier grand détaillant alimentaire en Amérique du Nord à offrir du bœuf, du porc et de la volaille qui répondent aux exigences de la certification Certified Humane®. Cela comprend les viandes des marques Blue Goose, Du Breton et Aspen Ridge ainsi que la marque « *Compliments présente Jamie Oliver découvre le Canada* », dans le cadre d'un partenariat exclusif conclu avec Jamie Oliver.

Offrir de meilleurs aliments plus abordables est un des éléments indispensables à la réussite du concept **Meilleure bouffe pour tous**. Nous nous assurons que Sobeys est la destination à bas prix pour les articles essentiels que nos clients se procurent chaque jour.



En 2014, Sobeys est devenu le premier détaillant nord-américain à offrir des produits de volaille, de bœuf et de porc répondant à la certification Certified Humane® qui se retrouvent dans les marques Blue Goose, Sunrise, Du Breton et Aspen Ridge ainsi que dans la marque « *Compliments présente Jamie Oliver découvre le Canada* ».

Offrir de meilleurs aliments plus abordables est un des éléments indispensables à la réussite du concept **Meilleure bouffe pour tous**. Nous nous assurons que Sobeys est la destination à bas prix pour les articles essentiels que nos clients se procurent chaque jour. Nous travaillons aussi pour rendre le panier d'épicerie plus abordable pour nos clients en contrôlant le prix de certains produits chaque mois, en offrant des articles en solde et des récompenses de fidélisation sur des produits désignés et en proposant plus de 4 000 produits de la marque privée *Compliments*.

Comme le concept **Meilleure bouffe pour tous** comporte davantage de produits, il nous faut un peu plus d'espace, ce qui nous a amenés à lancer notre nouvelle génération de magasins **Sobeys extra** et nos magasins agrandis à gamme complète de services afin d'appuyer notre position de bannière à plus grande ampleur. Ces nouveaux magasins accueillent les clients dans un monde de découvertes et d'innovations alimentaires comportant davantage de rayons, de produits et de services et représentant des économies accrues et sont conçus pour aider les clients à manger mieux chaque jour.

Ces « extras » comprennent :

La **Cuisine Sobeys**, qui propose aux clients de déguster tous les jours des repas frais prêts à manger ou à réchauffer, y compris des sushis et des plats de nouilles fraîchement préparés, des pizzas cuites dans un four en pierre, des repas de rôti de bœuf chauds du grill, du café fraîchement torréfié et des smoothies aux fruits du comptoir à smoothies;

Une **plus grande boulangerie**, qui offre des pains artisanaux cuits sur place et faits d'ingrédients purs, des bagels de type Montréal et New York préparés en magasin, des gâteaux aux fruits garnis de vraie crème; des pâtisseries pur beurre et des gâteaux gourmets;

Les rayons Source naturelle et Bien-être, où l'on trouve plus de 3 500 produits pour favoriser la santé, l'énergie et la nutrition, notamment des options biologiques et plus naturelles et plus de choix relativement aux exigences liées à une diète spéciale comme les produits sans gluten, sans lactose, sans sucre et à faible teneur en sodium;

Un plus grand rayon de fruits et légumes offrant des salades et des fruits coupés en magasin et prêts à manger, des légumes coupés de même qu'une grande variété de fruits et légumes biologiques et locaux ainsi que des produits frais des programmes commerciaux Signature de Sobeys, comme les pommes de terre présentées selon leur utilisation et les tomates selon leur sucrosité;

Les rayons de la viande et de la poissonnerie haut de gamme, où des bouchers d'expérience coupent sur place les viandes pour toutes occasions. Les clients y trouveront une vaste gamme de viandes, de poissons et de fruits de mer à valeur ajoutée, prêts à cuire, du bœuf, du porc et de la volaille ayant reçu la certification Certified Humane®, de même que des produits de la pêche certifiés par le MSC;



Après 107 ans d'activités, notre succès repose toujours sur la connaissance de ce que nos clients recherchent dans un environnement d'épicerie dynamique et sur le fait de leur offrir une expérience de magasinage distincte et pertinente nous permettant de gagner leur fidélité et leur confiance.

Les rayons de la fromagerie et de la charcuterie, qui proposent une grande sélection de charcuteries et de fromages de spécialité, y compris de nouveaux produits à déguster tous les jours. Chaque rayon de la fromagerie comporte un ambassadeur du fromage, qui met son expertise au service des consommateurs pour les aider à choisir parmi des centaines de produits et leur proposer des idées pour recevoir.

Notre engagement à aider les Canadiens à manger mieux s'étend à nos magasins à gamme complète de services Safeway et à nos magasins Thrifty Foods, de même qu'à nos bannières de détail constituées des magasins misant sur l'offre de produits frais, des magasins de quartier, des magasins de rabais et des dépanneurs. Sobeys demeure engagée à offrir les meilleurs produits, le meilleur merchandising et le meilleur service qui soient tout en proposant de meilleurs aliments plus abordables aux Canadiens. Après 107 ans d'activités, notre succès repose toujours sur la connaissance de ce que nos clients recherchent dans un environnement d'épicerie dynamique et sur le fait de leur offrir une expérience de magasinage distincte et pertinente nous permettant de gagner leur fidélité et leur confiance. Les Canadiens sollicitent notre aide pour les aider à faire de meilleurs choix pour eux et pour leur famille. Le concept **Meilleure bouffe pour tous** nous permet de démontrer que plus de gens peuvent compter sur nous chaque jour.

3 500+

Les rayons Source naturelle et Bien-être de Sobeys présentent plus de 3 500 produits qui ont été soigneusement sélectionnés afin d'appuyer les objectifs de nos clients en matière de santé, d'énergie et de nutrition.



Une tradition de création de valeur à long terme

2005

2006

2007

2008

2009

EXERCICE 2005

VENTES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

12 435,2 \$

RÉSULTAT NET AJUSTÉ LIÉ
AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

182,9 \$

VALEUR COMPTABLE (PAR ACTION)

25,87 \$

2005

Août 2004
Sobeys lance sa gamme exclusive de produits de marque privée *Compliments*.

2006

Juin 2005
Wajax est converti en fonds de revenu. Empire vend 2,875 millions de parts pour un profit de 25,6 millions de dollars.

Mars 2006
Le FPI Crombie lance son premier appel public à l'épargne. Empire vend 44 immeubles au FPI Crombie pour 468,5 millions de dollars et obtient une participation initiale de 48,3 %.

2007

Août 2006
Sobeys acquiert Achille de la Chevrotière Ltée, pour 79,2 millions de dollars.

2008

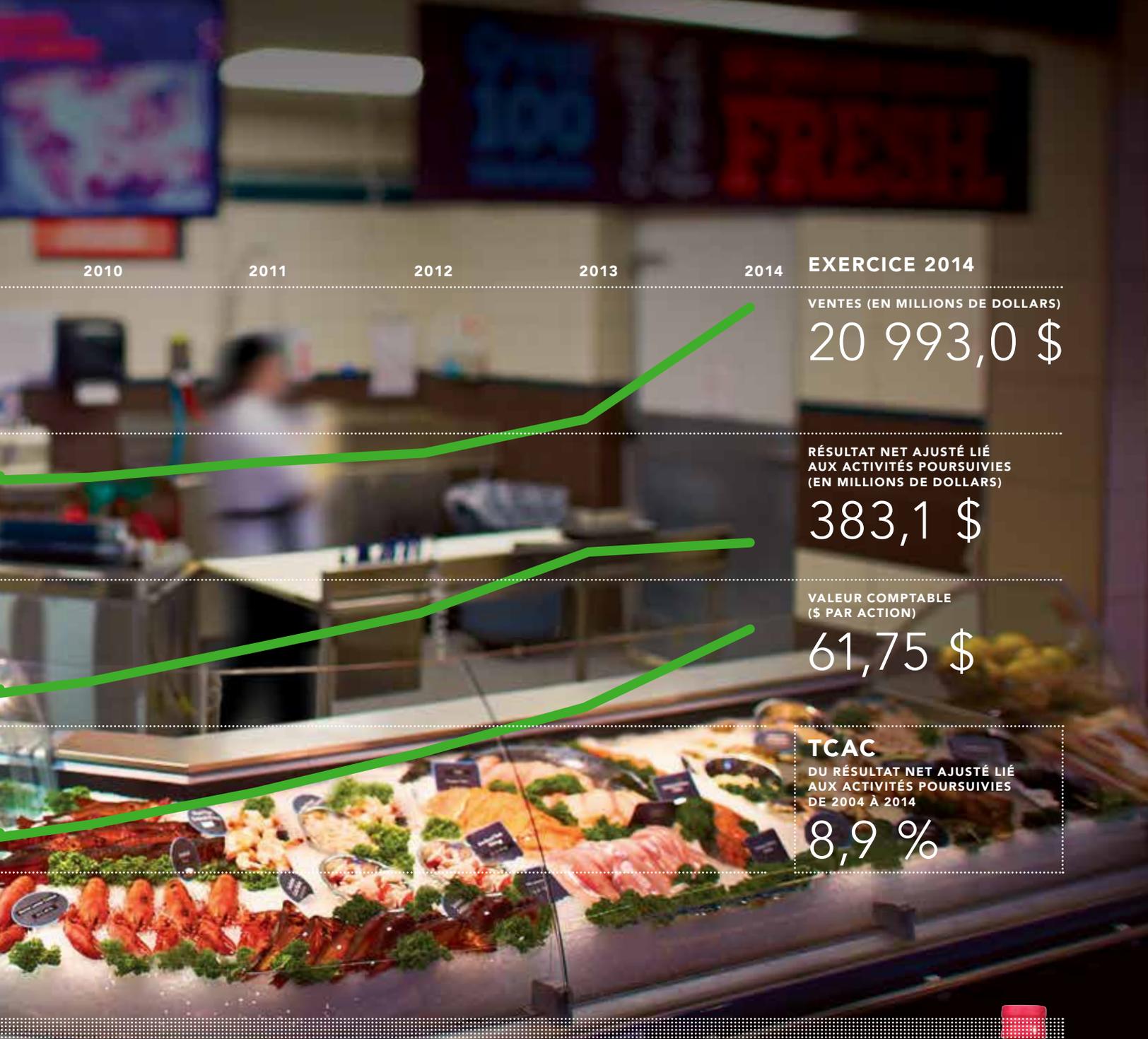
Juin 2007
Empire achète les actions ordinaires en circulation de Sobeys qu'elle ne détient pas déjà pour 1,06 milliard de dollars, portant ainsi sa participation à 100 %.

Septembre 2007
Sobeys s'approprie Thrifty Foods pour 253,6 millions de dollars.

Avril 2008
Empire vend 61 immeubles au FPI Crombie pour 428,5 millions de dollars.

2009

Mars 2009
Empire émet 2,713 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 49,75 \$ l'action pour un produit net total d'environ 129 millions de dollars. Le produit de cette émission d'actions, associé aux flux de trésorerie générés massivement par Sobeys, contribue à réduire le ratio d'endettement d'Empire qui passe de 39,8 % à 32,7 %.



2010

2011

2012

2013

2014

EXERCICE 2014

VENTES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

20 993,0 \$

RÉSULTAT NET AJUSTÉ LIÉ
AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

383,1 \$

VALEUR COMPTABLE
(\$ PAR ACTION)

61,75 \$

TCAC

DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ LIÉ
AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES
DE 2004 À 2014

8,9 %

2010

Mai 2010

Sobeys profite d'un autre exercice record et d'un relèvement de sa cote de solvabilité de la part de Standard & Poor's et de DBRS (qualité investissement dans les deux cas). Empire réduit son ratio d'endettement, qui passe de 32,7 % à 29,3 %.

2011

Octobre 2010

Empire vend sa participation dans Wajax pour un produit net de 121,3 millions de dollars.

Mai 2011

Sobeys termine la première année d'activités des magasins de rabais FreshCo en Ontario. Ce réseau comptait 57 magasins à la clôture de l'exercice.

2012

Octobre 2011

Sobeys amorce une restructuration organisationnelle afin d'optimiser sa productivité et de tirer pleinement parti de son échelle nationale.

Mars 2012

Sobeys acquiert 236 postes d'essence au Québec et dans le Canada atlantique pour 214,9 millions de dollars.

2013

Novembre 2012

Sobeys effectue ses toutes premières livraisons depuis son deuxième centre de distribution entièrement automatisé de Terrebonne (Québec).

Mars 2013

Sobeys réalise la mise en service complète nationale de sa plateforme SAP en vue de profiter pleinement de sa taille, elle qui vaut maintenant 17 milliards de dollars.

2014

Septembre 2013

Sobeys lance son concept *Meilleure bouffe pour tous* pour le bénéfice de tous les Canadiens.

Novembre 2013

Sobeys conclut l'acquisition de Canada Safeway pour 5,8 milliards de dollars. Empire vend Empire Theatres pour un profit net de 104,2 millions de dollars.



Une partie essentielle de nos collectivités

Chez Empire, nous savons qu'un engagement fort à l'égard des collectivités dans lesquelles vit et travaille notre personnel est primordial pour notre réussite à long terme. Nous recherchons le bon voisinage dans toutes nos activités et encourageons vivement notre personnel et nos marchands franchisés et affiliés à rendre leur collectivité meilleure et à en faire un endroit où il fait bon vivre et travailler.



1

Empire, son personnel et ses clients soutiennent une grande série de causes importantes dans tout le Canada, à l'échelle de l'entreprise, des régions et des magasins. La plupart de ces initiatives favorisent les familles et les enfants, particulièrement dans les domaines de la santé, du bien-être et de l'éducation. L'accent est surtout mis sur les collectivités locales où nos employés et nos marchands franchisés et affiliés donnent généreusement de leur temps et de leurs talents au service des causes et événements importants. Notre dévouement envers le service communautaire est étroitement lié à la famille Sobey et à la culture de l'organisation, qui s'exprime à travers notre engagement collectif à donner en retour pour faciliter la vie des Canadiens.

1. Jeunes chefs – Le programme Jeune chef de Thrifty Foods est un camp d'été d'une durée d'une semaine, à temps partiel ou à temps plein, qui enseigne à des enfants âgés de 9 à 12 ans à lire des recettes, à mettre en pratique les conseils de base en cuisine, à comprendre les données nutritionnelles et à développer des compétences en salubrité alimentaire. Thrifty Foods fournit tout le matériel de formation, les ingrédients et les accessoires pour cuisiner ainsi que tous les articles spéciaux pour emporter. Thrifty Foods subventionne les frais d'inscription à chaque camp afin de rendre le programme accessible à toutes les familles.

2. Faire bouger ses muscles – C'est la sixième année consécutive que Safeway se joint à Dystrophie musculaire Canada pour ramasser des fonds et favoriser la conscientisation par l'intermédiaire de la campagne Faire bouger ses muscles. En 2013, une somme d'environ 1 million de dollars a été remise pour la recherche neuromusculaire de pointe et pour les subventions à la mobilité dans l'Ouest du Canada et le Nord de l'Ontario.

3. Course contre le cancer – En tant que supermarché commanditaire officiel, Sobeys Inc. a servi plus de 5 000 participants et bénévoles au Cyclo-défi contre le cancer Ontario Enbridge au profit de la Fondation de l'Hôpital Princess Margaret.

4. Ça bouge pour la santé du sein – Sobeys est un commanditaire or du programme Ça bouge pour la santé du sein depuis son lancement en 2010 et a également pu compter sur la participation d'une équipe chaque année. Les employés de Sobeys ont recueilli plus de 475 000 \$ afin d'appuyer la création, et maintenant l'achèvement, du nouveau Centre de santé du sein situé au Centre de santé IWK à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

5. Soutien aux banques alimentaires locales – La passion de Sobeys pour les aliments s'étend au-delà des magasins pour se rendre dans les collectivités qu'elle dessert. Chaque année, par l'entremise de chacune de nos bannières, nous aidons à nourrir les personnes qui ont faim en amassant des centaines de milliers de dollars et en donnant des millions de livres de nourriture aux organismes qui aident les personnes démunies dans tout le Canada.

6. Championnat d'échecs mondial des jeunes en 2013 – Le 14 novembre 2013, devant une foule regroupée au magasin Sobeys de New Minas, Marc Poulin a joué une partie d'échecs-bénéfice contre Adam Dorrance, un adolescent de 14 ans de Cambridge, en Nouvelle-Écosse. Cette partie clôturait une semaine de cueillette de fonds en magasin auprès du personnel et des clients et qui avait pour but de permettre à Adam d'amasser la somme nécessaire pour qu'il puisse prendre part au championnat d'échecs mondial des jeunes.



2



3



4



5



6

Notre engagement environnemental

Chez Sobeys, notre stratégie de durabilité est principalement axée sur l'atténuation de notre impact sur l'environnement, une démarche qui s'inscrit dans nos initiatives financières, communautaires et sociales. Cette stratégie dépasse largement les exigences des lois qui régissent notre Société et comprend des projets volontaires. Notre engagement vise une amélioration perpétuelle qui se traduit par l'adoption de comportements individuels et d'entreprise sans compromettre la capacité des générations futures à prospérer sur cette planète que nous partageons tous.

Nos efforts visant la durabilité ne sont pas isolés et indépendants de notre stratégie de base. Il s'agit d'un processus mûrement réfléchi qui concilie à la fois la santé financière de l'entreprise et le bien-être de la clientèle et des collectivités avec les mesures que nous devons prendre pour agir positivement sur le plan environnemental. Notre objectif est d'intégrer la durabilité à tous les aspects de nos activités, en ciblant davantage la diminution de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des déchets.

Au fur et à mesure des progrès réalisés en matière de durabilité chez Sobeys, notre approche continuera d'évoluer. En apprenant et tirant parti d'initiatives déjà en place, nous partagerons nos meilleures pratiques et nous évaluerons toutes les occasions susceptibles d'accélérer l'adoption de solutions rentables et plus durables visant également l'intérêt de la clientèle et des collectivités que nous servons.

Réduire notre empreinte

Objectif : Réduire de 15 % les émissions de gaz à effet de serre*
Sobeys est fière d'annoncer une réduction des gaz à effet de serre de 14,5 % par rapport à 2008, l'année de référence. Les travaux particuliers ayant contribué à cette amélioration comprennent l'intégration de systèmes de réfrigération au dioxyde de carbone qui permettent d'économiser de l'énergie tout en réduisant l'impact des gaz à effet de serre.

Résultat :

14,5 %



Objectif : Réduire de 30 % les déchets acheminés vers les décharges*

Sobeys a dépassé ses objectifs de détournement des déchets, améliorant son rendement de 52 % pour les magasins de ventes au détail et de 36 % pour les centres de distribution par rapport à l'année de référence.

Résultat :

52 %



*au 31 décembre 2013

Chaîne d'approvisionnement

Approvisionnement responsable

Sobeys continue de travailler avec des fournisseurs de produits de marque privée pour s'assurer que leurs matières premières ont été recueillies selon une saine gestion de l'environnement et que les activités répondent à nos normes en matière de conformité sociale. Sobeys poursuit ses échanges avec le Forum sur les biens de consommation qui traite notamment des questions de déforestation liée aux secteurs de l'huile de palme, du soya, du bœuf et des pâtes et papiers. L'approvisionnement responsable en poissons et en fruits de mer sauvages et d'élevage demeure un sujet important pour la Société.



Protection des animaux

À titre de membre du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) au Canada, nous participons à l'amélioration du traitement des animaux d'élevage au Canada. Récemment, nous nous sommes engagés à nous approvisionner en produits de porc frais provenant de truies élevées selon des pratiques d'hébergement alternatives d'ici à 2022. Nous avons également appuyé la mesure volontaire de l'industrie du veau qui vise à améliorer l'hébergement des veaux pour l'ensemble des troupeaux d'ici 2018.



Ce qui précède résume les progrès réalisés par Sobeys Inc. relativement à ses principaux objectifs et indicateurs de durabilité. Pour obtenir les résultats complets relatifs à la durabilité en 2013, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : www.sobeysustainability.com/fr/Home.aspx.

Le fruit d'une saine gouvernance



Empire a toujours investi dans ses activités en visant la création de valeur à long terme. Cette philosophie a été grandement mise en évidence au cours de l'exercice 2014, une véritable année de transformation pour la Société.

Parmi les responsabilités du conseil d'administration d'Empire, aucune ne revêt plus d'importance que celle de comprendre les risques éventuels menaçant la prospérité de l'entreprise, et le conseil d'administration doit s'assurer d'en tenir compte dans l'élaboration et l'orientation des stratégies de croissance. Une telle vigilance est devenue primordiale dans le marché actuel de la vente au détail de produits alimentaires qui est devenu plus concurrentiel qu'il ne l'a jamais été.

Dans cette optique, Empire continue à faire des investissements qui lui garantissent la création de valeur à long terme. Notre acquisition de Canada Safeway constitue un véritable événement de transformation qui nous a propulsés au premier rang du marché dans la région en plus forte croissance au pays, tout en renforçant notre position à titre de deuxième plus important détaillant en alimentation au Canada. Cette acquisition nous a également permis de générer une croissance considérable des résultats qui s'élève à 200 millions de dollars en synergies prévues au cours des trois prochains exercices.

Nous sommes également conscients du fait que la réussite à long terme de notre entreprise repose sur une offre de produits alimentaires distincte auprès de nos consommateurs. C'est ce qui nous a motivés à investir dans le concept

Meilleure bouffe pour tous dans nos magasins à gamme complète de services Sobeys. Selon les premières indications, le concept a touché une corde sensible des consommateurs canadiens et le lancement de la nouvelle génération de magasins Sobeys a reçu un accueil fort enthousiaste.

Empire a été en mesure de tirer parti de ces importants investissements grâce aux investissements à long terme que Sobeys avait déjà faits dans son infrastructure. L'élaboration d'une plateforme commerciale nationale et évolutive ainsi que d'une infrastructure de distribution moderne s'est avérée une assise essentielle pour l'intégration fructueuse de Safeway. De tels investissements ont également permis à Sobeys de mettre en place son offre la plus ambitieuse à ce jour de magasins à gamme complète de services suivant une structure de coûts qui en garantira le succès.

Empire s'est monté un excellent dossier de croissance à long terme au fil des ans, appuyé par un conseil d'administration et des membres de la haute direction qui sont concentrés sur les objectifs de la Société à long terme plutôt que sur les résultats financiers du prochain trimestre.

Les événements du dernier exercice ont marqué un point tournant des 15 années de transformation pendant lesquelles Empire est passée d'une entreprise ayant de multiples activités commerciales à un détaillant alimentaire diversifié géographiquement jumelé à un portefeuille immobilier connexe. Ce n'est pas un hasard si cette période représente également la durée du mandat de Paul Sobey à titre de président et de chef de la direction, période pendant laquelle Sobeys a franchi les premières étapes pour devenir un détaillant national en alimentation avec l'acquisition de The Oshawa Group en 1998. D'autres acquisitions ont suivi, atteignant leur apogée avec l'acquisition récente de Canada Safeway. Paul a également dirigé le désinvestissement d'actifs secondaires et la création du FPI Crombie qui ont aidé

à financer la croissance de Sobeys et à révéler la valeur des biens immobiliers d'Empire. De nombreuses autres personnes talentueuses ont joué un rôle prédominant pour assurer la réussite d'Empire au fil de ces années, mais Paul a réellement été la force motrice à l'origine de la transformation de la Société. Sa vision et son leadership ont également engendré une grande valeur pour les actionnaires d'Empire, comme en fait foi le taux de croissance annuel composé de 11,6 % dont ont bénéficié les actionnaires au cours des dix dernières années. Nous sommes heureux de constater que Paul continuera à siéger au conseil d'administration d'Empire.

J'aimerais remercier deux administrateurs extraordinaires qui ne solliciteront pas de nouveau mandat lors de l'AGA : Mel Rhineland, qui assumait le rôle de président du comité des ressources humaines et de la rémunération, et David Leslie, qui était président du comité d'audit. Ces deux hommes nous ont fait profiter de leur force et de leur encadrement depuis leur nomination en 2007 et nous avons réellement apprécié les services de premier ordre qu'ils ont offerts à Empire.

Pour terminer, permettez-moi de rendre hommage à Marcel Côté, administrateur nouvellement retraité, décédé plus tôt cette année. Au nom de nos nombreux amis et collègues chez Empire et Sobeys qui ont eu le privilège de connaître Marcel, nous offrons nos plus sincères condoléances et souhaitons le meilleur des courages à sa famille.

Sincères salutations,

(signé) « Robert P. Dexter »

Robert P. Dexter
Président du conseil
Empire Company Limited

Le 26 juin 2014

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration d'Empire Company Limited (en date du 26 juin 2014)



Robert P. Dexter
Président du conseil
Halifax (Nouvelle-Écosse),
Administrateur depuis 1987



Bonnie Brooks
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2012



Cynthia Devine
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis 2013



David S. Ferguson
Atlanta, Georgia
Administrateur depuis 2007



Edward C. Harsant
Woodbridge (Ontario)
Administrateur depuis 2003



David Leslie
Toronto (Ontario)
Administrateur depuis 2007



Kevin Lynch
Ottawa, Ontario
Administrateur depuis 2013



Marc Poulin
Montréal (Québec)
Administrateur depuis 2012



Stephen J. Savidant
Calgary (Alberta)
Administrateur depuis 2004



David F. Sobey
New Glasgow
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1963



Donald R. Sobey*
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1963



Frank C. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2007



John R. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1979



Karl R. Sobey
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 2001



Paul D. Sobey
Pictou County
(Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1993

*Donald Sobey a reçu l'Ordre du Canada le 7 mai 2014 en reconnaissance de l'ensemble de ses réalisations à titre d'entrepreneur et de philanthrope.



Robert G. C. Sobey
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
Administrateur depuis 1998



Martine Turcotte
Verdun (Québec)
Administratrice depuis 2012

Pour en savoir plus, visitez la section gouvernance à l'adresse :
www.empireco.ca





Dirigeants d'Empire Company Limited (en date du 26 juin 2014)



Robert P. Dexter
Président du conseil



Marc Poulin
Président et chef
de la direction



François Vimard
Chef des services financiers



Clinton Key
Vice-président principal,
Services financiers



Stewart H. Mahoney
Vice-président, Trésorerie et
Relations avec les investisseurs



Karin A. McCaskill
Secrétaire générale



L. Jane McDow
Secrétaire adjointe

Dirigeants de Sobeys (en date du 26 juin 2014)



Robert P. Dexter
Président



Marc Poulin
Président et chef
de la direction



François Vimard
Chef des services financiers
et administratifs



Clinton Key
Vice-président principal,
Services financiers



Jason Potter
Président, Exploitation
multiformat de Sobeys



Claude Tessier
Président, Exploitation IGA
de Sobeys



Chuck Mulvena
Président
Exploitation Safeway



Simon Gagné
Chef des ressources humaines



Karin McCaskill
Vice-présidente principale,
chef du contentieux
et secrétaire



L. Jane McDow
Secrétaire adjointe

Rapport de gestion

Table des matières

Renseignements prospectifs	27	Situation de trésorerie et sources de financement	57
Mesures financières non conformes aux PCGR	28	Activités d'exploitation	58
Orientation stratégique d'Empire	31	Activités d'investissement	59
Survol de la Société	32	Activités de financement	60
Activités abandonnées	33	Flux de trésorerie disponibles	60
Résultats d'exploitation consolidés	34	Acquisition d'entreprises	61
Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés	36	Garanties et engagements	62
Ventes	36	Normes et méthodes comptables	64
BAIIA	37	Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014	64
Résultat d'exploitation	37	Méthodes comptables futures	65
Charges financières	38	Estimations comptables critiques	66
Impôt sur le résultat	38	Contrôles et procédures de communication de l'information	68
Résultat net lié aux activités poursuivies	38	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	68
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies	39	Transactions entre parties liées	68
Résultat net	40	Événements postérieurs à la date de clôture	69
Performance financière sectorielle de l'exercice 2014	40	Passif au titre des avantages futurs du personnel	69
Vente au détail de produits alimentaires	40	Désignation des dividendes déterminés	69
Placements et autres activités	45	Passifs éventuels	69
Résultats d'exploitation trimestriels	49	Gestion du risque	70
Situation financière consolidée	54		
Structure du capital et principales mesures de la situation financière	54		
Capitaux propres	55		
Passifs	56		
Instruments financiers	57		



Le présent rapport de gestion renferme l'analyse de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013. La direction fournit également une explication des résultats du quatrième trimestre de la Société, des modifications des méthodes comptables, des estimations comptables critiques et des facteurs qui, de l'avis de la Société, peuvent toucher sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats d'exploitation futurs. Le présent rapport de gestion contient également l'analyse de la performance d'exploitation des deux secteurs d'activité de la Société ainsi qu'une explication des flux de trésorerie, de l'incidence des risques et des perspectives pour l'entreprise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site Web de la Société à www.empireco.ca.

La préparation du rapport de gestion incombe à la direction. Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de cette information surtout par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a révisé et approuvé le présent rapport qui a également été approuvé par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, en comparaison de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013. Les états financiers consolidés annuels audités et les notes ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que des entités structurées que la Société est tenue de consolider. Les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont établis au 26 juin 2014, sauf avis contraire.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs qui traduisent les prévisions de la direction concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société. Tous les énoncés autres que des faits historiques figurant dans le présent rapport de gestion, y compris les énoncés concernant les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, la situation financière, les résultats des activités, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives quant aux activités commerciales ainsi que les occasions d'affaires de la Société peuvent constituer des énoncés prospectifs. Les expressions telles que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « pouvoir », « planifier » et d'autres expressions semblables, ainsi que la conjugaison de ces verbes au futur ou au conditionnel, et leur forme négative indiquent en général des énoncés prospectifs.

Ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit :

- Les avantages prévus de l'acquisition de Canada Safeway ULC (« Canada Safeway »), comme les possibilités de croissance, les avantages découlant des économies d'échelle, la stratégie d'entreprise future et les attentes en termes d'activités d'exploitation et de complémentarité stratégique, qui pourraient être touchés par la capacité de la Société à prévoir l'évolution dans les goûts des clients, leurs préférences et leurs habitudes de dépenses et à s'y adapter ainsi que par la fidélisation attendue du personnel d'exploitation de Canada Safeway;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles sa structure d'exploitation et celle de son capital sont suffisantes pour répondre aux besoins courants de l'entreprise, lesquels pourraient être touchés par une modification importante de la conjoncture économique au Canada;
- La conviction de la Société que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit disponibles et la trésorerie découlant des activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement futures, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations courantes découlant de sa dette consolidée et ses besoins pour les activités courantes, et sa conviction qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations courantes et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations à ses régimes à prestations définies qui pourraient être touchées par les fluctuations des valeurs des actifs en raison des incertitudes des marchés;
- L'utilisation prévue et les justes valeurs estimées des instruments financiers de la Société qui pourraient subir l'incidence, notamment des fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change ainsi que des prix des marchandises;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les litiges et demandes de règlement en cours qui relèvent du cours normal des activités n'auront aucune incidence importante sur la Société;
- Les prévisions de la Société relativement à son dossier fiscal en suspens auprès de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») qui pourrait être interprété différemment par l'ARC. Cette situation pourrait avoir une incidence positive ou négative sur le taux d'imposition effectif ainsi que sur les résultats de la Société pour la période au cours de laquelle la question sera résolue;
- Les prévisions de Sobeys Inc. (« Sobeys ») concernant la réduction des coûts grâce à des mesures relatives à sa productivité et à ses systèmes pouvant subir des répercussions en fonction de l'étendue et de l'échelle finales de ces mesures;

- La clôture, le calendrier de clôture et les produits finaux tirés de la vente des magasins résiduels qui étaient compris dans les actifs détenus en vue de la vente en date du 3 mai 2014 et dont la vente n'a pas encore été conclue, lesquels pourraient être touchés par les conditions de clôture comprises dans les accords de vente et la capacité des acquéreurs d'honorer leurs obligations aux termes de cet accord;
- Les prévisions de Sobeys concernant la rationalisation du réseau des magasins de vente au détail, y compris l'incidence sur les ventes futures et le résultat net futur qui pourraient être touchés par le calendrier de clôture et la réalisation des synergies;
- Le calendrier et la valeur établis par Sobeys relativement aux synergies prévues par suite de l'acquisition de Canada Safeway qui pourraient être touchés par un certain nombre de facteurs, notamment l'efficacité des efforts d'intégration;
- Les prévisions de Sobeys concernant la valeur et la date de la déductibilité du goodwill à des fins fiscales qui pourraient être touchées par la répartition du prix d'acquisition définitif des actifs nets identifiables et du goodwill liés à l'acquisition de Canada Safeway.

Ces énoncés, fondés sur les prévisions et les opinions de la direction, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés afin de permettre aux porteurs de titres de la Société de comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les priorités et les objectifs stratégiques de la Société, et peuvent ne pas être appropriés à toute autre fin. De par leur véritable nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, qui peuvent faire en sorte que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions de la Société se révèlent inexactes, que les hypothèses de la Société soient erronées et que la Société n'atteigne pas les objectifs ainsi que les buts et les priorités stratégiques. Bien qu'Empire soit d'avis que les prédictions, prévisions, attentes ou conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais traduisent uniquement les estimations et les prévisions de la direction. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus. Ces facteurs comprennent notamment les changements apportés dans le secteur d'activité en général, les conjonctures de marché et les conjonctures économiques, la concurrence livrée par les concurrents actuels et nouveaux, les prix de l'énergie, les questions d'approvisionnement, la gestion des stocks, les variations de la demande en raison de la saisonnalité des activités, les taux d'intérêt, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les efficacités d'exploitation et les initiatives concernant les économies de coûts. De plus, ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la Société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique « Gestion du risque » du présent rapport de gestion.

Empire prévient les lecteurs que la liste des facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur ses résultats. Les lecteurs sont avisés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs peuvent ne pas tenir compte de l'effet des transactions postérieures à l'établissement de ces énoncés sur les activités de la Société. Ainsi, les cessions, les acquisitions, les dépréciations d'actifs ou d'autres modifications annoncées ou se produisant après l'établissement des présents énoncés pourraient ne pas être reflétées dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion traduisent les prévisions de la Société au 26 juin 2014, et peuvent changer après cette date. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés de temps à autre par elle ou en son nom.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures, y compris le profit brut, le résultat d'exploitation et le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles (« BAIIA ») sont des indicateurs importants de la capacité d'Empire à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs de fonds de roulement, le service de sa dette en cours et ses dépenses d'investissement futures et d'utiliser ces mesures à ces fins. De plus, la direction ajuste certaines de ces mesures ainsi que d'autres mesures comme le résultat d'exploitation, le BAIIA et le résultat net lié aux activités poursuivies afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance en glissement annuel plus comparables que les mesures de base, compte non tenu des éléments comme les profits ou les pertes sur les sorties d'actifs, les profits ou les pertes de dilution, la restructuration et d'autres éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes qui s'en servent aussi pour évaluer la Société. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures de performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux périodes présentées.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important du contrôle des coûts et peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.
- Le BAIIA s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies, avant les charges financières (après les produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles. L'exclusion de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles élimine en partie l'incidence sans effet sur la trésorerie du résultat d'exploitation.
- La marge sur le BAIIA s'entend du BAIIA divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important du contrôle des frais fixes et des frais variables (compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur ainsi que la gestion globale des coûts d'exploitation fixes et variables. Un pourcentage croissant indique des coûts d'exploitation moins élevés en pourcentage des ventes. Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le BAIIA et les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net lié aux activités poursuivies	2,0 \$	103,5 \$	159,0 \$	381,4 \$
Impôt sur le résultat	(26,7)	33,2	36,3	136,4
Charges financières, montant net	47,6	13,6	133,2	55,4
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ²⁾	99,4	76,2	359,4	301,4
Amortissement des immobilisations incorporelles ²⁾	25,1	12,1	67,4	43,5
BAIIA	147,4 \$	238,6 \$	755,3 \$	918,1 \$

- 1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.
 - 2) L'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées et, par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas les chiffres présentés dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la Société.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
 - La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté divisé par les ventes.
 - Le résultat d'exploitation, ou le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAIL »), s'entend du calcul du résultat net lié aux activités poursuivies avant les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat.
 - La marge sur le résultat d'exploitation s'entend du résultat d'exploitation divisé par les ventes.
 - Le résultat d'exploitation ajusté s'entend du résultat d'exploitation compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente. Le résultat d'exploitation ajusté est rapproché du résultat d'exploitation dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
 - Les charges d'intérêts s'entendent du calcul des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti majoré des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global. La direction est d'avis que les charges d'intérêts représentent une mesure réelle de la charge au titre du service de la dette de la Société sans réduire le total des produits financiers.

Le tableau suivant présente le rapprochement des charges d'intérêts avec les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Charges financières, montant net	47,6 \$	13,6 \$	133,2 \$	55,4 \$
Plus : produits financiers	0,6	0,7	10,3	4,8
Moins : pertes liées à la juste valeur sur les contrats à terme	(0,1)	(0,2)	(0,6)	(0,8)
Moins : charges financières liées à la retraite, montant net	(3,4)	(2,0)	(10,4)	(8,1)
Charges d'intérêts	44,7 \$	12,1 \$	132,5 \$	51,3 \$
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	44,7 \$	12,0 \$	132,5 \$	49,6 \$
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	–	0,1	–	1,7
Charges d'intérêts	44,7 \$	12,1 \$	132,5 \$	51,3 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

- Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies s'entend du résultat net lié aux activités poursuivies compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Ces ajustements comprennent des éléments qui ne sont pas récurrents en nature et des éléments qui, lorsqu'ils sont ajustés, se traduisent par une représentation économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies est rapproché du résultat net lié aux activités poursuivies, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, dans les paragraphes respectifs des rubriques intitulées « Explication par la direction des résultats d'exploitation consolidés », « Vente au détail de produits alimentaires » et « Placements et autres activités » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente le meilleur indicateur du total des obligations financières de la Société sur lesquelles elle verse des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée représente une mesure plus exacte des obligations financières de la Société, alors que l'intégralité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est appliquée sur l'obligation totale.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette sur le capital total net. La direction est d'avis que les ratios de la dette consolidée sur le capital total et de la dette consolidée nette sur le capital total net représentent des mesures sur lesquelles la structure du capital évolutive de la Société peut être analysée au fil du temps. Des ratios croissants indiqueraient que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital pour financer ses activités.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette, du capital total net et du capital total d'Empire avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les bilans du 3 mai 2014, du 4 mai 2013 et du 5 mai 2012, respectivement.

(en millions de dollars)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	5 mai 2012
Dette bancaire	– \$	6,0 \$	4,4 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	218,0	47,6	237,3
Dette à long terme	3 279,9	915,9	889,1
Dette consolidée	3 497,9	969,5	1 130,8
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(429,3)	(455,2)	(510,2)
Dette consolidée nette	3 068,6	514,3	620,6
Total des capitaux propres après les participations ne donnant pas le contrôle	5 700,5	3 724,8	3 396,3
Capital total net	8 769,1 \$	4 239,1 \$	4 016,9 \$

(en millions de dollars)	3 mai 2014	4 mai 2013	5 mai 2012
Dette consolidée	3 497,9 \$	969,5 \$	1 130,8 \$
Total des capitaux propres après les participations ne donnant pas le contrôle	5 700,5	3 724,8	3 396,3
Capital total	9 198,4 \$	4 694,3 \$	4 527,1 \$

- 1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA des quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à plus de dette par dollar de BAIIA généré.
 - Le ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts s'entend du BAIIA sur les quatre derniers trimestres, divisé par les charges d'intérêts des quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de ses charges d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère plus de BAIIA par dollar de charges d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture d'intérêts plus élevée.
 - La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation. Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 3 mai 2014, au 4 mai 2013 et au 5 mai 2012 :

(en millions de dollars)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	5 mai 2012
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 700,5 \$	3 724,8 \$	3 396,3 \$
Actions en circulation (de base)	92,310	67,949	67,949
Valeur comptable par action ordinaire	61,75 \$	54,82 \$	49,98 \$

- 1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.
- Le ratio des actifs courants sur les passifs courants s'entend des actifs courants divisés par les passifs courants.
 - Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions des immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
 - Le rendement des capitaux propres, présenté par Sobeys, s'entend du résultat net pour l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère, divisé par les capitaux propres moyens.

ORIENTATION STRATÉGIQUE D'EMPIRE

La direction a comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société. Pour y parvenir, la Société doit acquérir une participation directe ou des actions dans des entreprises qui, selon les connaissances, la compréhension et l'avis de la direction, offrent un potentiel de croissance et de rentabilité à long terme, surtout dans la vente au détail de produits alimentaires et dans le secteur immobilier connexe.

La Société continue de se concentrer sur ses principaux secteurs, soit la vente au détail de produits alimentaires et le secteur immobilier connexe, en consacrant toujours son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme grâce à la progression des flux de trésorerie et des résultats. Tout en étant bien établis et rentables, les principaux secteurs offrent aussi à Empire une diversification géographique dans tout le Canada, ce que la direction estime être un atout supplémentaire. Ensemble, les principaux secteurs de la Société réduisent le risque et la volatilité, ce qui contribue à la régularité de la croissance du résultat consolidé à long terme. À l'avenir, la Société a l'intention de continuer à consacrer ses ressources aux activités les plus prometteuses de ces secteurs principaux, afin de maximiser à long terme la valeur pour les actionnaires.

En poursuivant l'orientation stratégique de la Société, la direction d'Empire définit son rôle en lui imposant quatre responsabilités fondamentales : la première est de favoriser l'élaboration et la réalisation de plans stratégiques rigoureux pour chacune des entreprises d'exploitation d'Empire; la deuxième est de suivre régulièrement l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires de chacune de ces sociétés d'exploitation; la troisième est de veiller à ce qu'Empire soit bien administrée en tant que société ouverte; et la quatrième est de gérer ses capitaux de façon prudente afin d'améliorer la croissance de ses activités d'exploitation principales.

SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

Les principaux secteurs d'Empire comprennent les secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et des biens immobiliers connexes. Les résultats financiers de la Société ont été divisés en deux secteurs distincts : 1) la vente au détail de produits alimentaires et 2) les placements et autres activités.

Vente au détail de produits alimentaires

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est mis en œuvre par sa filiale entièrement détenue, Sobeys, qui, en date du 3 mai 2014, a exercé ses activités par l'entremise de plus de 1 500 magasins de vente au détail (magasins appartenant à la Société et magasins franchisés), ainsi que de 350 postes d'essence répartis dans toutes les provinces et dans plus de 800 collectivités au Canada.

Sobeys a pour stratégie d'offrir à ses clients la meilleure expérience de magasinage possible dans des magasins dont le concept et la taille sont tout à fait appropriés à leurs besoins et qui sont appuyés par un service à la clientèle supérieur. Sobeys exploite des concepts distincts de magasins afin de mieux adapter son offre aux différents segments de clientèle qu'elle dessert et de répondre aux principaux besoins de sa clientèle. Sobeys continue d'améliorer les produits, les services et le merchandising de chaque concept, en agrandissant et en rénovant les magasins existants et en poursuivant la construction de nouveaux magasins. Cet effort de mise en valeur des concepts est centré principalement sur les huit grandes bannières de Sobeys : Sobeys, Sobeys extra, IGA extra, Thrifty Foods, IGA, Foodland, FreshCo et Safeway.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a poursuivi la mise en œuvre de nombreux programmes afin d'appuyer sa stratégie axée sur les produits alimentaires, notamment des innovations en matière de produits et services, des initiatives liées à la productivité et à la mise à niveau de pratiques d'affaires, de la chaîne d'approvisionnement et des systèmes.

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, 332 magasins (54 magasins au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013), ont fait l'objet d'une ouverture, d'un remplacement, d'un agrandissement, d'une rénovation, d'une acquisition ou d'une conversion de bannière par Sobeys. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de 213 épicerie à gamme complète de services et de 10 magasins de vins et spiritueux de Canada Safeway, tel qu'il est fait mention ci-après.

Le 12 juin 2013, Sobeys a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquiescer la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway à un prix d'acquisition en trésorerie de 5,8 milliards de dollars, assujéti à un ajustement du fonds de roulement. La convention comprend l'acquisition de 213 épicerie à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien, de 200 pharmacies en magasin, de 62 postes d'essence en co-implantation, de 10 magasins de vins et spiritueux, de quatre centres de distribution principaux et de 12 installations de production, ainsi que la prise en charge de certains passifs. L'acquisition de Canada Safeway a été conclue officiellement le 3 novembre 2013.

Rationalisation du réseau de magasins de vente au détail

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a terminé un examen exhaustif complet de son réseau de magasins de vente au détail. Cet examen s'inscrit dans la vision permanente de la direction qui vise à améliorer la productivité et la performance de son réseau et suit logiquement l'acquisition de Canada Safeway qui a été conclue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014. En s'appuyant sur cet examen détaillé, Sobeys a déterminé que des magasins sous-performants de manière constante, représentant environ 50 magasins (1,5 million de pieds carrés bruts au total) et 3,8 % du total de la superficie brute de son réseau de vente au détail, seront fermés. Approximativement 60 % des magasins touchés sont situés dans l'Ouest du Canada. Cette rationalisation renforcera la qualité du réseau de magasins de Sobeys et devrait améliorer le résultat net par suite des économies de coûts. Elle se traduira toutefois par une réduction des ventes futures d'environ 400 millions de dollars ou 1,9 % du total des ventes.

Les coûts de rationalisation et de restructuration liés à ces fermetures de magasins s'élèvent à 169,8 millions de dollars et sont compris dans les frais de vente et charges administratives du quatrième trimestre clos le 3 mai 2014. Cette charge comprend 137,1 millions de dollars pour les indemnités de départ, les fermetures d'établissements et autres frais, 35,8 millions de dollars liés à la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et une reprise de 3,1 millions de dollars des provisions relatives aux baux comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Placements et autres activités

En date du 3 mai 2014, le secteur des placements et autres activités d'Empire comprenait :

1. Une participation de 41,6 % (participation diluée de 39,3 %) comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, un fonds de placement immobilier canadien. Le FPI Crombie possède actuellement un portefeuille de 250 immeubles commerciaux au Canada, soit environ 17,6 millions de pieds carrés de superficie locative brute. La stratégie du FPI Crombie est de détenir et d'exploiter un portefeuille de haute qualité composé principalement de centres commerciaux ayant un magasin en alimentation ou une pharmacie comme locataire pilier et d'immeubles commerciaux à magasin autonome dans les 36 principaux marchés du Canada;

- Des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 40,7 % dans Genstar Development Partnership, de 48,6 % dans Genstar Development Partnership II, de 42,1 % chacune dans GDC Investments 4, L.P. et GDC Investments 6, L.P., de 45,8 % dans GDC Investments 7, L.P., de 43,7 % dans GDC Investments 8, L.P. et de 49,0 % dans The Fraipont Partnership (appelées collectivement « Genstar »). Genstar est un promoteur immobilier résidentiel qui exerce ses activités dans des secteurs choisis de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des États-Unis.

Le 27 juin 2013, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une convention finale avec Cineplex Inc. relative à la vente de 24 cinémas (170 écrans) dans le Canada atlantique et de deux cinémas (48 écrans) en Ontario. La Société avait également conclu une convention finale distincte avec Landmark Cinemas relative à la vente de 20 cinémas (179 écrans) en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Le 1^{er} novembre 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu la vente de 46 cinémas (397 écrans) dans le cadre d'opérations distinctes avec Cineplex Inc. et Landmark Cinemas. Le prix d'acquisition brut global versé à Empire Theatres dans le cadre des deux opérations se chiffrait approximativement à 259,2 millions de dollars en trésorerie. Voir la rubrique « Activités abandonnées » du présent rapport de gestion.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la Société a conclu un partenariat avec The Fraipont Partnership, sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence s'élevant à 49,0 %. Ce partenariat est comptabilisé dans le cadre de partenariats immobiliers (Genstar).

Au troisième trimestre de l'exercice 2014, GDC Investments 5, L.P., qui était comptabilisée dans les partenariats immobiliers (Genstar), a été dissoute.

Comptant des ventes annuelles de 21 milliards de dollars et des actifs d'environ 12,2 milliards de dollars, Empire et ses filiales, y compris leurs marchands affiliés et franchisés, emploient plus de 125 000 personnes.

Le trimestre de 13 semaines clos le 1^{er} février 2014 a été le premier trimestre à inclure les résultats découlant de l'acquisition de Canada Safeway.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 1^{er} novembre 2013, la Société a annoncé qu'Empire Theatres avait conclu la vente de 46 cinémas (397 écrans) dans le cadre d'opérations distinctes avec Cineplex Inc. et Landmark Cinemas, comme il a été annoncé le 27 juin 2013. À la suite de la vente, les résultats financiers d'Empire Theatres, tels qu'ils ont été comptabilisés précédemment dans le secteur des placements et autres activités, ont été inclus dans les activités abandonnées dans les états consolidés annuels audités du résultat net pour les exercices de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et le 4 mai 2013. Les activités abandonnées sont analysées et mentionnées dans le présent rapport de gestion. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

Faits saillants de nature financière de l'exercice 2014

- Ventes de 21,0 milliards de dollars, en hausse de 3,59 milliards de dollars ou 20,6 % (en hausse de 2,2 %, à l'exclusion de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway).
- Les ventes des magasins comparables de Sobeys sont demeurées similaires à celles de l'exercice précédent.
- Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 383,1 millions de dollars (résultat dilué par action de 4,78 \$), en hausse de 26,3 millions de dollars ou 7,4 % par rapport à 356,8 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,24 \$) pour l'exercice 2013.
- Résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 151,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,88 \$), comparativement à 372,3 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,47 \$) pour l'exercice précédent.
- Vente d'Empire Theatres représentant un profit avant impôts de 125,2 millions de dollars.
- Sobeys a ouvert, acquis ou relocalisé 94 magasins lui appartenant ou magasins franchisés, a acquis 223 magasins dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, a agrandi quatre magasins, a converti la bannière de 11 magasins ou les a réaménagés, s'est départie de 19 magasins et a fermé 45 magasins.
- Flux de trésorerie disponibles de 869,1 millions de dollars, comparativement à 430,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Dividende annuel par action de catégorie A sans droit de vote et par action ordinaire de catégorie B de 1,04 \$, en hausse par rapport à 0,96 \$ au cours de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

L'aperçu financier consolidé ci-après fait état de la performance financière pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport aux exercices de 52 semaines clos le 4 mai 2013 et le 5 mai 2012 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice de 52 semaines clos le					
	3 mai 2014		4 mai 2013 ¹⁾		5 mai 2012	
	En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes		En pourcentage des ventes	
Ventes	20 993,0 \$	100,00 %	17 400,8 \$	100,00 %	16 249,1 \$	100,00 %
BAIIA ²⁾	755,3	3,60 %	918,1	5,28 %	876,6	5,39 %
BAIIA ajusté ^{2) 3)}	1 043,3	4,97 %	898,3	5,16 %	856,2	5,27 %
Résultat d'exploitation ²⁾	328,5	1,56 %	573,2	3,29 %	534,3	3,29 %
Résultat d'exploitation ajusté ^{2) 3)}	630,2	3,00 %	553,4	3,18 %	513,9	3,16 %
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	151,0	0,72 %	372,3	2,14 %	339,4	2,09 %
Résultat net lié aux activités abandonnées	84,4	0,40 %	7,2	0,04 %	–	– %
Résultat net ⁴⁾	235,4	1,12 %	379,5	2,18 %	339,4	2,09 %
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	383,1	1,82 %	356,8	2,05 %	322,7	1,99 %
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	869,1	4,14 %	430,2	2,47 %	407,9	2,51 %
Résultat de base par action						
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	1,89 \$		5,48 \$		4,99 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	1,05 \$		0,11 \$		– \$	
Résultat net ⁴⁾	2,94 \$		5,59 \$		4,99 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	4,79 \$		5,25 \$		4,75 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	80,0		67,9		67,9	
Résultat dilué par action						
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	1,88 \$		5,47 \$		4,99 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	1,05 \$		0,11 \$		– \$	
Résultat net ⁴⁾	2,93 \$		5,58 \$		4,99 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	4,78 \$		5,24 \$		4,74 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	80,2		68,1		68,0	
Dividendes par action	1,04 \$		0,96 \$		0,90 \$	

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

4) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Perspectives

La direction continuera d'avoir comme principal objectif de maximiser la valeur durable à long terme d'Empire en accroissant la valeur de l'actif net de la Société.

La direction continue de consacrer son énergie et ses capitaux à la croissance durable à long terme de chacun de ses secteurs de la vente au détail de produits alimentaires et des biens immobiliers connexes. En procédant de la sorte, la Société maintient ses engagements d'appuyer l'objectif de Sobeys, soit d'être généralement reconnue comme le meilleur détaillant en alimentation et le meilleur endroit où travailler au Canada, et de miser sur les possibilités offertes qui découlent des solides relations existantes entre les activités de la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières. La direction participe au renforcement continu de la situation financière de la Société grâce à la gestion prudente du fonds de roulement et des flux de trésorerie disponibles dans chaque entreprise d'exploitation.

Vente au détail de produits alimentaires

Sobeys prévoit continuer à investir dans l'amélioration des infrastructures et de la productivité de façon constante afin de respecter l'intention qu'elle a déjà exprimée, c'est-à-dire de bâtir à long terme une entreprise de commerce au détail saine et durable, y compris les infrastructures. Cela suppose de continuer à établir une équipe solide de direction, tout en améliorant l'expérience des clients dans les magasins ainsi que la productivité.

Sobeys prévoit aussi se concentrer sur la gestion de ses effectifs et les programmes en magasin au cours de l'exercice 2015, afin d'améliorer davantage la productivité des magasins. Ces initiatives principales axées sur les clients aideront le réseau de magasins de vente au détail de Sobeys à ses clients la meilleure expérience de magasinage de produits alimentaires qui soit, en misant sur les solides fondements déjà établis.

Placements et autres activités

Empire reste concentrée sur sa participation dans le FPI Crombie. La Société est persuadée que la force de la relation entre Sobeys et le FPI Crombie, jumelée à une discipline de placement rigoureuse, se révélera un avantage concurrentiel durable et établira une corrélation positive avec l'accroissement de valeur pour les actionnaires d'Empire.

Empire prévoit continuer de bénéficier de l'avantage distinctif qui lui est inhérent dans les activités de mise en valeur immobilière de Sobeys dans le cadre desquelles elle lui fournit une solide expertise interne dans la sélection et la mise en valeur d'emplacements commerciaux qui seront offerts au FPI Crombie à des fins de vente.

Rendement pour les actionnaires

Au cours de l'exercice 2014, le rendement total de la Société pour les actionnaires s'est chiffré à 1,5 %, comme l'indique le tableau ci-après. Pour les cinq derniers exercices, le rendement annuel composé des actions de la Société s'est établi en moyenne à 8,6 % et à 11,6 % en moyenne au cours des dix derniers exercices. Ce rendement se compare au rendement annuel composé de l'indice composé S&P/TSX des cinq et des dix dernières années de 12,4 % et de 8,8 %, respectivement.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a accru son dividende de 8,3 % pour le porter à 1,04 \$ par action. Il s'agissait de la dix-huitième année consécutive d'augmentation. Le 26 juin 2014, le conseil d'administration a approuvé une autre augmentation de dividendes de 3,8 % pour le porter à 0,27 \$ par action trimestriellement, soit 1,08 \$ par action par année. Les dividendes d'Empire sont déclarés trimestriellement au gré du conseil d'administration.

Pour l'exercice clos le :	3 mai 2014	4 mai 2013	5 mai 2012	7 mai 2011	1 ^{er} mai 2010	TCAC de 5 ans ¹⁾
Cours de clôture par action	68,63 \$	68,58 \$	57,62 \$	54,14 \$	52,98 \$	7,0 %
Dividende versé par action	1,04 \$	0,96 \$	0,90 \$	0,80 \$	0,74 \$	8,2 %
Rendement de l'action sur le cours de clôture de l'exercice précédent	1,5 %	1,7 %	1,7 %	1,5 %	1,5 %	
Augmentation du cours de clôture de l'action	0,1 %	19,0 %	6,4 %	2,2 %	8,1 %	
Total du rendement annuel pour l'actionnaire ²⁾	1,5 %	21,0 %	8,1 %	3,7 %	9,9 %	8,6 %

1) Taux de croissance annuel composé (« TCAC »).

2) Le total du rendement annuel pour l'actionnaire est établi dans l'hypothèse du réinvestissement des dividendes trimestriels, par conséquent, il est possible qu'il ne corresponde pas à la somme des dividendes et du rendement des actions indiquée dans le tableau.

EXPLICATION PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

L'analyse qui suit traite de la performance financière consolidée d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comparativement à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

La performance financière de chacun des secteurs d'exploitation de la Société (vente au détail de produits alimentaires et placements et autres activités) fait l'objet d'une analyse détaillée à la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion.

Ventes

Les ventes consolidées pour l'exercice 2014 se sont élevées à 20,99 milliards de dollars, comparativement à 17,40 milliards de dollars pour l'exercice 2013, soit une hausse de 3,59 milliards de dollars ou 20,6 %. Au cours de cette période, les ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont augmenté de 3,60 milliards de dollars ou 20,7 %.

Le tableau qui suit montre le rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys avec les ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, et des ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et du secteur des placements et autres activités avec les ventes consolidées d'Empire tirées des activités poursuivies :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	3 mai 2014	4 mai 2013		
Secteur de la vente au détail de produits alimentaires				
Ventes comptabilisées par Sobeys	20 961,5 \$	17 345,8 \$	3 615,7 \$	20,8 %
Reclassement des revenus locatifs découlant des immeubles détenus comptabilisés par Sobeys	33,4	56,9		
	20 994,9	17 402,7	3 592,2	20,6 %
Élimination des ventes effectuées aux activités abandonnées	(7,1)	(11,7)		
Ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire	20 987,8	17 391,0	3 596,8	20,7 %
Ventes du secteur des placements et autres activités ¹⁾	5,2	9,8	(4,6)	(46,9)%
Ventes consolidées d'Empire	20 993,0 \$	17 400,8 \$	3 592,2 \$	20,6 %

1) Les ventes tirées d'Empire Theatres ont été comptabilisées dans les activités abandonnées.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Sobeys a comptabilisé des ventes de 20,96 milliards de dollars, en hausse de 3,62 milliards de dollars ou 20,8 % par rapport à des ventes de 17,34 milliards de dollars comptabilisées au cours de l'exercice 2013. La croissance des ventes comptabilisées par Sobeys en 2014 s'explique essentiellement par les ventes de 3,20 milliards de dollars relatives à l'acquisition de Canada Safeway, jumelées aux investissements constants de Sobeys dans son réseau de vente au détail, ainsi que par la mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising. Les ventes des magasins comparables de Sobeys (magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices présentés) sont demeurées similaires à celles de l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables ont été touchées par une inflation peu élevée des produits alimentaires, par l'augmentation concurrentielle de la superficie en pieds carrés sur le marché et par une intensité concurrentielle continue. Les ventes du secteur placements et autres activités d'Empire pour l'exercice 2014 se sont chiffrées à 5,2 millions de dollars, comparativement à 9,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 4,6 millions de dollars.

Le tableau suivant présente le rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway au cours de l'exercice 2014, les ventes comptabilisées par Sobeys ont augmenté de 413,0 millions de dollars ou 2,4 % comparativement à l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	3 mai 2014	4 mai 2013		
Ventes comptabilisées par Sobeys	20 961,5 \$	17 345,8 \$	3 615,7 \$	20,8 %
Ajustement pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway	(3 202,7)	–	(3 202,7)	
Ventes ajustées de Sobeys	17 758,8 \$	17 345,8 \$	413,0 \$	2,4 %

Pour les exercices de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et le 4 mai 2013, les ventes générées par Empire Theatres ont été comptabilisées dans les activités abandonnées. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

Pour plus de détails sur l'évolution des ventes par secteur, voir la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion.

BAIIA

Le BAIIA consolidé de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 a diminué de 162,8 millions de dollars ou 17,7 %, passant de 918,1 millions de dollars à 755,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La marge du BAIIA a baissé pour s'établir à 3,60 % à la clôture de l'exercice 2014 par rapport à 5,28 % pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par une augmentation des frais de vente et charges administratives de 169,8 millions de dollars essentiellement attribuable aux coûts de rationalisation du réseau, une hausse des coûts d'opération de 92,8 millions de dollars liés à l'acquisition de Canada Safeway, une baisse du profit sur la sortie d'actifs de 18,4 millions de dollars, un ajustement non récurrent des stocks de 17,1 millions de dollars, une diminution des profits de dilution de 13,9 millions de dollars, atténuée en partie par un BAIIA de 172,7 millions de dollars lié à l'acquisition de Canada Safeway.

Le tableau suivant présente l'ajustement du BAIIA relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
BAIIA ^{2) 3)} (consolidé)	755,3 \$	918,1 \$
Ajustements :		
Rationalisation du réseau	169,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	97,8	5,0
Ajustement des stocks	17,1	–
Coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation	12,1	9,1
Charges hors exploitation liées à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁴⁾	2,5	8,3
Fermeture d'usine	1,0	–
Profits de dilution	(4,3)	(18,2)
Profit sur la sortie d'actifs	(8,0)	(26,4)
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	2,4
	288,0	(19,8)
BAIIA ajusté ²⁾ (consolidé)	1 043,3 \$	898,3 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 23 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Le BAIIA tiré d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées.

4) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway; le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente de 8,3 millions de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le BAIIA consolidé ajusté comptabilisé pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'est établi à 1 043,3 millions de dollars, comparativement à 898,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 145,0 millions de dollars ou 16,1 %. La marge du BAIIA ajusté s'élevait à 4,97 % à la clôture de l'exercice 2014, comparativement à 5,16 % pour l'exercice précédent.

Pour plus de détails sur l'évolution du BAIIA par secteur, voir la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion.

Résultat d'exploitation

Pour l'exercice 2014, Empire a comptabilisé un résultat d'exploitation de 328,5 millions de dollars (1,56 % des ventes), en baisse de 244,7 millions de dollars par rapport aux 573,2 millions de dollars (3,29 % des ventes) comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013. Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Empire a comptabilisé un résultat d'exploitation ajusté de 630,2 millions de dollars (3,00 % des ventes), en hausse de 76,8 millions de dollars ou 13,9 % par rapport aux 553,4 millions de dollars (3,18 % des ventes) comptabilisés pour l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation ajusté ne prend pas en compte les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, tel qu'il est indiqué dans le tableau précédent pour le BAIIA, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles de 13,7 millions de dollars lié à l'acquisition de Canada Safeway.

Les secteurs ayant contribué à l'évolution du résultat d'exploitation consolidé par rapport au dernier exercice se détaillent comme suit :

- L'apport du résultat d'exploitation de Sobeys à Empire au cours de l'exercice 2014 a totalisé 291,6 millions de dollars, en baisse de 222,8 millions de dollars par rapport à 514,4 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent.
- Les placements et autres activités ont produit un résultat d'exploitation de 36,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2014, comparativement à 58,8 millions de dollars pour l'exercice 2013, une diminution de 21,9 millions de dollars.
 - Les produits tirés du FPI Crombie comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence se sont chiffrés à 19,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2014, comparativement à 13,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, une hausse de 5,5 millions de dollars.
 - L'apport des partenariats immobiliers (Genstar) au résultat d'exploitation s'est élevé à 30,4 millions de dollars, en hausse de 0,8 million de dollars par rapport aux 29,6 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent.
 - L'apport des autres activités (après les charges du siège social) s'est établi à une perte d'exploitation de 12,7 millions de dollars, comparativement à un résultat de 15,5 millions de dollars pour l'exercice précédent, un recul de 28,2 millions de dollars.

Pour plus de détails sur l'évolution du résultat d'exploitation par secteur, voir la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion.

Charges financières

Les charges financières, après les produits financiers, de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 se sont élevées à 133,2 millions de dollars, en hausse de 77,8 millions de dollars comparativement aux 55,4 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des charges d'intérêts de 81,2 millions de dollars, imputable à la croissance du niveau de la dette en raison du financement de l'acquisition de Canada Safeway, compensée en partie par une augmentation du total des produits financiers de 5,5 millions de dollars. L'augmentation du total des produits financiers s'explique essentiellement par des produits d'intérêts plus élevés tirés du placement des reçus de souscription et du produit des billets non garantis de Sobeys.

Pour plus de détails sur la dette consolidée, voir la sous-rubrique « Passifs » dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif sur les activités poursuivies par la Société pour l'exercice 2014 était de 18,6 %, comparativement à 26,3 % pour l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif s'explique essentiellement par une réévaluation de la provision pour impôt différé de la Société et par la réception de produits non imposables sur la cession de certains établissements vendus, compensées par la non-déductibilité partielle de certains coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway. Au cours du trimestre, la Société a terminé une réévaluation de ses provisions pour impôt différé et a procédé à l'ajustement de certains attributs de l'impôt différé et des taux d'imposition quasi adoptés connexes qui avaient été appliqués. Cette réévaluation s'est traduite par un recouvrement d'impôt de 20,7 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, une récupération de 0,8 million de dollars dans le résultat global, une augmentation des actifs d'impôt différé de 31,3 millions de dollars, une réduction de l'impôt sur le résultat exigible de 4,2 millions de dollars ainsi qu'une réduction de 5,6 millions de dollars dans les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Résultat net lié aux activités poursuivies

Le résultat net consolidé lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour l'exercice 2014, s'est établi à 151,0 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,88 \$), en comparaison de 372,3 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,47 \$) pour l'exercice 2013. La diminution de 221,3 millions de dollars est principalement attribuable aux coûts de rationalisation du réseau de 123,8 millions de dollars, après impôt, jumelés aux coûts d'opération et charges financières, à l'amortissement des immobilisations incorporelles et à l'ajustement non récurrent des stocks totalisant 105,5 millions de dollars, après impôt, liés à l'acquisition de Canada Safeway, tel qu'il est détaillé dans le tableau précédent. Le résultat net lié aux activités de Canada Safeway s'est établi à 78,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2014.

Le tableau suivant présente un ajustement du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	121,8 \$	334,2 \$
Placements et autres activités	29,2	38,1
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	151,0 \$	372,3 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué)	1,88 \$	5,47 \$
Ajustements ³⁾ :		
Rationalisation du réseau	123,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	76,0	4,0
Ajustement des stocks	12,7	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	10,2	–
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	8,5	6,7
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	6,6	–
Charges hors exploitation liées à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁴⁾	1,8	5,9
Fermeture d'usine	0,8	–
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	1,8
Profits de dilution	(3,0)	(13,0)
Profit sur la sortie d'actifs	(5,3)	(20,9)
	232,1	(15,5)
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 5)}	383,1 \$	356,8 \$
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	349,2 \$	325,3 \$
Placements et autres activités	33,9	31,5
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 5)}	383,1 \$	356,8 \$
Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué)	4,78 \$	5,24 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation diluée (en millions)	80,2	68,1

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

4) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts non récurrents, après impôt, de 1,8 million de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway; le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente, après impôt, de 5,9 millions de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

5) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Empire a comptabilisé un résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 383,1 millions de dollars (résultat dilué par action de 4,78 \$) par rapport à 356,8 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,24 \$) pour l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 3 mai 2014, Empire avait un nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) de 80,2 millions, comparativement à 68,1 millions pour l'exercice 2013.

Résultat net

Le résultat net consolidé de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 235,4 millions de dollars (résultat dilué par action de 2,93 \$) par rapport à 379,5 millions de dollars (résultat dilué par action de 5,58 \$) pour l'exercice 2013. Cette baisse de 144,1 millions de dollars s'explique par la diminution de 221,3 millions de dollars du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, tel qu'il a été fait mention précédemment, atténuée par l'augmentation de 77,2 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées.

Le résultat net lié aux activités abandonnées au cours de l'exercice 2014 s'est établi à 84,4 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,05 \$), par rapport à 7,2 millions de dollars (résultat dilué par action de 0,11 \$) pour l'exercice précédent, en hausse de 77,2 millions de dollars, principalement attribuable au profit découlant de la réévaluation et de la sortie d'actifs ainsi que des coûts de restructuration, après impôt, de 79,2 millions de dollars provenant de la vente d'Empire Theatres.

Le tableau suivant montre le rapprochement du résultat net sectoriel lié aux activités poursuivies d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, et du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	121,8 \$	334,2 \$	(212,4) \$
Placements et autres activités	29,2	38,1	(8,9)
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	151,0 \$	372,3 \$	(221,3) \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué)	1,88 \$	5,47 \$	(3,59) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	84,4	7,2	77,2
Résultat net par secteur ²⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	121,8 \$	334,2 \$	(212,4) \$
Placements et autres activités	113,6	45,3	68,3
Résultat net ²⁾	235,4 \$	379,5 \$	(144,1) \$
Résultat par action (dilué)	2,93 \$	5,58 \$	(2,65) \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Pour plus de détails sur la performance financière par secteur, voir la rubrique intitulée « Performance financière sectorielle de l'exercice 2014 » dans le présent rapport de gestion.

PERFORMANCE FINANCIÈRE SECTORIELLE DE L'EXERCICE 2014

Vente au détail de produits alimentaires

Faits saillants

- Au cours de l'exercice 2014, Sobey's a réalisé une croissance des ventes de 3,62 milliards de dollars ou 20,8 %, pour atteindre 20,96 milliards de dollars. Après ajustements pour tenir compte des ventes liées à l'acquisition de Canada Safeway, les ventes ont augmenté de 413,0 millions de dollars ou 2,4 %.
- Flux de trésorerie disponibles de 604,6 millions de dollars, comparativement à 310,5 millions de dollars pour l'exercice 2013.
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement totalisant 562,1 \$ millions de dollars pour l'exercice 2014 par rapport à 508,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Sobey's a ouvert, acquis ou relocalisé 94 magasins lui appartenant ou magasins franchisés, a acquis 223 magasins dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, a agrandi quatre magasins, a converti la bannière de 11 magasins ou les a réaménagés, a vendu 19 magasins et a fermé 45 magasins.

Pour évaluer la performance et la situation financière, la direction de Sobeys examine l'évolution d'un ensemble de mesures financières qui permettent d'évaluer la croissance des ventes, la rentabilité et la situation financière. Les principales mesures de la performance et de la situation financière de Sobeys sont énumérées ci-après.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		
	3 mai 2014	4 mai 2013	5 mai 2012
Croissance des ventes	20,8 %	8,3 %	1,8 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	0,0 %	1,3 %	1,4 %
Rendement des capitaux propres ¹⁾	3,1 %	12,6 %	13,3 %
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	41,6 %	20,9 %	27,2 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ¹⁾	4,7 x	0,9 x	1,2 x
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ²⁾	562 \$	508 \$	563 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Ce montant reflète les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement par Sobeys, compte non tenu des montants pour les acquisitions faites auprès de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

Sobeys a conclu officiellement l'acquisition de Canada Safeway le 3 novembre 2013. Sobeys devait vendre 23 magasins de vente au détail tel que le précisait une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence relativement à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et à la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway. Le 13 février 2014, Sobeys a annoncé avoir conclu des conventions d'acquisition ayant force obligatoire avec Overwaitea Food Group LP et Federated Co-operatives Limited visant à acquérir 22 des 23 magasins de vente au détail dont le dessaisissement était requis à la suite de l'acquisition de Canada Safeway. Outre les dessaisissements requis, Sobeys a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys. Sobeys a également signé une lettre d'intention ayant force obligatoire avec un autre détaillant pour la vente d'un magasin de vente au détail dont le dessaisissement était également requis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway. Les conventions d'acquisition ont toutes été approuvées par le Bureau de la concurrence.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a vendu 19 de ces 30 magasins de vente au détail en contrepartie de produits en trésorerie de 337,7 millions de dollars. Des actifs et des passifs de 112,2 millions de dollars liés aux 11 magasins de vente au détail restants ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente en date du 3 mai 2014. Dix de ces magasins ont été vendus après la clôture de l'exercice sous réserve d'ajustements et le dernier magasin restant devrait être vendu au cours du premier trimestre de l'exercice 2015 de la Société. Tous les produits serviront à rembourser les emprunts bancaires.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Sobeys a engagé des coûts d'acquisition avant impôt de 97,8 millions de dollars relatifs aux coûts externes juridiques, aux coûts de consultation, de diligence raisonnable et de conseils financiers et aux autres coûts liés à la conclusion de la convention. Ces coûts ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Coûts de la transformation et de la rationalisation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques

Au cours de l'exercice 2013, Sobeys a pratiquement terminé la mise en œuvre d'initiatives d'optimisation et de rationalisation des pratiques d'affaires portant sur l'ensemble des systèmes et visant à réduire la complexité et à améliorer les pratiques et l'efficacité à l'échelle de l'entreprise. Ces initiatives à l'échelle de l'entreprise appuient tous les aspects des activités, y compris les activités d'exploitation, le merchandising, la distribution, les ressources humaines et l'administration.

La mise en œuvre du programme de transformation des pratiques d'affaires et des systèmes informatiques a commencé au Québec au cours du premier trimestre de l'exercice 2010 et a été achevée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013. Les coûts de ces initiatives comprennent principalement les frais de main-d'œuvre, de mise en œuvre et de formation connexes. Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, Sobeys a engagé des coûts avant impôt de 8,6 millions de dollars dans le cadre de ces initiatives.

Après la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, Sobeys a commencé à intégrer l'entreprise acquise aux activités courantes de Sobeys. Pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Sobeys a comptabilisé des coûts d'intégration, avant impôt, de 8,0 millions de dollars et de 10,6 millions de dollars, respectivement. Ces coûts ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2013, Sobeys a débuté ses activités à son nouveau centre de distribution à Terrebonne, au Québec. Ce centre utilise le même matériel et la même technologie automatisés que ceux utilisés par le centre de distribution de Vaughan, en Ontario. Au cours de l'exercice 2013, Sobeys a comptabilisé des indemnités de départ avant impôt relatives au réseau de distribution au Québec de 2,4 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2014, Sobeys a procédé à des restructurations organisationnelles et a comptabilisé des coûts, avant impôt, de 3,0 millions de dollars dans le cadre de cette initiative. Sobeys a également effectué une restructuration organisationnelle similaire et procédé à des nominations correspondantes aux postes de gestion au cours de l'exercice de 2013, ce qui s'est traduit par des coûts, avant impôt, de 9,1 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

Le tableau suivant résume l'apport de Sobeys aux ventes consolidées d'Empire, au BAIIA, au BAIIA ajusté, au résultat d'exploitation, au résultat d'exploitation ajusté, au résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, et au résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le ¹⁾		Variation en \$	Variation en %
	3 mai 2014	4 mai 2013 ²⁾		
Ventes	20 987,8 \$	17 391,0 \$	3 596,8 \$	20,7 %
BAIIA ³⁾	717,9	858,6	(140,7)	(16,4) %
BAIIA ajusté ^{3) 4)}	999,2	848,0	151,2	17,8 %
Résultat d'exploitation ³⁾	291,6	514,4	(222,8)	(43,3) %
Résultat d'exploitation ajusté ^{3) 4)}	586,6	503,8	82,8	16,4 %
Résultat net ⁵⁾	121,8	334,2	(212,4)	(63,6) %
Résultat net ajusté ^{3) 4) 5)}	349,2	325,3	23,9	7,3 %

1) Après les ajustements de consolidation qui comprennent une répartition du prix d'acquisition provenant de la privatisation de Sobeys.

2) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

4) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

5) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire a réalisé des ventes de 20,99 milliards de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, en hausse de 3,60 milliards de dollars ou 20,7 %, comparativement à l'exercice 2013. La croissance des ventes comptabilisées par Sobeys en 2014 s'explique essentiellement par des ventes de 3,20 milliards de dollars par suite de l'acquisition de Canada Safeway, jumelées aux investissements constants de Sobeys dans son réseau de vente au détail, ainsi que par la mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising. Au cours de l'exercice considéré, les ventes des magasins comparables de Sobeys sont demeurées similaires à celles de l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables ont été touchées par une faible inflation des produits alimentaires, l'augmentation concurrentielle de la superficie en pieds carrés sur le marché et une intensité concurrentielle continue.

Le tableau suivant présente le rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway, les ventes comptabilisées par Sobeys ont augmenté de 413,0 millions de dollars ou 2,4 % pour l'exercice 2014 par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	3 mai 2014	4 mai 2013		
Ventes comptabilisées par Sobeys	20 961,5 \$	17 345,8 \$	3 615,7 \$	20,8 %
Ajustement pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway	(3 202,7)	–	(3 202,7)	
Ventes ajustées de Sobeys	17 758,8 \$	17 345,8 \$	413,0 \$	2,4 %

Profit brut

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, Sobeys a comptabilisé un profit brut de 5 016,1 millions de dollars, en hausse de 1 003,0 millions de dollars ou 25,0 % par rapport à un profit brut de 4 013,1 millions de dollars pour l'exercice 2013. La marge brute a augmenté de 79 points de base pour s'établir à 23,93 % pour l'exercice clos le 3 mai 2014, comparativement à 23,14 % pour l'exercice 2013. L'augmentation du profit brut et de la marge brute s'explique principalement par un apport de 985,7 millions de profit brut lié à l'acquisition de Canada Safeway, après un ajustement non récurrent des stocks de 17,1 millions de dollars. L'ajustement non récurrent des stocks s'explique par l'estimation de la juste valeur préliminaire effectuée par Sobeys à l'aide d'informations financières historiques de Canada Safeway, après avoir pris en compte une réduction pour les frais de vente et les marges de profit à la suite des efforts de vente. Le montant a été passé en charges au cours du troisième trimestre à la suite de la vente du stock pertinent.

Exception faite de l'incidence liée à Canada Safeway, la marge brute aurait été de 22,69 %, en baisse de 45 points de base par rapport à l'exercice précédent. De façon générale, le profit brut et la marge brute ont subi l'incidence des facteurs suivants au cours de l'exercice : i) les freintes de stock accrues découlant principalement de la rotation des stocks de produits frais de Sobeys et les freintes découlant des nouveaux programmes commerciaux novateurs dans le cadre de la stratégie de Sobeys visant à être un créateur inégalé d'expériences donnant le goût aux Canadiens de mieux manger; ii) un contexte très axé sur les promotions; iii) la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, ce qui a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats américains; et iv) la réforme réglementaire des médicaments en cours qui a touché le nombre de produits génériques et le taux de remboursement des prescriptions de médicaments génériques.

BAIIA

L'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire s'est élevé à 717,9 millions de dollars (3,42 % des ventes) pour l'exercice 2014, en baisse de 140,7 millions de dollars ou 16,4 % par rapport à 856,8 millions de dollars (4,94 % des ventes) pour l'exercice 2013. Le BAIIA a été touché par des facteurs qui ont eu une incidence sur la marge brute, comme il en a déjà été fait mention, et par l'augmentation des frais de vente et charges administratives principalement attribuable aux coûts de rationalisation du réseau de 169,8 millions de dollars et à une hausse des coûts d'opération de 92,8 millions de dollars liés à l'acquisition de Canada Safeway, jumelés à une baisse des profits sur la sortie d'actifs de 19,6 millions de dollars, atténués en partie par le BAIIA de 172,7 millions de dollars attribuable à l'acquisition de Canada Safeway. Depuis l'acquisition jusqu'à la clôture de l'exercice 2014, une période de 26 semaines, Sobeys a comptabilisé 29,3 millions de dollars de réductions de coûts par suite des synergies réalisées relativement à l'acquisition.

Le tableau suivant présente les ajustements au BAIIA attribuable au secteur des ventes au détail de produits alimentaires pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
BAIIA ²⁾ (apport de Sobeys)	717,9 \$	856,8 \$
Ajustements :		
Rationalisation du réseau	169,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	97,8	5,0
Ajustement des stocks	17,1	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	3,0	9,1
Fermeture d'usine	1,0	–
Profits de dilution	(0,6)	(0,7)
Profit sur la sortie d'actifs	(6,8)	(26,4)
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	2,4
	281,3	(10,6)
BAIIA ajusté ²⁾	999,2 \$	848,0 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, l'apport de Sobeys au BAIIA ajusté d'Empire s'est élevé à 999,2 millions de dollars (4,76 % des ventes) au cours de l'exercice 2014, en hausse de 151,2 millions de dollars ou 17,8 %, comparativement à 848,0 millions de dollars (4,88 % des ventes) pour l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

L'apport de Sobeys au résultat d'exploitation d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'est établi à 291,6 millions de dollars (1,39 % des ventes), en baisse de 222,8 millions de dollars par rapport à 514,4 millions de dollars (2,96 % des ventes) pour l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement des facteurs qui ont eu une incidence sur le BAIIA, jumelés aux charges d'amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ainsi qu'aux charges d'amortissement des immobilisations incorporelles de 48,8 millions de dollars et de 13,7 millions de dollars, respectivement, liées à l'acquisition de Canada Safeway. Ces facteurs ont été atténués en partie par un résultat d'exploitation de 110,2 millions de dollars directement attribuables à l'inclusion de Canada Safeway.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente les ajustements au résultat d'exploitation attribuable au secteur des ventes au détail de produits alimentaires pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat d'exploitation ²⁾ (apport de Sobeys)	291,6 \$	514,4 \$
Ajustements :		
Rationalisation du réseau	169,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	97,8	5,0
Ajustement des stocks	17,1	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	13,7	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	3,0	9,1
Fermeture d'usine	1,0	–
Profits de dilution	(0,6)	(0,7)
Profit sur la sortie d'actifs	(6,8)	(26,4)
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	2,4
	295,0	(10,6)
Résultat d'exploitation ajusté ²⁾	586,6 \$	503,8 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, l'apport de Sobeys au résultat d'exploitation ajusté d'Empire pour l'exercice 2014 s'est établi à 586,6 millions de dollars (2,79 % des ventes), comparativement à 503,8 millions de dollars (2,90 % des ventes) pour l'exercice 2013, une hausse de 82,8 millions de dollars ou 16,4 %.

Résultat net

L'apport de Sobeys au résultat net d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 121,8 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, en baisse de 212,4 millions de dollars, comparativement aux 334,2 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par le résultat de 123,8 millions de dollars, après impôt, lié aux coûts de rationalisation du réseau, jumelé à 105,5 millions de dollars, après impôt, liés aux coûts d'opération et aux charges financières, à l'amortissement des immobilisations incorporelles et à l'ajustement non récurrent des stocks relatifs à l'acquisition de Canada Safeway. Le résultat net lié aux activités de Canada Safeway pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'est élevé à 78,9 millions de dollars.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente les ajustements apportés aux fins de calcul de l'apport de Sobeys au résultat net ajusté consolidé d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net (apport de Sobeys) ²⁾	121,8 \$	334,2 \$
Ajustements ³⁾ :		
Rationalisation du réseau	123,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	76,0	4,0
Ajustement des stocks	12,7	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	10,2	–
Coûts de la restructuration organisationnelle	2,2	6,7
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	6,6	–
Fermeture d'usine	0,8	–
Profits de dilution	(0,4)	(0,5)
Profit sur la sortie d'actifs	(4,5)	(20,9)
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	1,8
	227,4	(8,9)
Résultat net ajusté ^{2) 4)}	349,2 \$	325,3 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

4) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Résultat net ajusté

L'apport de Sobeys au résultat net ajusté d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est élevé à 349,2 millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à 325,3 millions de dollars pour l'exercice 2013, soit une augmentation de 23,9 millions de dollars ou 7,3 %.

Placements et autres activités

Faits saillants

- Vente d'Empire Theatres pour un profit découlant de la réévaluation et de la sortie d'actifs ainsi que des coûts de restructuration après impôt de 79,2 millions de dollars.
- Capitalisation boursière du FPI Crombie supérieure à 1,6 milliard de dollars portant la participation d'Empire à une juste valeur de 682,9 millions de dollars.
- Part du résultat des partenariats immobiliers (Genstar) de 30,4 millions de dollars, comparativement à 29,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- Part du résultat du FPI Crombie de 19,2 millions de dollars, comparativement à 13,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente les ventes, le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat d'exploitation, le résultat net lié aux activités poursuivies, le résultat net lié aux activités abandonnées, le résultat net et le résultat net ajusté lié aux activités poursuivies pour le secteur des placements et autres activités :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le		Variation en \$
	3 mai 2014	4 mai 2013	
Ventes ¹⁾	5,2 \$	9,8 \$	(4,6) \$
BAIIA ^{1) 2)}	37,4	59,5	(22,1)
BAIIA ajusté ^{2) 3)}	44,1	50,3	(6,2)
Résultat d'exploitation ²⁾			
FPI Crombie ^{4) 5)}	19,2	13,7	5,5
Partenariats immobiliers ⁶⁾	30,4	29,6	0,8
Autres activités, après les charges du siège social ^{1) 7)}	(12,7)	15,5	(28,2)
	36,9	58,8	(21,9)
Résultat net lié aux activités poursuivies	29,2	38,1	(8,9)
Résultat net lié aux activités abandonnées	84,4	7,2	77,2
Résultat net	113,6	45,3	68,3
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3)}	33,9	31,5	2,4

1) Les résultats tirés d'Empire Theatres ont été comptabilisés dans les activités abandonnées.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

4) Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence de 41,6 % (participation de 42,8 % au 4 mai 2013) dans le FPI Crombie.

5) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway; le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente de 8,3 millions de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

6) Participations dans Genstar.

7) L'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de 9,1 millions de dollars, des profits de dilution de 3,7 millions de dollars et un profit sur la sortie d'actifs de 1,2 million de dollars (des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de néant, des profits de dilution de 17,5 millions de dollars et un profit sur la sortie d'actifs de néant pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013).

Au 3 mai 2014, le portefeuille de placements d'Empire, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie et Genstar, est composé de :

(en millions de dollars)	3 mai 2014			4 mai 2013		
	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent	Juste valeur	Valeur comptable	Profit latent
Participation dans le FPI Crombie	682,9 \$	333,5 \$	349,4 \$	622,7 \$	195,2 \$	427,5 \$
Participation dans Genstar ¹⁾	211,0	211,0	–	203,2	203,2	–
Canadian Digital Cinema Partnership ¹⁾	9,7	9,7	–	9,2	9,2	–
Autres placements ^{1) 2)}	24,8	24,8	–	39,5	39,5	–
	928,4 \$	579,0 \$	349,4 \$	874,6 \$	447,1 \$	427,5 \$

1) Selon l'hypothèse voulant que la juste valeur corresponde à la valeur comptable.

2) Comprend un placement dans les débetures de second rang non garanties convertibles de série D du FPI Crombie (les « débetures ») d'une valeur de marché de 24,6 millions de dollars (24,8 millions de dollars au 4 mai 2013). Au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, la Société a acheté pour 24,0 millions de dollars de débetures qui, au 3 mai 2014, avaient une valeur de marché de 24,6 millions de dollars. Le 25 septembre 2012, la Société a converti les débetures de second rang non garanties convertibles de série B d'une valeur nominale de 10,0 millions de dollars en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 millions de dollars, entraînant un profit avant impôt de 3,8 millions de dollars.

Ventes

Les ventes liées aux placements et aux autres activités se sont établies à 5,2 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, par rapport à 9,8 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, soit une baisse de 4,6 millions de dollars. Les ventes tirées d'Empire Theatres ont été comptabilisées dans les activités abandonnées. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, voir la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

BAlIA

L'apport des placements et autres activités au BAlIA d'Empire pour l'exercice 2014 s'est élevé à 37,4 millions de dollars, comparativement à 59,5 millions de dollars pour l'exercice précédent, une baisse de 22,1 millions de dollars. L'exercice 2014 comprend des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de 9,1 millions de dollars (néant pour l'exercice 2013), une charge hors exploitation liée à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2,5 millions de dollars (8,3 millions de dollars pour l'exercice 2013), des profits de dilution de 3,7 millions de dollars (17,5 millions de dollars pour l'exercice 2013) et un profit sur la sortie d'actifs de 1,2 million de dollars (néant pour l'exercice 2013).

Le tableau suivant présente les ajustements au BAlIA attribuables au secteur des placements et autres activités pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013
BAlIA ^{1) 2)} (placements et autres activités)	37,4 \$	59,5 \$
Ajustements :		
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	9,1	-
Charge hors exploitation liée à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	2,5	8,3
Profits de dilution	(3,7)	(17,5)
Profit sur la sortie d'actifs	(1,2)	-
	6,7	(9,2)
BAlIA ajusté ¹⁾	44,1 \$	50,3 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le BAlIA tiré d'Empire Theatres a été comptabilisé dans les activités abandonnées.

3) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts non récurrents de 2,5 millions de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway; le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente de 8,3 millions de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, l'apport des placements et autres activités au BAlIA ajusté d'Empire s'est élevé à 44,1 millions de dollars pour l'exercice 2014, en baisse de 6,2 millions de dollars ou 12,3 %, comparativement à 50,3 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation des placements et autres activités pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'établissait à 36,9 millions de dollars, comparativement à 58,8 millions de dollars pour l'exercice précédent, une baisse de 21,9 millions de dollars.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, l'apport des placements et autres activités au résultat d'exploitation ajusté d'Empire pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'est établi à 43,6 millions de dollars, en baisse de 6,0 millions de dollars ou 12,1 %, comparativement à 49,6 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013. Le résultat d'exploitation ajusté ne tient pas compte des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.

Les facteurs ayant contribué au résultat d'exploitation au cours de l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant des participations de la Société dans le FPI Crombie s'est élevé à 19,2 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, en hausse de 5,5 millions de dollars par rapport aux 13,7 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013. L'augmentation s'explique principalement par un accroissement du résultat d'exploitation net tiré des immeubles découlant des acquisitions et des activités de réaménagement, ainsi que par une charge hors exploitation de 8,3 millions de dollars engagée au cours de l'exercice 2013 relativement au résultat retraité du FPI Crombie, compensés en partie par des charges non récurrentes de 2,5 millions de dollars se rapportant au financement des 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway.
- Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence provenant des participations de la Société dans les partenariats immobiliers (Genstar) s'est élevé à 30,4 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, soit une hausse de 0,8 million de dollars, comparativement aux 29,6 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice précédent, principalement attribuable à des ventes de terrains plus élevées.
- L'apport des autres activités (après les charges du siège social) au résultat d'exploitation s'est chiffré à (12,7) millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à 15,5 millions de dollars pour l'exercice 2013, en baisse de 28,2 millions de dollars. L'exercice 2014 comprend des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation de 9,1 millions de dollars, des profits de dilution de 3,7 millions de dollars et un profit sur la sortie d'actifs de 1,2 million de dollars (néant, 17,5 millions de dollars et néant respectivement, pour l'exercice 2013).

Résultat net

L'apport des placements et autres activités au résultat net consolidé d'Empire s'est chiffré à 113,6 millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à un apport de 45,3 millions de dollars pour l'exercice 2013. La hausse de 68,3 millions de dollars s'explique principalement par une augmentation du résultat net lié aux activités abandonnées de 77,2 millions de dollars, compensée en partie par une baisse du résultat net lié aux activités poursuivies de 8,9 millions de dollars, tel qu'il a été fait mention. Le résultat net lié aux activités abandonnées comprend un profit découlant de la réévaluation et de la sortie d'actifs ainsi que des coûts de restructuration, après impôt, de 79,2 millions de dollars provenant de la vente d'Empire Theatres.

Le tableau suivant présente les ajustements au résultat net lié aux activités poursuivies relativement aux éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013
Résultat net lié aux activités poursuivies (placements et autres activités)	29,2 \$	38,1 \$
Ajustements ¹⁾ :		
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	6,3	–
Charges hors exploitation liées à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²⁾	1,8	5,9
Profits de dilution	(2,6)	(12,5)
Profit sur la sortie d'actifs	(0,8)	–
	4,7	(6,6)
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	33,9 \$	31,5 \$

1) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

2) Le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts non récurrents, après impôt, de 1,8 million de dollars relatifs au financement de l'acquisition de 70 immeubles acquis par le FPI Crombie dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway; le résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence du FPI Crombie pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente, après impôt, de 5,9 millions de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies

L'apport des placements et autres activités au résultat net ajusté lié aux activités poursuivies pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 s'est élevé à 33,9 millions de dollars, comparativement à 31,5 millions de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 2,4 millions de dollars. L'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation, après impôt, de 6,3 millions de dollars, une charge hors exploitation liée à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après impôt, de 1,8 million de dollars, des profits de dilution, après impôt, de 2,6 millions de dollars, un profit sur la sortie d'actifs, après impôt, de 0,8 million de dollars (néant, 5,9 millions de dollars, 12,5 millions de dollars et néant respectivement, pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau suivant résume les principales informations financières tirées des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société pour chacun des huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2014				Exercice 2013 ¹⁾			
	4 ^e trimestre (13 sem.) 3 mai 2014	3 ^e trimestre (13 sem.) 1 ^{er} févr. 2014	2 ^e trimestre (13 sem.) 2 nov. 2013	1 ^{er} trimestre (13 sem.) 3 août 2013	4 ^e trimestre (13 sem.) 4 mai 2013	3 ^e trimestre (13 sem.) 2 févr. 2013	2 ^e trimestre (13 sem.) 3 nov. 2012	1 ^{er} trimestre (13 sem.) 4 août 2012
Ventes	5 937,5 \$	6 017,6 \$	4 428,5 \$	4 609,4 \$	4 257,4 \$	4 285,5 \$	4 348,8 \$	4 509,1 \$
Résultat d'exploitation ²⁾	22,9	65,3	106,4	133,9	150,3	109,7	138,2	175,0
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	1,5	6,4	60,5	82,6	102,5	71,4	90,3	108,1
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,7)	(6,0)	108,7	(17,6)	3,4	2,7	1,6	(0,5)
Résultat net ³⁾	0,8 \$	0,4 \$	169,2 \$	65,0 \$	105,9 \$	74,1 \$	91,9 \$	107,6 \$
Résultat de base par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,22 \$	1,51 \$	1,05 \$	1,33 \$	1,59 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,07)	1,60	(0,26)	0,05	0,04	0,02	(0,01)
Résultat net ³⁾	0,01 \$	- \$	2,49 \$	0,96 \$	1,56 \$	1,09 \$	1,35 \$	1,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3	92,0	68,0	67,9	67,9	67,9	67,9	67,9
Résultat dilué par action								
Résultat net lié aux activités poursuivies ³⁾	0,02 \$	0,07 \$	0,89 \$	1,21 \$	1,51 \$	1,05 \$	1,33 \$	1,59 \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,01)	(0,07)	1,59	(0,26)	0,05	0,04	0,02	(0,01)
Résultat net ³⁾	0,01 \$	- \$	2,48 \$	0,95 \$	1,56 \$	1,09 \$	1,35 \$	1,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,4	92,1	68,2	68,2	68,1	68,1	68,1	68,0

1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 11 des états financiers consolidés résumés non audités du quatrième trimestre de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Tel qu'il est illustré dans le tableau précédent, sur une base comparable de 13 semaines, les ventes de la Société ont continué d'enregistrer une progression en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent. La progression continue des ventes s'explique principalement par la performance de Sobeys à la suite de son adhésion à une stratégie d'établissement de prix concurrentiels, de l'augmentation de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, de l'amélioration du service à l'échelle des magasins et de l'innovation en matière de produits et services. Le trimestre clos le 1^{er} février 2014 a été le premier trimestre à inclure les ventes des 213 épicerie à gamme complète de services, des 200 pharmacies en magasin, des 62 postes d'essence en co-implantation et des 10 magasins de vins et spiritueux compris dans l'acquisition de Canada Safeway. Les ventes comprennent les fluctuations attribuables aux pressions du marché inflationniste et déflationniste en glissement trimestriel. La Société subit les facteurs saisonniers, en particulier au cours des mois d'été et des périodes des fêtes, comme en témoignent les résultats présentés précédemment.

Les ventes consolidées et le résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, ont été touchés par l'acquisition de Canada Safeway par Sobeys, les autres activités d'investissement de la Société, le milieu concurrentiel, les initiatives de gestion des coûts, les prix des aliments et les tendances du secteur d'activité en général, le caractère cyclique du marché immobilier résidentiel et commercial ainsi que par d'autres facteurs de risque tels qu'ils sont mentionnés dans le présent rapport de gestion.

Tableau sommaire des résultats financiers consolidés pour le quatrième trimestre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestre de 13 semaines clos le			
	3 mai 2014		4 mai 2013 ¹⁾	
	Pourcentage des ventes		Pourcentage des ventes	
Ventes	5 937,5 \$	100,00 %	4 257,4 \$	100,00 %
BAIIA ²⁾	147,4	2,48 %	238,6	5,60 %
BAIIA ajusté ^{2) 3)}	318,7	5,37 %	230,1	5,40 %
Résultat d'exploitation ²⁾	22,9	0,39 %	150,3	3,53 %
Résultat d'exploitation ajusté ^{2) 3)}	199,0	3,35 %	141,8	3,33 %
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	1,5	0,03 %	102,5	2,41 %
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,7)	(0,01)%	3,4	0,08 %
Résultat net ⁴⁾	0,8	0,01 %	105,9	2,49 %
Résultat d'exploitation ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	131,3	2,21 %	95,7	2,25 %
Résultat de base par action				
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	0,02 \$		1,51 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,01) \$		0,05 \$	
Résultat net ⁴⁾	0,01 \$		1,56 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	1,42 \$		1,41 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (en millions)	92,3		67,9	
Résultat dilué par action				
Résultat net lié aux activités poursuivies ⁴⁾	0,02 \$		1,51 \$	
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,01) \$		0,05 \$	
Résultat net ⁴⁾	0,01 \$		1,56 \$	
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3) 4)}	1,42 \$		1,40 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué (en millions)	92,4		68,1	

- 1) Les montants ont été retraités à la suite d'une modification d'une méthode comptable et du reclassement des activités abandonnées. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 11 des états financiers consolidés résumés non audités du quatrième trimestre de la Société.
- 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.
- 4) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

Ventes

Les ventes consolidées du quatrième trimestre de l'exercice 2014 se sont élevées à 5,94 milliards de dollars, comparativement à 4,26 milliards de dollars pour l'exercice précédent, en hausse de 1,68 milliard de dollars ou 39,5 %. L'apport des ventes du secteur de la vente au détail de produits alimentaires s'est établi à 5,94 milliards de dollars, comparativement à 4,26 milliards de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2013. Compte non tenu de l'incidence des ventes liées à l'acquisition de Canada Safeway, les ventes consolidées ont augmenté de 94,3 millions de dollars ou 2,2 %. Les ventes des magasins comparables de Sobeys ont progressé de 0,2 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire a réalisé des ventes de 5,95 milliards de dollars pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, en hausse de 1,70 milliard de dollars ou 40,1 %, comparativement à des ventes de 4,24 milliards de dollars comptabilisées durant l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des ventes liées à l'acquisition de Canada Safeway, les ventes du quatrième trimestre de Sobeys ont augmenté de 115,1 millions de dollars ou 2,7 %. La croissance des ventes comptabilisées par Sobeys au quatrième trimestre représente le résultat direct de l'augmentation de la superficie de vente au détail en pieds carrés découlant des nouveaux magasins et des agrandissements, jumelée à la mise en œuvre continue d'initiatives portant sur les ventes et le merchandising, l'amélioration du service à l'échelle des magasins et l'innovation en matière de produits et services.

Le tableau suivant présente un rapprochement des ventes comptabilisées par Sobeys pour le quatrième trimestre :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$	Variation en %
	3 mai 2014	4 mai 2013		
Ventes comptabilisées par Sobeys	5 945,4 \$	4 244,5 \$	1 700,9 \$	40,1 %
Ajustement pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition de Canada Safeway	(1 585,8)	–	(1 585,8)	
Ventes ajustées de Sobeys	4 359,6 \$	4 244,5 \$	115,1 \$	2,7 %

Les ventes liées aux placements et aux autres activités se sont établies à 0,5 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, par rapport à 0,6 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une baisse de 0,1 million de dollars. Les ventes tirées d'Empire Theatres pour les trimestres de 13 semaines clos le 3 mai 2014 et le 4 mai 2013 ont été comptabilisées dans les activités abandonnées. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées, voir la note 11 des états financiers consolidés résumés non audités du quatrième trimestre clos le 3 mai 2014.

Profit brut

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, Sobeys a comptabilisé un profit brut de 1 513,2 millions de dollars, en hausse de 517,3 millions de dollars, par rapport au trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013. La marge brute a augmenté de 199 points de base, passant de 23,46 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, pour s'établir à 25,45 % pour le trimestre considéré. L'augmentation du profit brut et de la marge brute s'explique principalement par un apport de 502,4 millions de dollars de profit brut lié à l'acquisition de Canada Safeway. Compte non tenu de l'incidence liée à Canada Safeway, la marge brute se serait établie à 23,18 %, une baisse de 28 points de base par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. De façon générale, le profit brut et la marge brute ont aussi subi l'incidence des facteurs suivants au cours du quatrième trimestre : i) les freintes accrues découlant principalement de la rotation des stocks de produits frais de Sobeys et les freintes découlant des nouveaux programmes commerciaux novateurs dans le cadre de la stratégie de Sobeys visant à être un créateur inégalé d'expériences donnant le goût aux Canadiens de mieux manger; ii) un contexte très axé sur les promotions; iii) la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, ce qui a eu une incidence sur le coût en dollars canadiens des achats américains; iv) la réforme réglementaire des médicaments en cours qui a touché le nombre de produits génériques et le taux de remboursement des prescriptions de médicaments génériques.

BAIIA

Le BAIIA consolidé du quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'est établi à 147,4 millions de dollars, comparativement à 238,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, une baisse de 91,2 millions de dollars ou 38,2 %. La marge du BAIIA a diminué de 312 points de base pour s'établir à 2,48 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014, comparativement à 5,60 % pour l'exercice précédent.

Les facteurs ayant contribué au changement du BAIIA consolidé par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent sont les suivants :

- L'apport de Sobeys au BAIIA d'Empire s'est élevé à 130,3 millions de dollars, comparativement à 217,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, en baisse de 87,2 millions de dollars ou 40,1 %. Le BAIIA de Sobeys du quatrième trimestre comprend des coûts de rationalisation de 169,8 millions de dollars et des frais de fermeture d'usine de 1,0 million de dollars. Ces coûts ont été compensés en partie par un BAIIA de 89,5 millions de dollars lié à l'acquisition de Canada Safeway et par une réduction des coûts d'opération de 1,8 million de dollars liés à l'acquisition de Canada Safeway. Au cours du quatrième trimestre, Sobeys a comptabilisé 23,0 millions de dollars de réductions de coûts découlant des synergies réalisées relativement à l'acquisition.
- L'apport des placements et autres activités au BAIIA s'est élevé à 17,1 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement à 21,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4,0 millions de dollars ou 19,0 %.

Le tableau suivant présente les ajustements au BAIIA pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013
BAIIA ¹⁾ (consolidé)	147,4 \$	238,6 \$
Ajustements :		
Rationalisation du réseau	169,8	–
Coûts d'opération liés à l'acquisition de Canada Safeway	3,2	5,0
Fermeture d'usine	1,0	–
Profit sur la sortie d'actifs	(2,7)	(14,8)
Coûts de restructuration organisationnelle et de réorganisation	–	2,0
Charges hors exploitation liées à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	1,5
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	(0,7)
Profits de dilution	–	(1,5)
	171,3	(8,5)
BAIIA ajusté ¹⁾	318,7 \$	230,1 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de 2014 s'est établi à 318,7 millions de dollars (5,37 % des ventes), comparativement à 230,1 millions de dollars (5,40 % des ventes) pour l'exercice précédent, soit une hausse de 88,6 millions de dollars ou 38,5 %.

Résultat d'exploitation

La Société a comptabilisé un résultat d'exploitation de 22,9 millions de dollars pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement à 150,3 millions de dollars pour le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013. La diminution de 127,4 millions de dollars du résultat d'exploitation s'explique par un apport moins élevé au résultat d'exploitation par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires de 122,8 millions de dollars ainsi qu'un apport moindre des placements et autres activités de 4,6 millions de dollars.

- L'apport du résultat d'exploitation de Sobeys à Empire au cours du quatrième trimestre s'est établi à 6,0 millions de dollars, comparativement à 128,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le déclin de 122,8 millions de dollars s'explique principalement par les coûts de rationalisation du réseau de 169,8 millions de dollars, une augmentation des charges d'amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ainsi que des charges d'amortissement des immobilisations incorporelles de 19,0 millions et de 4,8 millions de dollars engagées au cours du trimestre considéré relativement à l'acquisition de Canada Safeway, partiellement atténués par un résultat d'exploitation de 61,4 millions de dollars lié à l'acquisition de Canada Safeway.
- Les produits tirés de la participation de la Société dans le FPI Crombie comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence se sont élevés à 6,9 millions de dollars, une hausse de 2,0 millions de dollars ou 40,8 % comparativement aux 4,9 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent. Les produits du trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 tirés de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence comprennent une charge ponctuelle de 1,5 million de dollars relativement au résultat retraité du FPI Crombie.
- L'apport des partenariats immobiliers (Genstar) au résultat d'exploitation s'est élevé à 10,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en baisse de 2,8 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2013.
- L'apport des autres activités (après les charges du siège social) au résultat d'exploitation s'est chiffré à (0,9) million de dollars, comparativement à 2,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. L'apport des autres activités (après les charges du siège social) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013 comprenait des profits de dilution de 1,5 million de dollars.

Après ajustements pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société, le résultat d'exploitation ajusté du quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'est établi à 199,0 millions de dollars, comparativement à 141,8 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 57,2 millions de dollars ou 40,3 %. Le résultat d'exploitation ajusté ne prend pas en compte les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles de 4,8 millions de dollars liées à l'acquisition de Canada Safeway.

Charges financières

Les charges financières consolidées, après les produits financiers, pour le quatrième trimestre de 2014 se sont élevées à 47,6 millions de dollars, par rapport à 13,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse de 34,0 millions de dollars découle principalement de l'augmentation de la charge d'intérêts de 32,6 millions de dollars attribuable à la croissance du niveau de dette relativement au financement de l'acquisition de Canada Safeway.

Impôt sur le résultat

Au cours du trimestre, la Société a terminé une réévaluation de ses provisions pour impôt différé et a procédé à l'ajustement de certains attributs des impôts différés et des taux d'imposition quasi adoptés connexes qui avaient été appliqués. Cette réévaluation, décrite plus en détail précédemment, explique pratiquement tout le changement comparativement à l'exercice précédent.

Résultat net lié aux activités poursuivies

Le résultat net consolidé lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 1,5 million de dollars (résultat dilué par action de 0,02 \$) pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, en comparaison de 102,5 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,51 \$) pour la même période de l'exercice précédent. La diminution de 101,0 millions de dollars est principalement attribuable aux coûts de rationalisation du réseau de 123,8 millions de dollars engagés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014. Le résultat net lié aux activités de Canada Safeway pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014 s'est élevé à 42,4 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les ajustements au résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour les éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société. Le résultat net lié aux activités poursuivies pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014 comprend des coûts de rationalisation de 123,8 millions de dollars, après impôt.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	(17,6) \$	87,4 \$
Placements et autres activités	19,1	15,1
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	1,5 \$	102,5 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué)	0,02 \$	1,51 \$
Ajustements ³⁾ :		
Rationalisation du réseau	123,8	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	3,5	–
Charges financières liées à l'acquisition de Canada Safeway	2,5	4,0
Fermeture d'usine	0,8	–
Profit sur la sortie d'actifs	(0,8)	(11,8)
Coûts de la restructuration organisationnelle et de la réorganisation	–	1,5
Charges hors exploitation liées à des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁴⁾	–	1,1
Restructuration du réseau de distribution au Québec	–	(0,5)
Profits de dilution	–	(1,1)
	129,8	(6,8)
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 5)}	131,3 \$	95,7 \$
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :		
Vente au détail de produits alimentaires	112,2 \$	80,6 \$
Placements et autres activités	19,1	15,1
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 5)}	131,3 \$	95,7 \$
Résultat par action ajusté lié aux activités poursuivies (dilué)	1,42 \$	1,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation diluée (en millions)	92,4	68,1

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 11 des états financiers consolidés résumés non audités du quatrième trimestre de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

3) Tous les ajustements sont comptabilisés après impôt sur le résultat.

4) Le trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 comprend une charge non récurrente, après impôt, de 1,1 million de dollars relative au résultat retraité du FPI Crombie.

5) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, Empire a comptabilisé un résultat net ajusté lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, de 131,3 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,42 \$), par rapport à 95,7 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,40 \$) pour la même période de l'exercice précédent.

Résultat net

Le résultat net consolidé du trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, après les participations ne donnant pas le contrôle, s'est établi à 0,8 million de dollars (résultat dilué par action de 0,01 \$) par rapport à 105,9 millions de dollars (résultat dilué par action de 1,56 \$) au cours de la même période de l'exercice 2013. Cette baisse de 105,1 millions de dollars est attribuable à la diminution de 101,0 millions de dollars du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, comme il a été fait mention, jumelée à une baisse de 4,1 millions de dollars du résultat net lié aux activités abandonnées. Le résultat net lié aux activités abandonnées du quatrième trimestre de l'exercice 2014 s'est chiffré à (0,7) million de dollars [résultat dilué par action de (0,01) \$], comparativement à 3,4 millions de dollars (résultat dilué par action de 0,05 \$) au cours de l'exercice précédent, soit une diminution de 4,1 millions de dollars.

RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant montre le rapprochement du résultat net sectoriel lié aux activités poursuivies d'Empire, après les participations ne donnant pas le contrôle, et du résultat net, après les participations ne donnant pas le contrôle, pour le trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014 par rapport au trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013 :

(en millions de dollars, sauf les montants par action, après impôt)	Trimestre de 13 semaines clos le		Variation en \$
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	
Résultat net lié aux activités poursuivies par secteur ²⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	(17,6) \$	87,4 \$	(105,0) \$
Placements et autres activités	19,1	15,1	4,0
Résultat net lié aux activités poursuivies ²⁾	1,5 \$	102,5 \$	(101,0) \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies (dilué)	0,02 \$	1,51 \$	(1,49) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées	(0,7)	3,4	(4,1)
Résultat net par secteur ²⁾ :			
Vente au détail de produits alimentaires	(17,6) \$	87,4 \$	(105,0) \$
Placements et autres activités	18,4	18,5	(0,1)
Résultat net ²⁾	0,8 \$	105,9 \$	(105,1) \$
Résultat par action (dilué)	0,01 \$	1,56 \$	(1,55) \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et les notes 3 et 11 des états financiers consolidés résumés non audités du quatrième trimestre de la Société.

2) Après les participations ne donnant pas le contrôle.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Structure du capital et principales mesures de la situation financière

L'acquisition de Canada Safeway en date du 3 novembre 2013 a provoqué un changement important de la structure du capital de la Société à la suite de l'émission d'un capital social de 1,84 milliard de dollars (compte non tenu des frais d'émission) et d'une dette à long terme de 3,02 milliards de dollars. Les principales mesures de la situation financière sont présentées dans le tableau suivant :

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	5 mai 2012
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 700,5 \$	3 724,8 \$	3 396,3 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	61,75 \$	54,82 \$	49,98 \$
Dette bancaire	– \$	6,0 \$	4,4 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	3 497,9 \$	963,5 \$	1 126,4 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ²⁾	38,0 %	20,7 %	25,0 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	35,0 %	12,1 %	15,4 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ^{2) 3)}	4,6 x	1,1 x	1,3 x
Ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts ^{2) 3)}	5,7 x	17,9 x	14,4 x
Ratio des actifs courants sur les passifs courants ²⁾	1,0 x	1,0 x	0,9 x
Total de l'actif	12 238,0 \$	7 140,4 \$	6 913,1 \$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	869,1 \$	430,2 \$	407,9 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

3) Les ratios pour le 3 mai 2014 et le 4 mai 2013 ne comprennent pas le BAIIA ni les charges d'intérêts liés aux activités abandonnées.

Capitaux propres

L'augmentation de 1,98 milliard de dollars des capitaux propres depuis l'exercice 2013 reflète grandement la hausse du capital social de la Société découlant du placement de 1,84 milliard de dollars de reçus de souscription en juillet 2013, lesquels ont été échangés contre des actions de catégorie A sans droit de vote le 4 novembre 2013, ainsi que la croissance des résultats non distribués. La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 61,75 \$ au 3 mai 2014, comparativement à 54,82 \$ à la clôture de l'exercice 2013.

Au 3 mai 2014, le capital social de la Société s'établissait comme suit :

	Autorisé Nombre d'actions	Émis et en circulation Nombre d'actions	En millions de dollars
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	–	– \$
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	58 049 484	2 101,0
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	34 260 763	7,6
			2 108,6 \$

Au 3 mai 2014, 58 049 484 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B étaient en circulation, pour un total de 92 310 247 actions en circulation, comparativement à 33 687 747 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B pour un total de 67 948 510 actions en circulation au 4 mai 2013. Au cours de l'exercice 2014, Empire a émis 24 265 000 actions de catégorie A sans droit de vote dans le cadre de l'échange de reçus de souscription et a émis 96 737 actions de catégorie A sans droit de vote lors de l'exercice d'options.

Empire avait 934 366 options en cours au 3 mai 2014, comparativement à 684 128 options en cours au 4 mai 2013. Au cours de l'exercice 2014, 826 799 options ont été octroyées, 291 980 options ont été achetées, 240 940 options ont été exercées et 43 641 options ont été annulées. Au cours de l'exercice 2013, 45 310 options ont été octroyées et aucune n'a été achetée, exercée ou annulée.

Le tableau suivant présente le nombre d'options en cours et le prix d'exercice moyen pondéré au cours des deux derniers exercices :

	Exercice 2014		Exercice 2013	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	684 128	47,06 \$	638 818	46,57 \$
Octroyées	826 799	78,89	45 310	53,93
Achetées	(291 980)	46,89	–	–
Exercées	(240 940)	44,16	–	–
Annulées	(43 641)	78,46	–	–
Solde à la clôture	934 366	74,56 \$	684 128	47,06 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture	101 289		468 450	

Les 934 366 options sur actions en cours à la clôture de l'exercice le 3 mai 2014 (684 128 options sur actions au 4 mai 2013) représentent 1,0 % (1,0 % au 4 mai 2013) des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires de catégorie B en circulation.

Le 31 juillet 2013, dans le cadre du financement de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs et de la prise en charge de certains passifs de Canada Safeway, la Société a annoncé qu'elle avait conclu son placement déjà annoncé de 21,1 millions de reçus de souscription au prix de 76,00 \$ par reçu de souscription et que le syndicat de preneurs fermes avait exercé intégralement son option de surallocation de 3,165 millions de reçus de souscription pour un total de 24,265 millions de reçus de souscription. Le produit brut a totalisé 1 844,1 millions de dollars environ. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, les 24,265 millions de reçus de souscription ont été échangés contre des actions de catégorie A sans droit de vote, et le produit net a servi à financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la convention d'acquisition d'actifs de Sobeys avec Safeway Inc. et ses filiales, voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

Après la clôture de l'exercice 2014, le 11 juin 2014, 77 039 options ont été exercées, entraînant l'émission de 19 225 actions de catégorie A sans droit de vote. Au 26 juin 2014, la Société comptait 58 068 709 actions de catégorie A sans droit de vote et 34 260 763 actions ordinaires de catégorie B en circulation, ainsi que 857 327 options visant l'acquisition d'un total de 857 327 actions de catégorie A sans droit de vote.

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux détenteurs d'actions ordinaires de catégorie B ont totalisé 83,3 millions de dollars pour l'exercice 2014 (1,04 \$ par action), comparativement à 65,2 millions de dollars (0,96 \$ par action) pour l'exercice 2013.

Passifs

Par le passé, Empire a financé une grande partie de ses actifs à l'aide d'emprunts à long terme. Les actifs non courants sont en général financés par des emprunts à long terme à taux fixe, ce qui réduit à la fois les risques liés aux taux d'intérêt et au refinancement. Au 3 mai 2014, le total de la dette à long terme de la Société (y compris la tranche échéant à moins d'un an) s'élevait à 3 497,9 millions de dollars et représentait l'intégralité de la dette consolidée d'Empire.

La composition de la dette consolidée totale par secteur se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	3 mai 2014	4 mai 2013	5 mai 2012
Dette bancaire			
Placements et autres activités	– \$	6,0 \$	4,4 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an			
Vente au détail de produits alimentaires	3 387,3	765,2	975,6
Placements et autres activités	110,6	198,3	150,8
Total de la dette consolidée ¹⁾	3 497,9 \$	969,5 \$	1 130,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

La dette consolidée s'établissait à 3 497,9 millions de dollars au 3 mai 2014, comparativement à 969,5 millions de dollars au 4 mai 2013, en hausse de 2 528,4 millions de dollars. Cette hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique par le financement lié à l'acquisition de Canada Safeway, comme il est décrit précédemment.

Le 8 août 2013, dans le cadre du financement lié à l'acquisition de Canada Safeway, Sobeys a réalisé un placement privé d'un capital total de 500,0 millions de dollars de billets à 3,52 %, de série 2013-1, échéant le 8 août 2018 (les « billets de série 2013-1 ») et d'un capital total de 500,0 millions de dollars de billets à 4,70 %, de série 2013-2, échéant le 8 août 2023 (les « billets de série 2013-2 ») et conjointement avec les billets de série 2013-1, les « billets ». Les produits nets globaux se sont élevés à environ 987,1 millions de dollars après la déduction des honoraires de prise ferme et de l'escompte d'émission sur les billets de série 2013-1. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, les produits nets de 987,1 millions de dollars ont été libérés de l'entiercement et utilisés pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la convention d'acquisition d'actifs de Sobeys avec Safeway Inc. et ses filiales, voir la rubrique « Acquisition d'entreprises » du présent rapport de gestion.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention porte sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 millions de dollars, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 millions de dollars ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 millions de dollars.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 millions de dollars de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 millions de dollars, et un montant de 200,0 millions de dollars a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 3 mai 2014, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 1 625,0 millions de dollars, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée, et Sobeys avait émis 79,0 millions de lettres de crédit relativement à la facilité de crédit renouvelable (80,6 millions de dollars en date du 4 mai 2013). Des charges financières différées de 29,3 millions de dollars ont été engagées lors des prélèvements sur les facilités d'acquisition et de crédit-relais et ont été déduites des montants à long terme à des fins de présentation. Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité de crédit renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

Le 26 septembre 2012, Empire a prorogé l'échéance de sa facilité de crédit au 30 juin 2015. Le 4 novembre 2013, Empire a de nouveau prorogé l'échéance de sa facilité de crédit, au 4 novembre 2017. L'intérêt à payer sur la facilité de crédit varie selon le taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien.

Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'est apprécié de 17,3 points de pourcentage pour atteindre 38,0 %, comparativement à 20,7 % à la clôture de l'exercice 2013. L'augmentation de la dette consolidée découle essentiellement du financement lié à l'acquisition de Canada Safeway, laquelle a été conclue au cours du troisième trimestre de l'exercice 2014 et a été atténuée par la croissance des résultats non distribués au cours de l'exercice 2014 et par l'émission de capital social.

Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA d'Empire a augmenté pour atteindre 4,6 fois le 3 mai 2014, par rapport à 1,1 fois à la clôture de l'exercice 2013, principalement en raison de la hausse de la dette consolidée, tel qu'il a été mentionné, jumelée à une baisse du BAIIA (755,3 millions de dollars au 3 mai 2014, comparativement à 918,1 millions de dollars au 4 mai 2013).

Le ratio du BAIIA sur les charges d'intérêts d'Empire s'est établi à 5,7 fois au 3 mai 2014, en baisse comparativement au ratio de 17,9 fois comptabilisé au 4 mai 2013. La baisse par rapport à l'exercice 2013 s'explique principalement par une augmentation des charges d'intérêts (132,5 millions de dollars pour l'exercice 2014, comparativement à 51,3 millions de dollars pour l'exercice 2013) attribuable à une hausse des niveaux de la dette consolidée liée à l'acquisition de Canada Safeway, jumelée à une diminution du BAIIA.

Le 14 juin 2013, à la suite de l'annonce de l'acquisition de Canada Safeway, Standard and Poor's (« S&P ») a confirmé la cote de solvabilité de Sobeys de BBB-, mais a révisé sa prévision, la faisant passer de stable à négative. Le 16 juillet 2013, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a baissé la cote de solvabilité de Sobeys, qui est passée de BBB avec une tendance stable à BBB- avec une tendance stable.

Pour plus de détails sur la dette bancaire et la dette à long terme d'Empire, voir les notes 14 et 16 des états financiers consolidés annuels audités de la Société de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

Instruments financiers

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques d'Empire, la Société surveille activement ses expositions à divers risques financiers, notamment le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises. La Société a parfois recours à des instruments de couverture, au besoin, afin d'atténuer son exposition à un ou à plusieurs types de risques financiers. La Société n'utilise pas d'instruments financiers à des fins spéculatives. Le recours à ces instruments par la Société n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat consolidé pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ou pour les périodes comparatives de l'exercice 2013.

Lorsque la Société conclut un contrat visant un instrument financier, elle court éventuellement un risque de crédit lié à la défaillance potentielle de la contrepartie à l'égard du contrat. Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille régulièrement la solvabilité de ses diverses contreparties au contrat et prendra, au besoin, des mesures correctives si le profil de crédit de la contrepartie change énormément.

En juillet 2008, Sobeys a conclu un swap de devises variable-variable à taux fixe de 1,015 dollar canadien/dollar américain pour réduire le risque de change lié à un contrat de location à taux variable libellé en dollars américains. Les modalités du swap correspondent aux modalités du contrat de location. Au 3 mai 2014, Sobeys a comptabilisé un actif de 0,2 million de dollars relativement à cet instrument. Sobeys estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,6 million de dollars sur la juste valeur du swap et de plus (moins) 0,4 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Afin d'atténuer le risque de change lié à certains achats de Sobeys en livres sterling (« GBP »), Sobeys conclut des contrats de change à terme en répartissant les échéances afin de se protéger contre les incidences des variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la livre sterling. En date du 3 mai 2014, Sobeys avait comptabilisé un actif de 0,3 million de dollars représentant la juste valeur des contrats de change à terme libellés en GBP. Sobeys estime qu'une augmentation (diminution) de 10,0 % des cours de change applicables aurait une incidence de plus (moins) 0,4 million de dollars sur la juste valeur et une incidence de plus (moins) 0,3 million de dollars sur les autres éléments du résultat global.

Comptabilisation à la juste valeur

Lorsqu'un instrument financier est désigné comme couverture aux fins comptables, il est classé à la juste valeur par le biais du résultat net aux bilans consolidés et comptabilisé à la juste valeur. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers au 3 mai 2014 sont fondées sur les cours des marchés pertinents et l'information disponible à la date de clôture. La Société détermine la juste valeur de chaque instrument financier en référence au cours acheteur, au cours vendeur et au cours moyen externes et de tiers, selon le cas, sur un marché actif. Dans les marchés inactifs, les justes valeurs sont fondées sur des modèles d'évaluation internes et externes, comme les flux de trésorerie actualisés, à l'aide de données observées sur les marchés. Les justes valeurs déterminées à l'aide de modèles d'évaluation nécessitent le recours à des hypothèses afin de déterminer le montant et le calendrier des flux de trésorerie et les taux d'actualisation futurs prévus. La Société utilise principalement des données des marchés externes, y compris des facteurs comme les courbes de rendement des intérêts et les cours de change à terme, pour déterminer les justes valeurs. Les variations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que d'autres facteurs, peuvent donner lieu à des fluctuations des justes valeurs dans les périodes à venir. La juste valeur de ces instruments financiers reflète le montant estimé que la Société paierait ou toucherait si elle devait régler les contrats à la date de clôture.

Pour de l'information supplémentaire sur le recours aux instruments financiers par Empire, voir les notes 3 et 27 des états financiers annuels audités de la Société de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société maintient les sources de liquidités suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie en caisse;
- facilités de crédit bancaire inutilisées;
- flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation.

Au 3 mai 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés s'élevaient à 429,3 millions de dollars, comparativement à 455,2 millions de dollars au 4 mai 2013.

À la clôture de l'exercice 2014, sur une base non consolidée, Empire a maintenu directement une ligne de crédit bancaire autorisée de 450,0 millions de dollars, pour ses besoins d'exploitation, ses besoins généraux et les besoins du siège social, dont 110,5 millions de dollars, ou 24,6 %, avaient été utilisés. Sur une base consolidée, les facilités de crédit bancaire autorisées d'Empire ont dépassé les emprunts d'environ 710,5 millions de dollars au 3 mai 2014.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie en caisse, ses facilités de crédit bancaire inutilisées et ses flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation lui permettront de financer ses dépenses d'investissement, ses cotisations au régime de retraite, son fonds de roulement, ses obligations actuelles liées à sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ces exigences et respecter les autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque possible de liquidité en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

Empire et ses filiales ont conclu des clauses restrictives financières auprès de leurs créanciers en appui aux différentes facilités de crédit. La Société respectait toutes ces clauses pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013.

Le tableau suivant souligne les principales composantes des flux de trésorerie pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement au trimestre de 13 semaines et à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net	1,3 \$	106,9 \$	243,4 \$	388,6 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie	315,5	130,6	717,2	552,5
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	165,0	25,1	38,4	(73,6)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(43,1)	(24,9)	(211,6)	(86,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	438,7	237,7	787,4	781,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	178,0	(89,5)	(4 867,7)	(548,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(472,0)	(63,5)	4 054,4	(287,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	144,7 \$	84,7 \$	(25,9) \$	(55,0) \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

Activités d'exploitation

Les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont totalisé 438,7 millions de dollars, comparativement à 237,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation de 201,0 millions de dollars est attribuable à une hausse de 184,9 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie et à une augmentation de 139,9 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, atténuées en partie par une diminution de 105,6 millions de dollars du résultat net et une augmentation de l'impôt sur le résultat payé, soit un montant net de 18,2 millions de dollars.

Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 787,4 millions de dollars, comparativement à 781,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation de 6,4 millions de dollars s'explique par une diminution de 145,2 millions de dollars du résultat net et une hausse d'un montant net de 125,1 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé, contrebalancées en partie par une augmentation de 164,7 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie et une hausse de 112,0 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie.

Le tableau suivant présente les variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie en glissement trimestriel :

(en millions de dollars)			Trimestre de 13 semaines clos le	
	3 mai 2014	1 ^{er} févr. 2014	3 mai 2014	4 mai 2013
			Augmentation (diminution) des flux de trésorerie	Augmentation (diminution) des flux de trésorerie
Créances	460,5 \$	424,5 \$	(36,0) \$	(57,1) \$
Stocks	1 310,2	1 323,2	13,0	(5,8)
Charges payées d'avance	114,3	93,5	(20,8)	(13,8)
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 246,0)	(2 040,3)	205,7	108,8
Provisions	(82,4)	(32,5)	49,9	(6,8)
Incidence des reclassements sur le fonds de roulement	46,8	-	(46,8)	(0,2)
Total	(396,6) \$	(231,6) \$	165,0 \$	25,1 \$

La variation nette de 165,0 millions de dollars des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie du quatrième trimestre découle essentiellement : i) d'une augmentation de 205,7 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, comparativement à 108,8 millions de dollars au cours de l'exercice précédent; ii) d'une hausse des provisions de 49,9 millions de dollars, principalement en raison des provisions pour restructuration pour les magasins fermés dans le cadre de la rationalisation du réseau; iii) d'une diminution des stocks de 13,0 millions de dollars. Ces sources de trésorerie ont été atténuées en partie par : i) l'incidence de 46,8 millions de dollars des reclassements sur le fonds de roulement; ii) une augmentation des créances de 36,0 millions de dollars; iii) une augmentation des charges payées d'avance de 20,8 millions de dollars.

Le ratio des actifs courants sur les passifs courants de la Société est demeuré le même, soit 1,0 fois à la clôture de l'exercice 2014 comparativement à l'exercice 2013.

Activités d'investissement

Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 178,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2014, en hausse de 267,5 millions de dollars, comparativement aux sorties de trésorerie de 89,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse découle principalement : i) d'une augmentation des produits de 272,8 millions de dollars sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement; ii) d'une hausse de 15,3 millions de dollars de la trésorerie tirée des autres actifs et passifs non courants; iii) d'une augmentation de 14,4 millions de dollars de la trésorerie tirée des prêts et autres créances; iv) d'une augmentation de 13,6 millions de dollars de la trésorerie tirée des placements. Ces sources de trésorerie ont été contrebalancées en partie par une augmentation de 35,2 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ont totalisé 166,8 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement à 131,6 millions de dollars au cours du trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013. Le produit sur la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement a augmenté de 272,8 millions de dollars, passant de 81,4 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice 2013 à 354,2 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre de l'exercice 2014, principalement en raison du produit découlant des magasins vendus.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 4 867,7 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, en hausse de 4 319,5 millions de dollars, comparativement aux sorties de trésorerie de 548,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse découle principalement : i) d'une augmentation des sorties de trésorerie de 5 807,1 millions de dollars pour l'acquisition de Canada Safeway; ii) d'une hausse des sorties de trésorerie de 39,5 millions de dollars liées à des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. Ces sorties de trésorerie ont été partiellement compensées par : i) une augmentation de 1 463,3 millions de dollars des produits sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement; ii) des produits de 40,3 millions de dollars tirés des prêts et autres créances; iii) des produits de 26,0 millions de dollars tirés de la vente de papier commercial adossé à des actifs.

Les acquisitions consolidées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ont totalisé 571,4 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement à 531,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ont augmenté de 1 463,3 millions de dollars, passant de 181,1 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 à 1 644,4 millions de dollars comptabilisés pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014. Cette augmentation s'explique principalement par l'opération de cession-bail de 991,3 millions de dollars conclue avec le FPI Crombie, jumelée au produit de 337,7 millions de dollars découlant des magasins vendus.

Le tableau suivant indique le nombre total de magasins dans lesquels Sobeys a investi au cours du trimestre de 13 semaines et de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement au trimestre de 13 semaines et à l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 :

Nombre de magasins	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Ouvertures/acquisitions/relocalisations	37	16	94	45
Acquis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway	–	–	223	–
Agrandissements	1	1	4	2
Changements de bannière/réaménagements	3	–	11	7
Ventes	19	–	19	–
Fermetures	23	12	45	37

Le tableau suivant indique la variation de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activité pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 :

(en milliers de pieds carrés)	Trimestre de	Exercice de
	13 semaines clos le 3 mai 2014	52 semaines clos le 3 mai 2014
Ouvertures	386	1 114
Relocalisations	52	101
Acquisitions	–	9 307
Agrandissements	10	47
Ventes	(752)	(752)
Fermetures	(311)	(628)
Variation nette	(615)	9 189

Au 3 mai 2014, Sobeys comptait une superficie totale de 38,7 millions de pieds carrés, soit une augmentation de 31,2 % par rapport aux 29,5 millions de pieds carrés à la clôture du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition de Canada Safeway, compte tenu des magasins vendus.

Activités de financement

Au cours du troisième trimestre, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 472,0 millions de dollars, comparativement à des sorties de trésorerie de 63,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des sorties de trésorerie de 408,5 millions de dollars s'explique essentiellement par : i) l'augmentation de 387,9 millions de dollars du remboursement de la dette à long terme, car les produits tirés des magasins vendus ont servi à rembourser des emprunts bancaires; ii) une augmentation de 32,8 millions de dollars des intérêts payés; iii) une hausse de 7,7 millions de dollars des dividendes versés; iv) une diminution de 4,9 millions de dollars de la dette bancaire; v) des charges de financement différées liées à la dette de 3,7 millions de dollars. Les sources de trésorerie générées au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014 comprennent l'émission de dette à long terme de 28,6 millions de dollars.

Les rentrées de trésorerie générées par les activités de financement se sont établies à 4 054,4 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, comparativement à des sorties de trésorerie de 287,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement de 4 342,2 millions de dollars découle en grande partie des transactions de financement entourant l'acquisition de Canada Safeway. Les sources des rentrées de trésorerie au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 comprennent : i) une augmentation de 3 203,9 millions de dollars de l'émission de dette à long terme; ii) l'émission de 1 842,6 millions de dollars d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ces sources de trésorerie ont été partiellement compensées par : i) une augmentation de 495,6 millions de dollars du remboursement de la dette à long terme; ii) des frais d'émission d'actions de 75,9 millions de dollars; iii) des charges de financement différées liées à la dette de 50,6 millions de dollars; iv) une augmentation de 47,4 millions de dollars des intérêts payés; v) une augmentation de 18,1 millions de dollars des dividendes versés; vi) des achats d'options sur actions de 9,1 millions de dollars; vii) une diminution de 7,6 millions de dollars de la dette bancaire.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles servent à mesurer la variation des flux de trésorerie disponibles pour d'autres activités d'investissement de la Société, les dividendes ou la réduction de la dette. Le tableau suivant présente un rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les PCGR pour le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 et le trimestre de 13 semaines et l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013 :

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le		Exercice de 52 semaines clos le	
	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	438,7 \$	237,7 \$	787,4 \$	781,0 \$
Ajout : Produits sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ²⁾	354,2	81,4	653,1	181,1
Moins : Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(166,8)	(131,6)	(571,4)	(531,9)
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	626,1 \$	187,5 \$	869,1 \$	430,2 \$

1) Les montants ont été retraités à la suite de la modification d'une méthode comptable. Voir la rubrique « Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014 » du présent rapport de gestion et la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de la Société.

2) Compte non tenu de la cession-bail de 991,3 millions de dollars visant les actifs immobiliers acquis par le FPI Crombie, somme qui a été utilisée simultanément pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

3) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles générés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont totalisé 626,1 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 187,5 millions de dollars dégagés au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse de 438,6 millions de dollars est attribuable à une augmentation de 272,8 millions de dollars du produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement liée principalement à la vente de magasins dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, jumelée à une augmentation de 201,0 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Cette hausse a été atténuée en partie par une augmentation de 35,2 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La hausse de 201,0 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est attribuable à une augmentation de 184,9 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie et à une augmentation de 139,9 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, atténuées en partie par une diminution de 105,6 millions de dollars du résultat net et par une augmentation d'un montant net de 18,2 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé.

Les flux de trésorerie disponibles générés au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ont atteint 869,1 millions de dollars, comparativement à 430,2 millions de dollars dégagés au cours de l'exercice précédent. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles de 438,9 millions de dollars s'explique par une augmentation de 472,0 millions de dollars des produits sur la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, en partie attribuable à la vente d'Empire Theatres, et par une augmentation de 6,4 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, partiellement atténuées par une augmentation de 39,5 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement. La hausse de 6,4 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'explique par une diminution de 145,2 millions de dollars du résultat net et une hausse d'un montant net de 125,1 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé, contrebalancées en partie par une augmentation de 164,7 millions de dollars des éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments de trésorerie et une hausse de 112,0 millions de dollars de la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie.

Acquisition d'entreprises

Le 12 juin 2013, Sobeys a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquérir la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway à un prix d'acquisition en trésorerie de 5,8 milliards de dollars, assujéti à un ajustement au fonds de roulement.

La convention comprend l'acquisition des éléments suivants :

- 213 épicerie à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien;
- 200 pharmacies en magasin;
- 62 postes d'essence en co-implantation;
- 10 magasins de vins et spiritueux;
- 4 centres de distribution principaux;
- 12 installations de production.

Le 22 octobre 2013, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence, qui comprenait l'obligation de se départir de 23 magasins de Sobeys et de Canada Safeway. Au cours du quatrième trimestre de la Société, 12 des 23 magasins ont été vendus et les 11 magasins restants ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente en date du 3 mai 2014. L'acquisition de Canada Safeway a été conclue officiellement le dimanche 3 novembre 2013 et les fonds ont été déboursés le lundi 4 novembre 2013.

Empire et Sobeys ont financé l'acquisition en combinant les éléments suivants :

- un placement de titres d'Empire d'une valeur de 1 844,1 millions de dollars, après des honoraires de 75,8 millions de dollars, qui a été conclu le 31 juillet 2013, comme il a été mentionné sous la rubrique « Capitaux propres » du présent rapport de gestion;
- une cession-bail de 991,3 millions de dollars visant les actifs immobiliers acquis, comme il a été mentionné sous la rubrique « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion;
- des facilités de crédit à terme de 2 025,0 millions de dollars;
- l'émission par Sobeys de 1 000,0 millions de dollars en billets non garantis, comme il a été énoncé sous la rubrique « Passifs » du présent rapport de gestion;
- les fonds en caisse disponibles.

Le FPI Crombie et ses filiales ont un droit de première offre sur toutes les ventes d'actifs immobiliers entreprises par Sobeys.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	
Stocks	451,0 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	1 096,6
Actifs détenus en vue de la vente	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	991,3
Immobilisations incorporelles	444,8
Actifs d'impôt différé	40,3
Fournisseurs et autres créditeurs	(397,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)
Passifs d'impôt différé	(8,7)
Autres actifs et passifs	49,5
Total des actifs nets identifiables	2 921,0 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	2 879,0 \$

La juste valeur des actifs nets identifiables et du goodwill acquis officiellement le 3 novembre 2013 a été déterminée de manière provisoire et est assujéti à un rajustement jusqu'à l'achèvement des évaluations et de la comptabilisation connexe.

Le goodwill de 2 879,0 millions de dollars a été comptabilisé comme excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé est principalement attribuable aux synergies attendues de l'intégration, au potentiel de croissance future prévue découlant des activités d'exploitation des magasins d'alimentation et à la clientèle des magasins de vente au détail acquis. Une tranche d'environ 2 220,6 millions de dollars du goodwill devrait être déductible à des fins fiscales.

Les coûts d'acquisition, avant impôt, de 97,8 millions de dollars relatifs aux coûts externes juridiques, aux coûts de consultation, de diligence raisonnable, de conseils financiers et aux coûts liés à la conclusion de la convention engagés au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014 ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés audités du résultat net.

Garanties et engagements

Garanties

Franchisés affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de conventions de franchisage et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux exploitants franchisés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, de minimiser l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les provisions des conventions varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des conventions de franchisage et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 millions de dollars ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 millions de dollars ou 9,9 % en 2013). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 3 mai 2014, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 millions de dollars (7,0 millions de dollars en 2013).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés affiliés. Selon la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 millions de dollars. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un autre contrat de garantie sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés indépendants relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 millions de dollars ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 millions de dollars ou 10,0 % en 2013). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés indépendants. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 3 mai 2014, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2013).

Le total des paiements de location minimums annuels en vertu de contrats de location de matériel garantis pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

(en millions de dollars)	Tiers
2015	13,5 \$
2016	0,3
2017	–
2018	–
2019	–
Par la suite	–

Autres

Au 3 mai 2014, la Société était éventuellement responsable des lettres de crédit émises totalisant 94,6 millions de dollars (97,8 millions de dollars en 2013).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de six ans et l'obligation totale est de 19,5 millions de dollars (22,6 millions de dollars pour l'exercice 2013). Lors de la cession des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Dette à long terme

Les remboursements du capital des emprunts pour chacun des cinq prochains exercices sont présentés dans le tableau comme suit :

(en millions de dollars)	
2015	218,3 \$
2016	209,2
2017	205,4
2018	1 293,5
2019	508,0
Par la suite	1 043,2

Contrats de location-financement

Les passifs au titre de contrats de location-financement pour chacun des cinq prochains exercices sont payables comme suit :

(en millions de dollars)	Loyers		Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
	minimaux futurs	Intérêts	
2015	14,1 \$	3,0 \$	11,1 \$
2016	12,3	2,6	9,7
2017	11,6	2,1	9,5
2018	9,0	1,7	7,3
2019	7,4	1,4	6,0
Par la suite	30,6	8,8	21,8
	85,0 \$	19,6 \$	65,4 \$

Au cours de l'exercice 2014, compte non tenu des 37,0 millions de dollars liés à l'acquisition de Canada Safeway, la Société a accru de 2,4 millions de dollars son obligation en vertu de contrats de location-financement (8,8 millions de dollars en 2013), et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont augmenté de façon correspondante. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature; par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution, cinémas et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 3 mai 2014 s'élève à environ 3 857,2 millions de dollars. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 838,0 millions de dollars réduite par le revenu de sous-location attendu de 980,8 millions de dollars. Le montant net des engagements sur les cinq prochains exercices se présente comme suit :

(en millions de dollars)	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2015	226,9 \$	340,9 \$	123,7 \$	123,7 \$
2016	198,5	305,9	122,0	122,0
2017	178,8	274,8	122,1	122,1
2018	158,4	243,3	121,4	121,4
2019	139,7	213,5	122,9	122,9
Par la suite	787,6	1 292,3	1 555,2	1 555,2

La Société a comptabilisé une charge de 500,0 millions de dollars (440,0 millions de dollars en 2013) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 3 mai 2014 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 155,9 millions de dollars (129,9 millions de dollars en 2013), et une autre charge de 11,9 millions de dollars (9,2 millions de dollars en 2013) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats de location sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 3 mai 2014 s'élevait à 34,3 millions de dollars (59,2 millions de dollars en 2013) et est inclus dans les ventes dans les états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 0,9 million de dollars pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (1,0 million de dollars en 2013).

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être perçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	Tiers
2015	19,9 \$
2016	17,6
2017	16,4
2018	14,4
2019	13,3
Par la suite	74,9

NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014

i) **Avantages du personnel**

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 Avantages du personnel qui portent sur l'élimination de l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels, la simplification de la présentation des changements dans les actifs et les passifs découlant des régimes à prestations définies à présenter dans les autres éléments du résultat global et l'amélioration des obligations d'informations à fournir relativement aux caractéristiques des régimes à prestations définies et aux risques liés à la participation à ces régimes. La Société a adopté et a mis en œuvre les modifications d'IAS 19 au cours du premier trimestre de l'exercice 2014 et l'application rétroactive était exigée. L'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 19 est résumée ci-après :

États consolidés résumés du résultat net et états consolidés résumés du résultat global
Augmentation (diminution)

(en millions de dollars)	Trimestre de 13 semaines clos le 4 mai 2013	Exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013
Frais de vente et charges administratives	0,4 \$	0,9 \$
Résultat d'exploitation	(0,4)	(0,9)
Charges financières, montant net	1,5	6,2
Résultat avant impôt sur le résultat	(1,9)	(7,1)
Impôt sur le résultat	(0,4)	(1,8)
Résultat net	(1,5)	(5,3)
Autres éléments du résultat global, après impôt	1,2	4,7
Total du résultat global	(0,3) \$	(0,6) \$

Bilans consolidés résumés
Augmentation (diminution)

(en millions de dollars)	Au 4 mai 2013	Au 5 mai 2012
Actifs d'impôt différé	0,3 \$	0,2 \$
Autres passifs non courants	1,7	1,0
Résultats non distribués	(1,4)	(0,8)

Les obligations d'informations annuelles améliorées qui sont exigées pour les régimes à prestations définies sont comprises dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 3 mai 2014.

ii) États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10 *États financiers consolidés*, qui établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 vise à définir les principes de contrôle et à déterminer quand et comment une entité doit être présentée dans un jeu d'états financiers consolidés. Cette norme remplace des parties d'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et remplace l'interprétation SIC 12 *Consolidation – Entités ad hoc* du Standing Interpretations Committee (« SIC ») au complet. La norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014. La Société a évalué l'incidence de cette norme sur ses « participations dans des entreprises associées » et a déterminé que bien qu'elle exerce une influence notable, les critères de contrôle ne sont pas respectés et, par conséquent, la comptabilisation de ces participations selon la méthode de la mise en équivalence est toujours appropriée. La direction a également évalué l'incidence de cette norme sur les entités structurées. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iii) Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11 *Partenariats*, qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités détentrices d'une participation dans un partenariat. IFRS 11 remplace IAS 31 *Participations dans des coentreprises* et l'interprétation SIC 13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Cette IFRS évalue les droits et les obligations d'un accord afin d'établir les principes de la détermination du type de partenariat et les directives relatives aux activités de présentation de l'information financière requises pour les entités qui détiennent une participation dans des accords contrôlés conjointement. La norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014 et elle n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui précise les obligations d'information d'une entité détenant des participations dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée et une entité structurée non consolidée. IFRS 12 exige qu'une entité fournisse les informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature de sa participation dans d'autres entités et les risques connexes ainsi que les incidences de ces participations sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Cette norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014 et elle s'est traduite par davantage d'informations à fournir dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 3 mai 2014.

v) Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, qui fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur selon les IFRS et prescrit la présentation de certaines informations relatives aux évaluations de la juste valeur. Cette norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence en matière d'évaluation sur les résultats financiers de la Société. Les informations améliorées ont été incluses aux notes 10 et 27 des états financiers consolidés audités.

vi) Présentation des états financiers

En mai 2012, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui clarifient les exigences en matière d'information comparative. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014 et n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers et les informations à fournir de la Société.

Méthodes comptables futures

i) Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, qui en définitive remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Il s'agit d'un projet en plusieurs étapes visant à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication d'IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture, y compris les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

ii) Instruments financiers : Compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation d'un actif et d'un passif financiers dans les états financiers. Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

iii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon les dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat, qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. L'interprétation IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

iv) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires* ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et modifications sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Certaines de ces estimations exigent que la direction porte des jugements subjectifs ou complexes qui peuvent être incertains. Certains de ces éléments comprennent l'évaluation des stocks, du goodwill, des avantages futurs du personnel, de la rémunération fondée sur des actions, du papier commercial adossé à des actifs, des provisions, des dépréciations, des programmes de fidélisation de la clientèle, des durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des immeubles de placement aux fins d'amortissement et de l'impôt sur le résultat. Des variations de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. La direction évalue régulièrement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapporte le goodwill. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou des unités génératrices de trésorerie dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin individuel constitue une unité génératrice de trésorerie. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie et, par conséquent, elles sont regroupées aux fins du test de dépréciation avec les établissements que ces derniers desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices précédents. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur les situations et les événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants pour les actifs de la Société dans les exercices ultérieurs.

Régimes de prestations de retraite et autres régimes d'avantages

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement au rendement prévu à long terme des actifs des régimes, aux augmentations de salaires, à l'âge du départ à la retraite et au taux de croissance prévu des coûts des soins de santé.

La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Si les modifications apportées aux régimes augmentent l'obligation liée aux services passés, la Société comptabilisera immédiatement les coûts liés aux services passés comme une charge.

Dans son évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la Société comptabilise immédiatement les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global.

Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales futures attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au résultat fiscal des exercices au cours desquels ces différences temporaires devraient être recouvrées ou réglées. Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible ou différé, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et faire preuve de jugement. Les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant dans les états financiers font l'objet d'estimations comptables inhérentes aux soldes de ces actifs et passifs. La valeur fiscale des actifs et des passifs se fonde sur l'interprétation des lois fiscales en vigueur dans divers pays. Les prévisions quant aux résultats d'exploitation futurs et le moment de la reprise des différences temporaires ainsi que les audits possibles des déclarations de revenus par les autorités fiscales peuvent également avoir une incidence sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé. Compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, la direction croit avoir comptabilisé adéquatement l'impôt sur le résultat.

Un changement ou une modification dans ces estimations ou ces hypothèses pourrait modifier les soldes d'impôt sur le résultat exigible ou différé dans les bilans consolidés.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et la date de clôture; iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes. Des modifications ou des écarts concernant ces estimations pourraient donner lieu à des modifications aux stocks comptabilisés aux bilans consolidés et à une charge ou à un crédit imputés au résultat d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

Les freintes, calculées selon un pourcentage des stocks connexes, sont évaluées durant tout l'exercice et représentent les articles manquants estimatifs depuis le dernier dénombrement des stocks jusqu'à la date de clôture. Dans la mesure où les pertes réelles diffèrent des estimations, les stocks et le résultat d'exploitation risquent d'être touchés.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société soit tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont significatifs.

Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société fait preuve de jugement dans la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge et a recours à des estimations pour calculer et évaluer de tels ajustements. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation lors de la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin de fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction par d'autres membres du personnel, surtout au cours de la période d'établissement des documents annuels, et que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeur mobilières est enregistrée, condensée et présentée dans les délais prévus par cette législation. Au 3 mai 2014, le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué l'efficacité des CPCI de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CPCI de la Société au 3 mai 2014, ainsi qu'à l'absence de faiblesses importantes dans la conception ou le fonctionnement des CPCI.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction d'Empire, qui comprend le chef de la direction et le chef des services financiers, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité des CIIF est l'Internal Control Integrated Framework (1992) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Au 3 mai 2014, le chef de la direction et le chef des services financiers ont évalué l'efficacité des CIIF de la Société et, sur la base de cette évaluation, ils ont conclu à l'efficacité des CIIF de la Société au 3 mai 2014 et à l'absence de faiblesses importantes relativement à la conception et au fonctionnement des CIIF.

Aucune modification n'a été apportée aux CIIF de la Société au cours de la période ouverte le 2 février 2014 et close le 3 mai 2014 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur les CIIF d'Empire.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société effectue des transactions entre parties liées auprès du FPI Crombie. À la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2014, la Société détenait une participation de 41,6 % dans le FPI Crombie, laquelle est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de l'émission de parts du FPI Crombie et de la conversion de débetures du FPI Crombie au cours de l'exercice considéré, atténuées en partie par la souscription par la Société de parts de sociétés en commandite de catégorie B, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 42,8 % à la clôture de l'exercice 2013 à 41,6 %. Selon une base diluée (dans l'hypothèse de la conversion de la totalité des titres convertibles en cours du FPI Crombie), la participation de la Société dans le FPI Crombie se situerait à environ 39,3 %.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que les paiements de loyer au FPI Crombie représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société loue des locaux auprès du FPI Crombie. Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à 110,5 millions de dollars (80,6 millions de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts. Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, les charges engagées au titre des services d'administration et de gestion se sont élevées à 0,6 million de dollars (1,0 million de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013).

La Société détient des effets sans intérêt à payer au FPI Crombie au montant de 1,7 million de dollars (2,4 millions de dollars au 4 mai 2013) relativement aux versements de compensation dans le cadre de la convention de compensation générale datée du 23 mars 2006 entre certaines filiales du FPI Crombie et ECL Properties Limited.

La Société détient des débetures du FPI Crombie d'une valeur de marché de 24,6 millions de dollars (24,8 millions de dollars au 4 mai 2013). Pour l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, la Société a touché un produit de 1,2 million de dollars relativement à ces titres (1,2 million de dollars pour l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013).

Le 3 juillet 2012, la Société a acheté 24,0 millions de dollars de débetures de second rang non garanties convertibles (les « débetures ») du FPI Crombie dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus totalisant 60,0 millions de dollars. Les débetures viennent à échéance le 30 septembre 2019. Les débetures comportent un coupon de 5,00 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débetures peut être convertie en environ 49,7512 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 20,10 \$ par part.

Le 25 septembre 2012, la Société a converti des débetures de second rang convertibles de série B d'une valeur de 10,0 millions de dollars en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 millions de dollars, entraînant un profit avant impôt de 3,8 millions de dollars.

Le 14 décembre 2012, le FPI Crombie a clôturé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,75 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 24,5 millions de dollars (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la Société a vendu huit immeubles au FPI Crombie, dont sept ont été repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 106,0 millions de dollars, entraînant un profit avant impôt de 15,0 millions de dollars, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du trimestre clos le 3 novembre 2012, la Société a acquis une parcelle de terrain de Genstar Development Partnership dans lequel la Société détient une participation de 40,7 %. La contrepartie en trésorerie payée pour le terrain était de 7,6 millions de dollars. Le profit réalisé de 1,6 million de dollars a été éliminé des immobilisations corporelles.

Le 24 juillet 2013, Sobeys a conclu une convention de cession-bail avec le FPI Crombie, selon laquelle le FPI Crombie a convenu d'acquérir indirectement 70 immeubles compris dans l'acquisition de Canada Safeway pour 991,3 millions de dollars. L'opération de cession-bail a été conclue officiellement le 3 novembre 2013, immédiatement après la finalisation de l'acquisition de Canada Safeway.

À la clôture de l'acquisition des 70 immeubles, la Société a souscrit 150,0 millions de dollars de parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2014, le FPI Crombie a acheté la participation de la Société dans certains baux de rétention pour une contrepartie en trésorerie de 1,5 million de dollars qui s'est traduite par un profit avant impôt de 0,4 million de dollars, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a conclu une convention de crédit avec le FPI Crombie afin de financer en partie l'acquisition par Sobeys d'un immeuble en Colombie-Britannique. L'emprunt de 11,9 millions de dollars porte intérêt au taux de 6 % et ne comporte pas de remboursements de capital avant l'échéance du 1^{er} octobre 2016. La Société a également vendu et repris à bail un immeuble auprès du FPI Crombie en contrepartie de 10,2 millions de dollars, ce qui correspond à sa valeur comptable. En outre, la Société a échangé des immeubles avec le FPI Crombie au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014. Les immeubles échangés étaient tous situés à Canmore, en Alberta.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal de 598,7 millions de dollars au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de la facilité d'acquisition. Le swap de taux d'intérêt échoit le 31 décembre 2015.

Sobeys a également conclu sept contrats à terme en euros et en dollars canadiens après la clôture du quatrième trimestre pour une valeur approximative en dollars canadiens de 58,0 millions de dollars. Les contrats à terme ont été conclus pour couvrir et limiter l'exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les futures dépenses en euros. Les contrats à terme ont des échéances allant du 29 mai 2014 au 1^{er} septembre 2016.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a annoncé avoir clôturé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 millions de dollars (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie passera de 41,6 % à 41,5 %.

PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, la Société a cotisé pour 11,9 millions de dollars (9,6 millions de dollars au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser environ 8,6 millions de dollars à ces régimes au cours de l'exercice 2015. La Société continue d'évaluer l'incidence des marchés financiers sur ses besoins de financement.

DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est mise en cause dans plusieurs réclamations et litiges dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

GESTION DU RISQUE

En raison de ses entreprises d'exploitation et de ses participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Empire est exposée à un certain nombre de risques dans le cours normal de ses activités qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance d'exploitation. La Société a adopté un programme d'évaluation annuelle de la gestion du risque que supervisent les hauts dirigeants de la Société et qui est communiqué au conseil d'administration et aux comités du conseil d'administration. Le cadre de gestion du risque de l'entreprise propose des principes et des outils permettant de repérer, d'évaluer, de prioriser et de gérer le risque de façon efficiente et constante à l'échelle de la Société.

Concurrence

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, par l'entremise de Sobeys, évolue dans un marché dynamique et concurrentiel. D'autres sociétés de distribution alimentaire nationales et régionales, de même que des concurrents non traditionnels, tels que les magasins à très grande surface et les clubs-entrepôts, représentent un risque concurrentiel pour Sobeys et pourraient nuire à sa capacité d'attirer des clients et de rentabiliser ses activités sur ses marchés.

Sobeys maintient une forte présence à l'échelle nationale dans l'industrie canadienne de la vente au détail et de la distribution de produits alimentaires en exerçant ses activités dans plus de 800 collectivités au Canada. L'éventualité d'une diminution des ventes et des marges bénéficiaires découlant d'une concurrence accrue constitue le plus grand risque d'exploitation de Sobeys. Si Sobeys ne parvenait pas à conserver une diversification géographique afin de réduire les incidences de la concurrence locale, cela pourrait nuire à ses marges bénéficiaires et à ses résultats d'exploitation. Sobeys est d'avis que, pour demeurer concurrentielle, elle doit être axée sur la clientèle et le marché, viser une exécution supérieure et s'appuyer sur des activités efficaces et rentables. Elle est également d'avis qu'elle doit investir dans son réseau actuel de magasins, ainsi que dans le merchandising, la commercialisation et la mise en œuvre opérationnelle afin de mettre au point sa plateforme stratégique qui vise à mieux répondre aux besoins des clients qui recherchent de meilleures options en matière de produits alimentaires et des solutions plus abordables. L'incapacité d'atteindre tous les objectifs précités pourrait nuire aux résultats financiers de Sobeys.

Les activités de mise en valeur immobilière d'Empire, par l'entremise de sa participation dans le FPI Crombie, font concurrence à de nombreux autres gestionnaires et propriétaires immobiliers dans leur quête de locataires et de nouveaux immeubles à acquérir. L'existence de tels concurrents risque de nuire à leur capacité à : i) acquérir un immeuble en conformité avec leurs critères en matière d'investissement; ii) louer les locaux de leurs immeubles; iii) optimiser les loyers facturés et réduire le nombre de concessions accordées. Les produits tirés des immeubles commerciaux reposent aussi sur les ententes de reconduction avec les principaux locataires. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers et les flux de trésorerie. Si le FPI Crombie ne parvenait pas à entretenir des relations stratégiques avec des promoteurs afin d'assurer un approvisionnement adéquat en immeubles attrayants ou à entretenir des relations stratégiques avec les locataires existants et futurs afin de contribuer à assurer des niveaux d'occupation élevés dans chacun de ses immeubles, cela pourrait entraîner des incidences défavorables pour la Société.

Genstar fait face à la concurrence des autres promoteurs de terrains résidentiels en préservant des emplacements intéressants pour l'aménagement de nouveaux terrains résidentiels. Bien qu'elle détienne des terrains aux fins d'aménagement futur, Genstar est confrontée à une vive concurrence sur le plan de l'acquisition de nouveaux terrains aux fins d'aménagement futur. Afin d'atténuer ce risque, Genstar maintient un stock diversifié géographiquement de terrains bien situés à des fins d'aménagement pour compenser les périodes de concurrence intense relativement à l'acquisition de nouveaux terrains. En outre, la direction de Genstar possède d'excellentes connaissances des marchés résidentiels dans lesquels l'entreprise exerce ses activités et au sein de marchés où elle cherche à investir dans de nouveaux terrains.

Salubrité alimentaire et sécurité

Sobeys est exposée à des responsabilités éventuelles liées à ses activités d'exploitation, notamment les responsabilités éventuelles et les dépenses associées aux défauts d'un produit, à la salubrité alimentaire et à la manutention des produits. Ces responsabilités peuvent survenir au moment de l'entreposage, de la distribution ou de l'étalage des produits et, en ce qui concerne les produits de marque maison Sobeys, au moment de la production, de l'emballage et de la conception des produits.

Une grande partie des ventes de Sobeys proviennent de la vente de produits alimentaires et Sobeys court un risque en cas d'épidémie importante d'intoxications alimentaires ou lorsque certains produits alimentaires suscitent de vives inquiétudes chez les consommateurs qui craignent pour leur santé. Un tel événement pourrait toucher la performance financière de façon importante. Des procédures sont en place pour gérer les crises alimentaires éventuelles. Elles cernent les risques, fournissent des informations claires aux salariés et aux consommateurs et assurent que les produits éventuellement nocifs sont immédiatement supprimés des stocks. Les responsabilités relatives à la salubrité alimentaire sont prises en charge par le programme d'assurance de la Société. En outre, Sobeys a en place des méthodes et des programmes de salubrité alimentaire qui portent sur des normes de manutention et de préparation sécuritaires des aliments. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures empêcheront qu'une contamination ait lieu, et les assurances peuvent ne pas être suffisantes pour couvrir toute responsabilité financière qui en résulterait ou tout dommage qui serait causé à la réputation de la Société.

Ressources humaines

Empire est exposée au risque lié aux interruptions de travail dans ses activités et, avec l'acquisition de Canada Safeway, ce niveau de risque s'est grandement accru compte tenu du fait que les activités d'exploitation de Safeway sont presque entièrement syndiquées. La Société entretient de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats, et elle ne prévoit pas d'interruptions de travail importantes pour l'exercice 2015. Cependant, la Société a affirmé qu'elle accepterait de payer les coûts à court terme d'une interruption de travail afin d'appuyer son engagement de bâtir et de maintenir une structure de coûts qui soit concurrentielle à long terme. Tout arrêt de travail prolongé ou tout autre conflit de travail pourrait nuire aux résultats financiers de la Société.

Un leadership efficace est très important pour la croissance de la Société et sa réussite durable. La Société élabore et offre des programmes de formation à tous les niveaux dans toutes ses régions d'exploitation afin d'améliorer les connaissances des salariés et de mieux servir ses clients. La capacité de la Société à perfectionner, à former et à fidéliser ses salariés de façon appropriée peut avoir une incidence sur son rendement futur.

Il existe toujours un risque lié à la perte de membres-clés du personnel. Les plans de relève ont été établis pour les principaux postes, y compris sur le niveau de talent de la direction dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, et ces plans sont examinés chaque année par le comité des ressources humaines.

Activités d'exploitation

La réussite d'Empire est étroitement liée à la performance du réseau des magasins de vente au détail de Sobeys. Les franchisés affiliés exploitent environ 46 % des magasins de vente au détail de Sobeys. Sobeys compte sur la direction des franchisés affiliés et celle de ses propres magasins pour exécuter avec succès les stratégies et les programmes de vente au détail.

En guise de contrôle des marques de Sobeys, de la qualité et de la gamme des produits et services offerts dans les magasins de Sobeys, chaque franchisé affilié convient de s'approvisionner auprès de Sobeys. En outre, chaque magasin convient de se conformer aux politiques, aux plans de commercialisation et aux normes d'exploitation prescrits par Sobeys. Ces obligations sont précisées dans les conventions de franchisage qui prennent fin à divers moments pour chaque franchisé affilié. Malgré ces conventions de franchisage, Sobeys peut avoir une capacité limitée de contrôler l'exploitation commerciale d'un franchisé. Une violation de la convention de franchisage ou une défaillance d'exploitation par un nombre élevé de franchisés pourraient nuire à la réputation et à la performance financière de Sobeys.

Technologie

La Société exploite un système très complexe de technologies de l'information qui s'avère indispensable au succès de l'exploitation de son entreprise et à celui de ses stratégies de mise en marché. Toute interruption de ces systèmes ou de l'information qu'ils recueillent nuirait considérablement à la Société, à ses activités d'exploitation et à ses résultats financiers.

La Société et chacune de ses entreprises d'exploitation se sont engagées à améliorer leurs propres systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'accroître leur efficacité et leur efficacité. La mise en œuvre de projets majeurs en matière de technologies de l'information comporte des risques variés, y compris le risque que les avantages attendus ne soient pas obtenus, et ces risques doivent être atténués par de rigoureux procédés de gestion du changement et de gouvernance d'entreprise. Sobeys s'est dotée d'une équipe d'optimisation des pratiques d'affaires, composée de ressources internes et externes compétentes, responsable d'agir sur diverses initiatives.

Gestion de l'information

L'intégrité, la fiabilité et la sécurité de l'information sous toutes ses formes sont fondamentales pour ce qui est des activités quotidiennes et stratégiques de la Société. Des données inexacts, incomplètes ou non disponibles ou encore un accès inapproprié à l'information pourraient entraîner des erreurs en matière de présentation de l'information financière ou de celle liée aux activités d'exploitation, de mauvaises décisions, une violation de la vie privée, des informations à fournir inadéquates ou encore la fuite d'informations sensibles. De plus, la cueillette et l'analyse de l'information sur les préférences d'achat des clients constituent une importante partie de la stratégie de la Société visant à attirer et à fidéliser les clients, ainsi qu'à se démarquer efficacement de la concurrence.

Le risque lié à la gestion de l'information a été désigné comme un risque à part entière, qui se distingue du risque lié à la technologie. La Société reconnaît que l'information constitue un atout essentiel de l'entreprise. À l'heure actuelle, le risque lié à la gestion de l'information est géré à l'échelle régionale et nationale au moyen de l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la sécurité d'accès, au développement de systèmes, à la gestion du changement ainsi qu'à la gestion des problèmes et des incidents. Toute omission de maintenir la protection des renseignements personnels des clients ou de respecter les lois ou règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels pourrait nuire à la réputation, à la position concurrentielle et aux résultats d'exploitation de la Société.

Chaîne d'approvisionnement

Sobeys peut subir une interruption dans sa chaîne d'approvisionnement qui risque d'occasionner une pénurie d'articles dans son réseau de magasins de vente au détail. L'omission d'instaurer et de maintenir une sélection des fournisseurs et des pratiques d'approvisionnement efficaces pourrait nuire à la capacité de Sobeys à offrir les produits souhaités aux clients et entraver sa capacité d'attirer et de fidéliser les clients. Si la Société ne parvient pas à maintenir une chaîne d'approvisionnement et des infrastructures logistiques efficaces, sa capacité de soutenir et d'atteindre les objectifs de croissance ainsi que de maintenir les marges pourrait se trouver compromise.

Coûts des produits

Sobeys est un important acheteur de produits alimentaires, lesquels peuvent être soumis aux risques du coût de l'inflation découlant de la hausse du prix des marchandises et d'autres coûts de production engagés par les fabricants de produits alimentaires. Dans l'éventualité d'une augmentation du prix des produits qui excéderait les prévisions et également dans l'éventualité où Sobeys ne pourrait contrebalancer une telle inflation des coûts en augmentant le prix de détail ou par d'autres économies de coûts, cela pourrait se traduire par des conséquences défavorables sur les ventes et les marges.

Contexte économique

La direction continue de surveiller étroitement la conjoncture économique, y compris les taux d'intérêt, l'inflation, les taux d'emploi et les marchés financiers. Selon la direction, bien que le fléchissement de l'économie ait une incidence sur toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité, la structure d'exploitation et la structure du capital de la Société sont suffisantes pour répondre à ses besoins commerciaux continus.

Risque de liquidité

Les activités de la Société reposent en partie sur un accès à des capitaux et à des ressources financières d'un montant suffisant pour le financement de ses activités de croissance et d'investissement dans son exploitation. Si la Société ne parvient pas à maintenir des ressources financières adéquates, sa croissance ou sa capacité de respecter ses obligations financières à l'échéance pourrait s'en trouver entravée. La Société conserve en bonne et due forme des facilités de crédit consenties pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires afin de remplir ses obligations financières actuelles et futures prévisibles. La Société surveille les marchés financiers ainsi que les conditions économiques connexes et maintient l'accès aux marchés financiers pour des dettes à long terme comportant des échéances plus longues, si l'on juge que c'est prudent, afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix. Cependant, rien ne garantit que des ressources en capital adéquates seront disponibles à l'avenir ni, dans l'affirmative, qu'elles le seront à des conditions acceptables.

Fluctuation des taux d'intérêt

L'objectif de la Société relativement à sa dette à long terme est de maintenir la plus grande partie de sa dette à long terme à taux fixe ou qu'elle soit couverte par des swaps de taux d'intérêt. Toute augmentation des taux d'intérêts applicables augmenterait la charge d'intérêts et aurait une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société. Par le passé, la Société a géré le risque de taux d'intérêt en le couvrant par des swaps de taux d'intérêt. Rien ne garantit qu'une opération de couverture ou une autre stratégie de gestion des risques entreprise, le cas échéant, par la Société sera efficace.

Continuité des activités

La Société pourrait être touchée par un événement imprévu ou une catastrophe naturelle, y compris les phénomènes météorologiques violents, une interruption des services publics et des infrastructures ou le déclenchement de pandémies, qui risquent d'interrompre soudainement ou complètement ses activités courantes. La Société a travaillé avec des représentants du gouvernement et du secteur d'activité afin d'établir des plans de préparation aux urgences. Toutefois, aucun de ces plans ne peut éliminer les risques associés à des événements de cette ampleur. Toute omission de répondre efficacement ou de façon appropriée à de tels événements pourrait nuire à l'exploitation, à la réputation et aux résultats financiers de la Société.

Assurance

Empire et ses filiales sont autoassurées de manière limitée contre certains risques d'exploitation et elles souscrivent aussi des contrats d'assurance de risques successifs auprès de tierces sociétés d'assurance financièrement stables. Outre les programmes exhaustifs de prévention des pertes, la Société maintient des programmes de gestion visant à atténuer les répercussions financières des risques d'exploitation. Ces programmes peuvent ne pas être efficaces pour limiter l'exposition de la Société à de tels risques et, dans la mesure où celle-ci est autoassurée ou dans la mesure où la responsabilité dépasse les limites d'assurance applicables, la situation financière de la Société pourrait se trouver compromise.

Éthique et déontologie

Toute violation des politiques de la Société, des lois ou des pratiques commerciales éthiques risque d'entacher sérieusement la réputation de la Société et de nuire considérablement à sa performance financière. Dans le cadre de sa gestion des codes de conduite, la Société s'est dotée d'un code de déontologie et de conduite professionnelle que les administrateurs et les membres du personnel doivent respecter et auxquels ils doivent adhérer régulièrement. Comme moyen de vérification indépendante et de sécurité, la Société a aussi mis à la disposition du personnel un numéro d'urgence pour dénoncer toute irrégularité. Rien ne garantit que ces mesures seront efficaces pour empêcher les violations de la loi ou des pratiques commerciales éthiques.

Environnement, santé et sécurité

La Société exploite ses emplacements commerciaux à l'échelle du pays, y compris de multiples postes d'essence. Chacun de ces endroits pourrait connaître une contamination environnementale ou d'autres problèmes par suite des activités de la Société ou des activités de tiers, y compris les propriétés avoisinantes.

Lorsque des questions environnementales sont recensées, les remises en état environnementales nécessaires sont effectuées à l'aide des ressources internes et externes appropriées et qualifiées. La Société peut devoir assumer tous les coûts associés à de tels travaux de remise en état, et ces coûts peuvent être élevés.

Les postes d'essence au détail de Sobeys comportent des réservoirs souterrains. Des fuites ou des dommages à ces réservoirs pourraient provoquer une contamination environnementale. Pour atténuer ce risque environnemental, Sobeys met en œuvre plusieurs méthodes de surveillance ainsi que des activités d'évaluation des risques afin de minimiser les dangers vis-à-vis de l'environnement.

Ces activités atténuent les risques environnementaux de la Société, mais ils ne les éliminent pas et, à ce titre, en même temps que le risque de modifications des exigences réglementaires existantes en matière de protection environnementale, il demeure un risque de répercussions financières et d'exploitation néfastes pour la Société au cours des années à venir.

Santé et sécurité au travail

La Société a élaboré des programmes afin de promouvoir un lieu de travail sain et sécuritaire, ainsi que des politiques d'emploi progressives axées sur le mieux-être des milliers de membres du personnel qui travaillent dans ses magasins, ses centres de distribution et ses bureaux. Ces politiques et programmes sont révisés régulièrement par le comité des ressources humaines du conseil d'administration.

Immobilier

La Société fait appel à une méthode d'attribution des dépenses en immobilisations axée sur l'obtention des emplacements immobiliers les plus attrayants pour ses magasins d'alimentation de détail, ainsi que pour ses activités d'aménagement d'immeubles commerciaux et résidentiels, la propriété directe ou indirecte de la Société étant une considération importante, sans toutefois être primordiale. La Société aménage certains magasins de détail sur ses propres emplacements; cependant, l'aménagement de ses magasins est en majorité réalisé conjointement avec des promoteurs externes. La disponibilité de nouveaux emplacements de magasins à potentiel élevé ou la capacité d'agrandissement des magasins existants dépend donc en grande partie de la négociation fructueuse des contrats de location simple avec ces promoteurs et de la capacité de la Société à acheter ces emplacements.

Questions d'ordre juridique, fiscal et comptable

Les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements fédéraux et provinciaux liés aux activités de la Société pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de celle-ci. La conformité avec toute modification proposée pourrait également entraîner des coûts importants pour la Société. Le non-respect des lois, des règles et des règlements divers peut exposer la Société à des poursuites qui pourraient avoir une grave incidence sur sa performance.

De façon similaire, la réglementation fiscale et les prises de position comptables peuvent être modifiées dans un sens qui pourrait nuire à la Société. Celle-ci atténue le risque de non-respect des lois, règles et règlements divers en surveillant les nouvelles activités adoptées, en améliorant les systèmes et les contrôles informatiques, en optimisant les contrôles internes afin de repérer et de prévenir les erreurs et, de façon générale, en examinant attentivement sa conformité avec les lois, règles et règlements. Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par les autorités fiscales. Bien qu'elle estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

Prix des services publics et du carburant

La Société consomme beaucoup d'électricité, d'autres services publics et du carburant, lesquels ont été soumis à une volatilité considérable. Des hausses imprévues du coût de ces produits et services pourraient nuire à la performance financière de la Société. Si celle-ci ne parvient pas à maintenir des programmes sur la consommation de biens et services et leur approvisionnement, ses résultats financiers pourraient s'en trouver compromis. De plus, Sobeys exploite un nombre élevé de postes d'essence. Des hausses marquées des prix de gros ou de la disponibilité pourraient nuire aux activités d'exploitation et aux résultats financiers relatifs à la vente de carburant.

Notation du crédit

Rien ne garantit que la notation du crédit attribuée à Sobeys ou à ses billets demeurera en vigueur pendant une période quelconque, ni que la notation ne sera pas abaissée, retirée ou révisée par DBRS ou S&P à quelque moment que ce soit. Les changements réels ou prévus dans la notation du crédit de Sobeys peuvent avoir des conséquences sur le coût auquel Sobeys peut accéder aux marchés financiers. La probabilité que les créanciers de Sobeys reçoivent les paiements qui leur sont dus dépendra de la santé financière et de la solvabilité de Sobeys. Les notations du crédit attribuées par une agence de notation fournissent un avis de cette agence de notation sur le risque qu'un émetteur ne puisse respecter ses obligations financières conformément aux modalités aux termes desquelles une obligation a été émise. L'obtention d'une notation du crédit ne donne aucune garantie quant à la solvabilité future de Sobeys.

Risque de change

La Société conclut la plus grande partie de ses activités en dollars canadiens, et son risque de change est limité surtout aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien, l'euro et le dollar américain. Les achats de produits en dollars américains représentent environ 3,6 % du total des achats annuels de Sobeys, et les achats en euros sont limités à des contrats particuliers pour les dépenses d'investissement. Si la Société ne parvient pas à gérer adéquatement le risque lié aux changements des taux de change, ses résultats financiers pourraient en souffrir.

Répartition du capital

Il importe de veiller à ce que les décisions en matière de répartition du capital donnent lieu à un rendement approprié du capital. La Société a mis en place un certain nombre de stratégies d'atténuation du risque bien définies concernant la répartition du capital, y compris un examen par le conseil d'administration des décisions à l'égard de la répartition du capital.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société relatives aux produits alimentaires, surtout au niveau des stocks, au volume des ventes et aux gammes de produits sont touchées dans une certaine mesure par certaines périodes de fêtes au cours de l'exercice.

Activités à l'étranger

La Société exerce certaines activités à l'étranger. Les activités de la Société à l'étranger sont limitées à une activité de courtage de produits maraîchers située à l'étranger et à un petit nombre d'aménagements fonciers résidentiels dans certains marchés aux États-Unis.

Règlements relatifs aux médicaments

Des modifications législatives des prix des médicaments génériques prescrits ont continué d'avoir une incidence sur Sobeys au cours de l'exercice 2014. Le 18 janvier 2013, toutes les provinces, sauf le Québec, ont annoncé que le taux de remboursement pour les six principaux médicaments génériques prescrits serait réduit de façon importante au 1^{er} avril 2013, entraînant des répercussions sur l'exercice 2013 et par la suite. Le 1^{er} avril 2014, une nouvelle annonce a été faite relativement au taux de remboursement de quatre autres médicaments génériques couramment prescrits, qui serait réduit de façon significative. D'autres modifications, dont l'incidence varie d'une province à l'autre, continuent d'être annoncées. Sobeys poursuivra ses recherches afin de trouver des occasions d'atténuer l'incidence négative de ces modifications sur sa performance financière.

Régimes de retraite

La Société a certaines obligations au titre de ses régimes de retraite enregistrés à prestations définies. Les nouveaux règlements et les fluctuations commandées par le marché pourraient donner lieu à des variations des taux d'actualisation et des autres variables qui obligerait la Société à verser ultérieurement des cotisations qui pourraient se révéler différentes des estimations, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la Société.

Par suite de l'acquisition de Canada Safeway, la Société participe à divers régimes de retraite interentreprises, offrant des prestations de retraite au personnel syndiqué conformément aux dispositions des conventions collectives. Environ 17,0 % du personnel de Sobeys et de ses franchisés indépendants participent à ces régimes. La responsabilité de Sobeys en matière de cotisations à verser à ces régimes se limite aux montants établis dans les conventions collectives. Toutefois, un piètre rendement dans ces régimes pourrait avoir une incidence négative sur le personnel de Sobeys ou pourrait entraîner des modifications aux modalités de participation à ces régimes, ce qui pourrait, en retour, nuire à la performance financière de la Société.

Risque lié à l'endettement

Le degré d'endettement de la Société, en particulier depuis le prélèvement sur les facilités de crédit pour conclure l'acquisition, pourrait nuire à la Société, y compris limiter sa capacité d'obtenir du financement additionnel pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, le développement des produits, les besoins au titre du service de la dette, les acquisitions et les fins générales ou d'autres fins; il pourrait restreindre la souplesse et la discrétion de la Société quant à l'exercice de ses activités; limiter sa capacité de déclarer des dividendes sur ses actions de catégorie A; la forcer à consacrer une partie de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au paiement de l'intérêt sur sa dette existante et la priver de ces flux de trésorerie pour d'autres fins, y compris les activités d'exploitation, les dépenses d'investissement et d'autres occasions commerciales futures; la soumettre à des charges d'intérêts accrues sur les emprunts à taux variables; limiter sa capacité à s'adapter à l'évolution de la conjoncture du marché; la soumettre à un désavantage concurrentiel par rapport à ses concurrents qui sont moins endettés; la rendre plus vulnérable à un ralentissement de la conjoncture économique générale et la mettre dans l'impossibilité d'effectuer les dépenses d'investissement qui sont importantes pour sa croissance et ses stratégies.

Risque lié à la transition

Safeway US s'est engagée à fournir certains services de technologies de l'information et d'approvisionnement en produits ainsi que l'utilisation continue de certains services provenant de contrats pendant une période initiale de 18 mois à compter de la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, laquelle peut être prolongée jusqu'à concurrence de trois mois additionnels au gré de Sobeys. Rien ne peut garantir que les contrats de tiers partagés entre Safeway US et Canada Safeway pourront être remplacés à des conditions similaires, ni qu'ils seront remplacés, ni que Safeway US respectera ses obligations aux termes de cette convention d'une manière permettant à Sobeys de maintenir les activités de l'entreprise de Canada Safeway et facilitant la transition efficace et efficace des activités commerciales. En outre, rien ne garantit que le processus de transition sera terminé dans un délai de 21 mois.

Intégration de l'entreprise regroupée

La capacité d'Empire à maintenir et à réussir à exploiter son entreprise dépend du jugement et des talents d'exécution de projets de sa haute direction. Une perturbation dans la direction ou des difficultés éprouvées lors de l'intégration du personnel de direction et d'exploitation de Sobeys et de Canada Safeway pourraient avoir des incidences considérables sur l'entreprise et les résultats d'exploitation de Sobeys. Le succès de l'acquisition reposera en grande partie sur la capacité de la direction à réaliser les avantages et les synergies de coûts prévus par suite de l'intégration des activités de Sobeys et de Canada Safeway. L'intégration des activités de Sobeys et de Canada Safeway peut soulever des défis de taille, et la direction peut être dans l'impossibilité de réaliser l'intégration en douceur ou avec succès, en temps opportun ou sans engager des sommes élevées. Il se peut que ce processus d'intégration entraîne la perte de membres du personnel clé, la perturbation des activités actuelles respectives ou des incompatibilités dans les normes, les contrôles, les procédures et les politiques qui pourraient faire obstacle à la capacité de la direction à maintenir les relations avec les clients, les fournisseurs ou le personnel ou encore à réaliser les avantages prévus de l'acquisition.

L'intégration de Canada Safeway nécessite que la direction y consacre des efforts, du temps et des ressources considérables, ce qui peut détourner son attention et ses ressources des autres occasions stratégiques et des autres questions d'exploitation pendant ce processus. Rien ne peut garantir que la direction sera en mesure d'intégrer l'exploitation de chacune des entreprises avec succès ou de réaliser l'une des synergies ou l'un des autres avantages prévus par suite de l'acquisition de Canada Safeway. La mesure dans laquelle des synergies seront réalisées et le moment où elles le seront ne peuvent être assurés. Si la direction ne parvient pas à intégrer avec succès les activités de Sobeys et de Canada Safeway, y compris, notamment, les systèmes de technologies de l'information et de rapports financiers, cela pourrait entraîner des conséquences défavorables importantes sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation de Sobeys.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedar.com.

Le 26 juin 2014

Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada

États financiers consolidés

Table de matières	
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	77
Rapport de l'auditeur indépendant	78
États financiers consolidés	79
Bilans consolidés	79
États consolidés du résultat net	80
États consolidés du résultat global	81
États consolidés des variations des capitaux propres	82
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	83
Notes	84
Revue financière des onze derniers exercices	130
Glossaire	132
Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs	troisième de couverture

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de préparer les états financiers consolidés compris dans le présent rapport annuel et d'y inclure toute autre information. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière ou les principes comptables généralement reconnus et reflètent les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction. Toutes les autres informations financières dans le rapport sont conformes à celles que contiennent les états financiers consolidés.

La direction de la Société a établi et elle maintient un système de contrôle interne qui fournit l'assurance raisonnable quant à l'intégrité des états financiers consolidés, la protection des actifs, ainsi que la prévention et la détection de l'information financière frauduleuse.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son comité d'audit, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne. Le comité d'audit, dont le président et les membres sont uniquement des administrateurs ne faisant pas partie de la direction de la Société, et n'ayant aucun lien avec celle-ci, rencontre les dirigeants chargés de la gestion financière et les auditeurs externes à intervalles réguliers afin de s'assurer de la présentation fidèle et de l'intégrité de l'information financière ainsi que de la protection des actifs. Le comité d'audit soumet ses constatations au conseil d'administration afin que ce dernier puisse en tenir compte au moment d'approuver les états financiers consolidés annuels destinés aux actionnaires.

Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès au comité d'audit.

(signé) « Marc Poulin »

Marc Poulin
Président et
chef de la direction

Le 26 juin 2014

(signé) « François Vimard »

François Vimard
Chef des services
financiers

Le 26 juin 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Empire Company Limited

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Empire Company Limited, qui comprennent les bilans consolidés au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013 et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres, et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Empire Company Limited au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices de 52 semaines clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) « Grant Thornton LLP »

Comptables agréés

Halifax, Canada

Le 26 juin 2014

BILANS CONSOLIDÉS

Aux (en millions de dollars canadiens)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	429,3 \$	455,2 \$
Créances	460,5	381,7
Stocks (note 4)	1 310,2	900,8
Charges payées d'avance	114,3	86,2
Prêts et autres créances (note 5)	46,4	66,2
Placements	–	14,5
Actif d'impôt exigible	39,7	33,8
Actifs détenus en vue de la vente (notes 6 et 23)	204,8	22,0
	2 605,2	1 960,4
Prêts et autres créances (note 5)	52,5	53,8
Placements	24,8	25,0
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	554,2	407,6
Autres actifs (note 8)	30,3	50,5
Immobilisations corporelles (note 9)	3 650,7	2 703,0
Immeubles de placement (note 10)	104,5	96,9
Immobilisations incorporelles (note 11)	950,8	490,5
Goodwill (note 12)	4 134,0	1 310,4
Actifs d'impôt différé (note 13)	131,0	42,3
	12 238,0 \$	7 140,4 \$
Passifs		
Passifs courants		
Dettes bancaires (note 14)	– \$	6,0 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	2 246,0	1 765,8
Passif d'impôt exigible	21,0	75,2
Provisions (note 15)	82,4	30,6
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 16)	218,0	47,6
	2 567,4	1 925,2
Provisions (note 15)	140,7	52,9
Dettes à long terme (note 16)	3 279,9	915,9
Autres passifs non courants (note 17)	389,2	309,7
Passifs d'impôt différé (note 13)	119,3	180,6
	6 496,5	3 384,3
Capitaux propres		
Capital social (note 19)	2 108,6	319,3
Surplus d'apport	5,0	6,7
Résultats non distribués	3 585,9	3 406,9
Cumul des autres éléments du résultat global	1,0	(8,1)
	5 700,5	3 724,8
Participations ne donnant pas le contrôle	41,0	31,3
	5 741,5	3 756,1
	12 238,0 \$	7 140,4 \$

Voir les notes.

1) Certains montants de l'exercice 2013 ont été retraités [voir la note 3 aa) i)].

Au nom du conseil,

(signé) « Rob Dexter »

Administrateur

(signé) « Marc Poulin »

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Ventes	20 993,0 \$	17 400,8 \$
Autres produits (note 20)	14,1	54,2
Part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 7)	50,2	44,0
Charges d'exploitation		
Coût des ventes	15 941,3	13 326,3
Frais de vente et charges administratives	4 787,5	3 599,5
Résultat d'exploitation	328,5	573,2
Charges financières, montant net (note 22)	133,2	55,4
Résultat avant impôt sur le résultat	195,3	517,8
Impôt sur le résultat (note 13)	36,3	136,4
Résultat net lié aux activités poursuivies	159,0	381,4
Résultat net lié aux activités abandonnées (note 23)	84,4	7,2
Résultat net	243,4 \$	388,6 \$
Résultat pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	8,0 \$	9,1 \$
Aux propriétaires de la société mère		
Lié aux activités poursuivies	151,0	372,3
Lié aux activités abandonnées	84,4	7,2
	243,4 \$	388,6 \$
Résultat par action lié aux activités poursuivies et aux activités abandonnées (note 24)		
De base		
Lié aux activités poursuivies	1,89 \$	5,48 \$
Lié aux activités abandonnées	1,05	0,11
Total	2,94 \$	5,59 \$
Dilué		
Lié aux activités poursuivies	1,88 \$	5,47 \$
Lié aux activités abandonnées	1,05	0,11
Total	2,93 \$	5,58 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 24)		
De base	80,0	67,9
Dilué	80,2	68,1

Voir les notes.

1) Certains montants de l'exercice 2013 ont été retraités [voir les notes 3 aa) i) et 23].

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Résultat net	243,4 \$	388,6 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, après l'impôt sur le résultat de (0,3) \$ [(0,3) \$ en 2013]	0,6	0,5
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat, après l'impôt sur le résultat de néant [(0,5) \$ en 2013]	–	1,2
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente, après l'impôt sur le résultat de néant [(0,3) \$ en 2013]	(0,2)	1,3
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat, après l'impôt sur le résultat de néant [0,6 \$ en 2013]	–	(3,0)
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après l'impôt sur le résultat de néant [(0,7) \$ en 2013]	2,7	1,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	6,0	1,0
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies, après l'impôt sur le résultat de (11,4) \$ [(3,5) \$ en 2013]	29,9	11,7
Total du résultat global	282,4 \$	403,0 \$
Total du résultat global pour l'exercice attribuable :		
Aux participations ne donnant pas le contrôle	8,0 \$	9,1 \$
Aux propriétaires de la société mère	274,4	393,9
	282,4 \$	403,0 \$
Total du résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère lié :		
Aux activités poursuivies	190,0 \$	386,7 \$
Aux activités abandonnées (note 23)	84,4	7,2
	274,4 \$	393,9 \$

Voir les notes.

1) Certains montants de l'exercice 2013 ont été retraités (voir les notes 3 aa) i) et 23).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable à la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 5 mai 2012 ¹⁾	319,3 \$	6,1 \$	(10,8) \$	3 080,9 \$	3 395,5 \$	35,1 \$	3 430,6 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(65,2)	(65,2)	–	(65,2)
Options d'achat d'actions du personnel	–	0,6	–	–	0,6	–	0,6
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	–	–	–	–	–	(12,9)	(12,9)
Transactions avec les propriétaires	–	0,6	–	(65,2)	(64,6)	(12,9)	(77,5)
Résultat net	–	–	–	379,5	379,5	9,1	388,6
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	–	–	0,5	–	0,5	–	0,5
Reclassement des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie au résultat	–	–	1,2	–	1,2	–	1,2
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	1,3	–	1,3	–	1,3
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente au résultat	–	–	(3,0)	–	(3,0)	–	(3,0)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	–	–	–	11,7	11,7	–	11,7
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	1,7	–	1,7	–	1,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	–	–	1,0	–	1,0	–	1,0
Total du résultat global pour l'exercice	–	–	2,7	391,2	393,9	9,1	403,0
Solde au 4 mai 2013 ¹⁾	319,3 \$	6,7 \$	(8,1) \$	3 406,9 \$	3 724,8 \$	31,3 \$	3 756,1 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	–	–	–	(83,3)	(83,3)	–	(83,3)
Options d'achat d'actions du personnel	2,2	(1,7)	–	(3,0)	(2,5)	–	(2,5)
Transactions portant sur les capitaux propres effectuées avec des entités structurées	–	–	–	–	–	1,7	1,7
Émission d'actions ordinaires (note 19)	1 787,1	–	–	–	1 787,1	–	1 787,1
Transactions avec les propriétaires	1 789,3	(1,7)	–	(86,3)	1 701,3	1,7	1 703,0
Résultat net	–	–	–	235,4	235,4	8,0	243,4
Autres éléments du résultat global							
Profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	–	–	0,6	–	0,6	–	0,6
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	(0,2)	–	(0,2)	–	(0,2)
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	–	–	–	29,9	29,9	–	29,9
Part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	–	2,7	–	2,7	–	2,7
Écarts de change découlant des conversions des établissements à l'étranger	–	–	6,0	–	6,0	–	6,0
Total du résultat global pour l'exercice	–	–	9,1	265,3	274,4	8,0	282,4
Solde au 3 mai 2014	2 108,6 \$	5,0 \$	1,0 \$	3 585,9 \$	5 700,5 \$	41,0 \$	5 741,5 \$

Voir les notes.

1) Certains montants de l'exercice 2013 ont été retraités [voir la note 3 aa i)].

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice de 52 semaines clos le (en millions de dollars canadiens)	3 mai 2014	4 mai 2013 ¹⁾
Activités d'exploitation		
Résultat net	243,4 \$	388,6 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Restructuration	169,8	–
Amortissement	362,5	314,8
Impôt sur le résultat	49,6	138,3
Charges financières, montant net (notes 22 et 23)	134,0	57,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	68,1	44,5
Profit sur la sortie d'actifs (notes 20 et 23)	(137,5)	(47,2)
Dépréciation (reprise) d'actifs non financiers (notes 9, 10, 11 et 12)	(7,0)	6,9
Amortissement d'éléments différés	7,1	0,9
Part du résultat d'autres entités, après les dividendes reçus	27,5	37,8
Passif au titre des avantages du personnel	2,9	2,7
Augmentation de l'obligation au titre des baux à long terme	1,2	4,2
Diminution des provisions non courantes	(0,6)	(8,0)
Rémunération fondée sur des actions	4,8	0,6
Pertes découlant de la réévaluation des actifs et des coûts de restructuration des activités abandonnées (note 23)	34,8	–
Variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie	38,4	(73,6)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(211,6)	(86,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	787,4	781,0
Activités d'investissement		
Augmentation nette des placements	(151,6)	(150,4)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(571,4)	(531,9)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	1 644,4	181,1
Entrées d'immobilisations incorporelles	(18,5)	(12,3)
Prêts et autres créances	21,2	(19,1)
Autres actifs et autres passifs non courants	1,1	12,2
Produit de la vente de papier commercial adossé à des actifs	26,0	–
Acquisitions d'entreprises (note 25)	(5 825,0)	(17,9)
Intérêts perçus	4,4	3,0
Participations ne donnant pas le contrôle	1,7	(12,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 867,7)	(548,2)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	(6,0)	1,6
Émission de la dette à long terme	3 337,6	133,7
Charges de financement différées liées à la dette	(50,6)	–
Remboursement de la dette à long terme	(798,6)	(303,0)
Acquisitions d'options sur actions	(9,1)	–
Intérêts versés	(102,3)	(54,9)
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote, montant net (note 19)	1 842,6	–
Frais d'émission d'actions	(75,9)	–
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(83,3)	(65,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 054,4	(287,8)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25,9)	(55,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	455,2	510,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	429,3 \$	455,2 \$

Voir les notes.

1) Certains montants de l'exercice 2013 ont été retraités [voir les notes 3 aa) i) et 23].

Notes

3 mai 2014 (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne diversifiée, dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les placements. La Société est enregistrée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, à Stellarton (Nouvelle-Écosse), Canada, B0K 1S0. Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 3 mai 2014 comprennent les comptes d'Empire, de toutes ses filiales, y compris ceux de Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue, et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles elle exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai. Par conséquent, l'exercice comprend généralement 52 semaines, mais il compte 53 semaines tous les cinq ou six ans.

2. MODE DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS » ou « PCGR »), telles qu'elles ont été établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 26 juin 2014.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs et des passifs suivants qui ont été présentés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments financiers classés comme disponibles à la vente et les régimes de rémunération fondée sur des actions.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction porte des jugements, effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes. Les utilisations des estimations, des jugements et des hypothèses sont liées entre elles. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée.

La Société recourt à son jugement pour évaluer la pertinence de la consolidation des entités structurées, la pertinence de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour ses participations dans les entreprises associées et les coentreprises, le classement des baux et des instruments financiers, l'établissement des composants détaillés des immobilisations corporelles, la détermination des unités génératrices de trésorerie, le repérage d'indices de dépréciation des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles, la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge et la comptabilisation des provisions.

Les participations de la Société dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour évaluer l'incidence potentielle d'IFRS 10 qui est entrée en vigueur au cours du premier trimestre de 2014 [voir la note 3 aa ii)], la direction a fait preuve de beaucoup de jugement en déterminant si la Société détient le pouvoir sur chacune de ses participations comprises dans les participations dans des entreprises associées et si elle a la capacité d'utiliser ce pouvoir sur l'entité émettrice. Les critères pour déterminer si une entité émettrice doit être comptabilisée selon la méthode de la consolidation ou de la mise en équivalence sont les suivants : si l'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice, s'il est exposé à des rendements variables provenant de l'entité émettrice et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les estimations et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées ci-après. Les estimations sont fondées sur les meilleures connaissances que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation estimée. Il faut faire appel à des estimations ou exercer beaucoup de jugement pour la détermination : i) des stocks évalués au prix de détail et de leur rajustement au coût; ii) de l'estimation des provisions liées aux stocks en raison de détériorations et de freintes qui se seraient produites entre le dernier dénombrement des stocks et la date de clôture; et iii) des provisions estimées liées aux stocks associées aux remises de fournisseurs et aux charges internes.

b) Dépréciation

La direction évalue la dépréciation des actifs non financiers tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les immeubles de placement. Lorsqu'elle évalue la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus. Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur la croissance future des profits qui se rapportent aux événements et aux circonstances futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces flux de trésorerie futurs estimés. L'incertitude relative aux estimations se rapporte aux hypothèses quant aux résultats d'exploitation futurs, ainsi qu'à l'application d'un taux d'actualisation approprié. Les pertes de valeur et les reprises sont présentées dans les états financiers consolidés dans les notes 9, 10, 11 et 12.

c) Avantages futurs du personnel

La comptabilisation des coûts des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi nécessite le recours à un certain nombre d'hypothèses. Le passif au titre des régimes de retraite est fondé sur les conditions actuelles du marché de même que sur des données actuarielles telles que l'évolution des coûts médicaux, les taux de mortalité et les futures augmentations de salaire. Une analyse de sensibilité et plus de détails sur les principales hypothèses utilisées pour évaluer le passif au titre des régimes de retraite et le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont présentés à la note 18.

d) Impôt sur le résultat

La direction formule des hypothèses lorsqu'elle évalue la date et la reprise des différences temporaires et estime les produits futurs de la Société afin de déterminer la comptabilisation de l'impôt sur le résultat exigible et différé. Des jugements sont également portés par la direction lors de l'interprétation des règles fiscales dans les pays où la Société exerce ses activités. La note 13 apporte des précisions sur la charge d'impôt sur le résultat exigible et différé, ainsi que sur les actifs et les passifs d'impôt différé.

e) Acquisitions d'entreprises

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, la Société a recours au jugement pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge et elle utilise des estimations pour calculer et évaluer ces ajustements ainsi que pour calculer les résultats pro forma comme si les acquisitions d'entreprises avaient été conclues à l'ouverture de l'exercice de la Société. Pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs d'une entreprise acquise, la direction utilise des estimations relatives aux flux de trésorerie futurs et aux taux d'actualisation. Les modifications apportées à l'évaluation lors de la comptabilisation initiale influenceront sur l'évaluation du goodwill, à l'exception de l'impôt différé.

f) Provisions

Des estimations et des hypothèses sont utilisées pour calculer les provisions lorsque la Société estime les flux de trésorerie futurs attendus relativement à l'obligation et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Méthode de consolidation

Les états financiers de la Société comprennent les comptes de la Société et de toutes ses filiales jusqu'à la date de présentation de l'information financière. Les filiales, y compris les entités structurées, sont toutes les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. Toutes les filiales ont une date de présentation tombant dans les cinq semaines suivant la date de présentation de la Société. Au besoin, des ajustements ont été apportés afin de tenir compte des transactions effectuées entre la date de présentation de la Société et celles de ses filiales.

La Société détient le contrôle lorsqu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements d'une entité. La Société réévalue le contrôle sur une base continue.

Les entités structurées sont des entités contrôlées par la Société qui ont été conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Les entités structurées sont consolidées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la Société, la Société arrive à la conclusion qu'elle contrôle les entités structurées. Les entités structurées qui sont contrôlées par la Société ont été établies selon des clauses qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités structurées et qui font en sorte que la société obtenant la majorité des avantages découlant des activités et des actifs nets de l'entité structurée est exposée à la majorité des risques liés aux activités de l'entité structurée et conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité structurée ou à ses actifs.

NOTES

Toutes les transactions, tous les soldes, tous les produits et toutes les charges intersociétés sont éliminés au moment de l'établissement des états financiers consolidés.

Les résultats et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition, ou jusqu'à la date de prise d'effet de la cession, le cas échéant.

La participation ne donnant pas le contrôle représente la part du résultat ainsi que des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue par la Société. Si les pertes d'une filiale applicables à une participation ne donnant pas le contrôle excèdent la participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle, sauf dans la mesure où la participation majoritaire a une obligation exécutoire et est en mesure de couvrir les pertes.

b) Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La méthode de l'acquisition comporte la comptabilisation des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise, y compris les passifs éventuels, qu'ils aient été ou non comptabilisés dans les états financiers avant l'acquisition. Les actifs et les passifs identifiables et les passifs éventuels de l'entreprise acquise qui réunissent les conditions de comptabilisation selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des éléments suivants : i) les actifs ou les passifs d'impôt différé et les passifs ou les actifs liés aux accords relatifs aux avantages du personnel, comptabilisés et évalués selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 12 *Impôts sur le résultat*, et IAS 19 *Avantages du personnel*, respectivement; et ii) les actifs (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente selon IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, évalués et comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le goodwill découlant des acquisitions est comptabilisé comme un actif et représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la juste valeur de la part de la Société dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date de l'acquisition. Tout excédent des actifs nets identifiables par rapport au coût d'acquisition est comptabilisé en résultat net immédiatement après l'acquisition. Les coûts de transaction liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les profits et les pertes cumulés découlant de la conversion sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture de chaque période de présentation. Les éléments non monétaires sont convertis au cours de change historique à la date de transaction. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion de ces soldes libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change moyen pour l'exercice.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements garantis échéant à moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks en entrepôt sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu diminué d'une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables et il inclut le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. Le coût est diminué de la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La Société estime la valeur nette de réalisation selon le montant auquel elle prévoit vendre les stocks, en tenant compte des fluctuations saisonnières du prix de vente au détail, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur nette de réalisation lorsque la Société considère que leur coût n'est pas recouvrable en raison de l'obsolescence, de dommages ou de la baisse permanente du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la Société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment comptabilisée est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont expressément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

f) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net se compose de la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible non comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible comprennent les obligations à l'égard de l'administration fiscale ou les réclamations auprès de celle-ci portant sur les périodes de présentation actuelles et antérieures, non encore réglées à la date de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est payable sur le résultat imposable, lequel diffère du résultat net inscrit dans les états financiers consolidés. L'impôt exigible est calculé selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation.

La Société comptabilise l'impôt différé selon la méthode axée sur le bilan sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill, ou lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, sauf si la transaction connexe est une acquisition d'entreprises ou touche le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés selon les taux d'impôt quasi adoptés qui s'appliqueront lorsque les montants devraient être réglés. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il pourra être imputé au résultat fiscal futur. L'évaluation de la probabilité de résultat fiscal futur dans lequel des actifs d'impôt différé peuvent être utilisés est fondée sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, qui sont rajustées pour tenir compte de produits et de charges non imposables importants et des limites précises établies pour l'utilisation de toute perte ou de tout crédit d'impôt inutilisé. Si des prévisions positives relatives au résultat fiscal indiquent l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, en particulier s'il peut être utilisé indéfiniment, cet actif d'impôt différé est habituellement comptabilisé en entier. La comptabilisation des actifs d'impôt différé, assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, est évaluée individuellement par la direction selon des faits et des cas précis.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque la Société a un droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible auprès de la même administration fiscale. Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisées comme composantes des produits et des charges dans le résultat net, sauf lorsqu'elles se rapportent à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (par exemple, les profits et pertes latents sur les couvertures des flux de trésorerie) ou directement dans les capitaux propres.

g) Actifs détenus en vue de la vente

Certaines immobilisations corporelles et incorporelles et certains stocks détenus afin d'être vendus ont été reclassés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente dans les bilans consolidés. On prévoit vendre ces actifs dans les douze mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont mesurés au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les passifs repris au moment de la vente d'actifs ou les dettes devant être remboursées dans le cadre d'une transaction de vente sont également classés comme passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.

h) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas et qui n'est pas une participation dans une coentreprise. Le contrôle est réévalué sur une base continue. Les participations dans des entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût et sont ensuite comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations acquises dans les entreprises associées sont également assujetties à la méthode de l'acquisition, comme il a été expliqué précédemment. Cependant, tout goodwill ou ajustement de la juste valeur attribuable à la part de la Société dans les entreprises associées est inclus dans le montant comptabilisé comme participations dans les entreprises associées.

Toute modification ultérieure à la part de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée est comptabilisée dans la valeur comptable de la participation. Les variations découlant des résultats générés par l'entreprise associée sont présentées dans la part du résultat tiré des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les états consolidés du résultat net de la Société. Ces variations comprennent l'amortissement ou la dépréciation ultérieurs des ajustements de la juste valeur des actifs et des passifs.

Les variations découlant du résultat de l'entreprise associée ou des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée sont comptabilisées dans le résultat ou les capitaux propres de la Société, le cas échéant. Toutefois, si la part de la Société dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, y compris ses créances non garanties, la Société ne comptabilise pas de pertes supplémentaires, sauf si elle a contracté une obligation légale ou implicite ou si elle a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, la Société ne recommence à comptabiliser sa part dans ces bénéfices qu'après avoir dépassé sa part cumulée des pertes non comptabilisées.

Les profits latents et les pertes latentes sur des transactions réalisées entre la Société et ses entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans celles-ci. Lorsque les pertes latentes sont éliminées, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue de la Société.

À la date de clôture de chaque période de présentation, la Société évalue s'il existe des indicateurs de dépréciation pour ses participations dans les entreprises associées. Pour les participations dans les entités ouvertes, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché actuelle de la participation en fonction de son cours à la date du bilan. Pour les participations dans les entités fermées, la valeur d'utilité est déterminée en estimant la quote-part de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés de la Société qui devraient être générés par l'entité émettrice. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la participation de la Société est dépréciée à sa valeur recouvrable estimée, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

NOTES

Lors du processus d'évaluation des flux de trésorerie futurs, la direction formule des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur des situations et des événements futurs. Les résultats réels peuvent varier et entraîner des ajustements importants aux participations de la Société dans les entreprises associées au cours des exercices ultérieurs.

La date de clôture d'exercice est le 31 décembre pour toutes les entreprises associées déterminées par la Société. Aux fins des états financiers de fin d'exercice consolidés de la Société, les résultats des entreprises associées sont inclus en fonction des états financiers établis au 31 mars, et toute variation survenue entre le 31 mars et la clôture de l'exercice de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les résultats est prise en considération.

i) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés aux bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier. La Société est tenue de comptabiliser initialement à la juste valeur la totalité de ses actifs et passifs financiers, y compris les dérivés et les dérivés incorporés dans certains contrats. Les prêts et créances, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les dérivés et les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés, sauf s'ils font l'objet d'une transaction d'achat ou de vente ou d'une utilisation prévue qui n'est pas visée par le traitement applicable aux dérivés.

La Société classe les actifs financiers et les passifs financiers selon leurs caractéristiques ainsi que les choix et intentions de la direction à leur égard aux fins de leurs évaluations régulières. Les choix de classement pour les actifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; b) détenus jusqu'à leur échéance – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif est décomptabilisé ou déprécié; c) disponibles à la vente – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice considéré jusqu'à leur réalisation par le biais d'une sortie ou d'une dépréciation; et d) prêts et créances – comptabilisés au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel l'actif n'est plus comptabilisé ni déprécié. Les choix de classement pour les passifs financiers sont les suivants : a) à la juste valeur par le biais du résultat net – évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net; et b) autres passifs – évalués au coût amorti, les profits et les pertes étant comptabilisés dans le résultat net dans l'exercice au cours duquel le passif n'est plus comptabilisé.

En général, les actifs et les passifs financiers de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

Actif/Passif	Classement	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti
Placements – courants	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Passifs financiers dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Autres actifs non dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture, sauf ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les prêts et créances sont passés en revue en ce qui a trait aux soldes en souffrance des comptes indépendants, selon une évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des magasins et des détaillants affiliés.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de ceux-ci, le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La détermination de la juste valeur est classée selon une hiérarchie à trois niveaux, qui repose sur des données importantes observables, décrits ci-après :

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés compris au niveau 1 qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – données d'entrée non observables pour les actifs ou les passifs. La direction doit recourir à son jugement et faire des estimations relativement aux données d'entrée utilisées pour calculer la juste valeur.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour calculer la juste valeur d'un instrument financier, le classement dans un niveau de la hiérarchie est déterminé en fonction du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Les modifications apportées aux méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement.

NOTES

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent ou si la Société transfère l'actif financier à une autre partie sans conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles y afférentes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

j) Couvertures

La Société utilise des couvertures des flux de trésorerie pour gérer l'exposition aux fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt variables. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'élément de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le résultat net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un instrument de couverture des flux de trésorerie arrive à expiration ou est cédé ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global à l'égard de la couverture, est reporté(e) jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le résultat net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister parce qu'il arrive à expiration ou qu'il est cédé ou lorsqu'il est probable qu'une transaction prévue ne se réalisera pas, le profit cumulé ou la perte cumulée, comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global, est immédiatement reclassé(e) dans le résultat net.

Les dérivés financiers affectés à une relation de couverture des flux de trésorerie sont classés comme un autre élément de l'actif ou du passif non courant, selon le cas, en fonction de la détermination de leur juste valeur.

Voici les principaux instruments dérivés :

- 1) Les contrats à terme et les swaps sur monnaies étrangères dont l'objectif principal est de limiter l'exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec l'achat de biens ou avec des dépenses libellés en monnaies étrangères. Certains de ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures;
- 2) Les swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie servant à gérer les taux d'intérêt variables liés à certaines dettes du portefeuille de la Société. L'utilisation de la comptabilité de couverture fait en sorte que les charges d'intérêt sur la dette connexe sont présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet d'une couverture soit comptabilisée dans les résultats des périodes comptables futures.

k) Immobilisations corporelles

Les terrains occupés par le propriétaire, les bâtiments, le matériel, les améliorations locatives et les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur.

Les bâtiments qui sont des biens loués sont également inclus dans les immobilisations corporelles s'ils sont détenus aux termes d'un contrat de location-financement. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue (déterminée par rapport à des actifs détenus comparables) ou sur la durée du bail, si celle-ci est plus courte.

L'amortissement des immeubles est calculé selon le mode linéaire, en tenant compte de la valeur comptable de chaque immeuble, de sa durée d'utilité estimée (qui ne dépasse pas 40 ans) et de sa valeur résiduelle. Les frais de location différés sont amortis sur la durée des baux connexes.

Lorsque des éléments importants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés comme composants distincts. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire à partir du moment où l'actif est disponible ou quand les actifs en cours de construction peuvent être utilisés sur les durées d'utilité estimées des actifs comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Matériel	3 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou de 7 à 20 ans, selon le moins élevé des deux

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les estimations importantes de la valeur résiduelle et les estimations de la durée d'utilité sont passées en revue et actualisées, au besoin, ou au minimum, chaque année.

Les profits ou les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles sont déterminés comme l'écart entre les produits de la sortie et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés dans le résultat net dans les autres produits. Si la cession est faite auprès d'une participation de la Société, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, une partie du profit sera reportée et réduira la valeur comptable de la participation.

l) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles détenus soit pour en retirer des revenus locatifs, soit pour valoriser le capital, ou les deux à la fois, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société. Les immeubles de placement sont comptabilisés selon le modèle du coût. Les modes d'amortissement des immeubles de placement cadrent avec ceux visant les immobilisations corporelles.

Les profits ou les pertes découlant de la vente d'immeubles de placement sont immédiatement comptabilisés en résultat net, sauf si la vente est faite auprès d'une participation, comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, auquel cas une partie du profit sera reportée et réduira la valeur comptable de la participation de la Société. Les revenus locatifs et les charges d'exploitation liés aux immeubles de placement sont présentés dans les ventes et les frais de vente et charges administratives, respectivement, dans les états consolidés du résultat net.

m) Contrats de location

Un contrat de location est classé comme contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple.

i) La Société en tant que bailleur

Les revenus locatifs tirés des contrats de location simple sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Les coûts directs initiaux engagés pour la négociation et la conclusion d'un contrat de location simple s'ajoutent à la valeur comptable de l'actif loué et sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

ii) La Société en tant que preneur

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont comptabilisés initialement en tant qu'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat de location ou à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Le passif correspondant au bailleur est inclus dans les bilans consolidés à titre d'obligation en vertu de contrats de location-financement dans la dette à long terme.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation en vertu de contrats de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif. Les charges financières sont comptabilisées immédiatement en résultat net. Les loyers éventuels sont comptabilisés comme une charge dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions de loyer et les incitatifs à la location sont comptabilisés comme autres passifs non courants. L'avantage des incitatifs à la location est comptabilisé dans son ensemble comme une réduction des charges de location sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les frais liés aux baux immobiliers sont amortis sur une base linéaire sur la durée entière du bail.

iii) Transactions de cession-bail

Une opération de cession-bail est une transaction de vente d'un actif pour le reprendre à bail. Si une opération de cession-bail débouche sur un contrat de location-financement pour la Société, tout ce qui excède les produits de la vente par rapport à la valeur comptable est comptabilisé à titre de produits différés et amorti sur la durée du nouveau contrat de location. Tout profit ou toute perte sur une opération de cession-bail débouchant sur un contrat de location simple conclu à la juste valeur est comptabilisé immédiatement. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent par rapport à la juste valeur est différé et amorti sur la durée du nouveau contrat de location.

n) Immobilisations incorporelles

L'acquisition d'une nouvelle entreprise, de magasins affiliés existants, de logiciels et de dossiers d'ordonnances de pharmacie génère des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon le modèle du coût suivant lequel les coûts inscrits à l'actif sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée, car la durée d'utilité de ces actifs est considérée comme déterminée. Les durées d'utilité sont révisées annuellement et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation. Les durées d'utilité suivantes s'appliquent :

Contrats d'achat différés	5 à 10 ans
Ententes et droits de franchise	10 ans
Droits liés aux baux	5 à 10 ans
Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Durée du bail ou 40 ans, selon le moins élevé des deux
Dossiers d'ordonnances	15 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Autres	5 à 10 ans

L'amortissement est inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les programmes de fidélisation et les produits de marque maison, dont la plupart ont une durée d'utilité indéterminée. Les dépenses ultérieures engagées par la Société liées aux immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de capitalisation sont passées en charges au cours de la période où elles sont engagées.

o) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nettes sous-jacentes acquises à la date d'acquisition.

p) Dépréciation des actifs non financiers

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans. La Société évalue alors la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent le goodwill ou les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement comme frais de vente et charges administratives. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises.

Les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque l'immobilisation ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes des autres immobilisations, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou des unités génératrices de trésorerie dont elle fait partie. La Société a déterminé principalement qu'un magasin ou un cinéma individuel constitue une unité génératrice de trésorerie. Les immobilisations de la Société comme les sièges sociaux et les centres de distribution ne génèrent pas individuellement d'entrées de trésorerie et, par conséquent, elles sont regroupées aux fins du test de dépréciation avec les établissements qu'elles desservent. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, celle-ci (ou celle de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à la valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée comme frais de vente et charges administratives en résultat net.

Lorsqu'une perte de valeur fait ultérieurement l'objet d'une reprise, autre que celle qui concerne le goodwill, la valeur comptable de l'immobilisation (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée, mais est limitée à la valeur comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans les exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsqu'elle évalue les flux de trésorerie futurs attendus, la Société pose des hypothèses sur la croissance future des profits. Ces hypothèses portent sur des situations et des événements futurs. Les résultats réels pourraient varier et entraîner des ajustements importants aux actifs de la Société dans les exercices ultérieurs.

q) Programmes de fidélisation de la clientèle

La Société s'est dotée de programmes de fidélisation avec carte de fidélité (les « Programmes ») qui permettent à leurs membres de gagner des points sur leurs achats dans certains magasins Sobeys. Les membres peuvent échanger ces points, conformément au barème de récompenses du Programme, soit pour obtenir des rabais sur leurs achats de provisions futurs, soit pour acheter des produits ou services, soit pour convertir ces points en milles Aéroplan, un programme de fidélisation qui est administré par un tiers. La juste valeur des points de fidélité attribués est comptabilisée en tant qu'élément distinct de la transaction de vente et la comptabilisation des produits est différée jusqu'à ce que les récompenses soient échangées après ajustement pour tenir compte du nombre de points qui ne devraient jamais être échangés selon l'activité future prévue. La juste valeur est déterminée selon la valeur pour laquelle les points pourraient être échangés. Les produits différés liés aux Programmes sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs dans les bilans consolidés de la Société.

La Société utilise également un programme de récompense AIR MILES^{MD}. Certains clients de Sobeys gagnent des milles AIR MILES^{MD} selon les achats effectués dans les magasins. La Société paie des frais par point aux termes de la convention passée avec AIR MILES^{MD}.

r) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement antérieur, qu'il est probable que la Société soit tenue de transférer des avantages économiques afin de régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions sont actualisées selon le taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de ce passif, s'ils sont significatifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision en raison du passage du temps (« désactualisation ») est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net.

s) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt se composent principalement des intérêts sur les dettes de la Société. Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif à titre de composante du coût de l'actif s'y rattachant. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés et sont présentés dans les charges financières.

t) Produits différés

Les produits différés comprennent les ententes d'achat à long terme passées avec des fournisseurs et les profits sur des transactions de cession-bail liées à certains contrats de location-financement. Les produits différés sont inclus dans les autres passifs non courants et sont pris en compte dans le résultat sur une base linéaire sur la durée des ententes connexes.

u) Avantages du personnel**i) Avantages à court terme**

Les avantages à court terme comprennent les salaires, la rémunération, les absences rémunérées, les sommes à payer au titre de l'intéressement et des primes qui devraient être réglés dans les douze mois suivant la date de présentation. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés comme frais de vente et charges administratives au moment de la prestation du service connexe.

ii) Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des prestations de retraite des régimes à cotisations définies de la Société est passé en charges au moment où les salariés actifs sont rémunérés. Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages est comptabilisé en fonction d'évaluations actuarielles, déterminées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service et des meilleures estimations de la direction relativement aux augmentations des salaires et à l'âge du départ à la retraite.

Le passif comptabilisé aux bilans consolidés au titre des régimes à prestations définies constitue la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de présentation moins la juste valeur de marché des actifs du régime. La valeur des actifs des régimes de prestations est fondée sur la valeur de marché actuelle. L'obligation au titre des avantages futurs du personnel est évaluée à l'aide des taux d'intérêt courants du marché, dans l'hypothèse d'un portefeuille composé d'obligations de sociétés notées AA dont les durées jusqu'à l'échéance correspondent, en moyenne, à celles de l'obligation.

Les réévaluations, comprenant les gains et pertes actuariels et le rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant net des intérêts), sont comptabilisées immédiatement dans les bilans consolidés, une charge correspondante étant comptabilisée dans les résultats non distribués par le biais des autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle elles se sont produites. Les réévaluations ne sont pas reclassées dans le résultat net au cours des périodes à venir.

Le coût des services passés est comptabilisé en résultat net à la première des dates suivantes : la date de la modification ou de la réduction du régime ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts liés à la restructuration.

Le coût des services au titre des prestations définies, qui comprend le coût des services rendus, le coût des services passés, le profit ou la perte sur la réduction et les règlements non courants, est inscrit dans les frais de vente et charges administratives. Le montant net des charges d'intérêt sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est compris dans le montant net des charges financières.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges à la première des dates suivantes : lorsque la Société comptabilise les coûts liés à la restructuration ou lorsqu'elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

v) Comptabilisation des produits

Les ventes sont comptabilisées à partir du point de vente. Elles comprennent les produits provenant des clients par l'entremise des magasins corporatifs et des cinémas exploités par la Société et des entités structurées consolidées ainsi que le produit des ventes aux magasins affiliés autres que des entités structurées, aux magasins associés et aux clients indépendants. Les produits reçus de magasins affiliés autres que des entités structurées, des magasins associés et des clients indépendants proviennent principalement de la vente de marchandises. La Société perçoit également des redevances de franchise en vertu de deux sortes d'accords. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction de la valeur monétaire des marchandises expédiées sont comptabilisées comme des produits lorsque la marchandise est expédiée. Des redevances de franchise de nature contractuelle en fonction des ventes au détail de l'affilié sont comptabilisées comme produits sur une base hebdomadaire sur facturation en fonction des ventes au détail de l'affilié.

w) Remises de fournisseurs

La Société reçoit des remises de certains fournisseurs dont les produits sont achetés en vue de la revente. Les programmes de ces fournisseurs comprennent des remises pour le volume des achats, des remises d'exclusivité, des coûts de présentation et d'autres remises. La Société comptabilise ces remises comme une réduction du coût des ventes et des stocks connexes. Certaines remises de fournisseurs sont conditionnelles à ce que la Société atteigne des volumes d'achat minimums. Ces remises sont comptabilisées dès qu'il est probable que les volumes minimums seront atteints et que le montant des remises peut être estimé.

x) Produits d'intérêts et de dividendes

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit à recevoir le paiement est établi.

y) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions des salariés.

z) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains de ses salariés des régimes de rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres et en trésorerie.

Tous les biens et services reçus en échange de l'attribution de tout paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsque les salariés sont récompensés au moyen de paiements fondés sur des actions, les justes valeurs des services des salariés sont déterminées indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués (note 29).

aa) Normes et méthodes comptables adoptées au cours de l'exercice 2014**i) Avantages du personnel**

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 19 qui portent sur l'élimination de l'option de différer la comptabilisation des écarts actuariels, la simplification de la présentation des changements dans les actifs et les passifs découlant des régimes à prestations définies à présenter dans les autres éléments du résultat global et l'augmentation des obligations d'informations à fournir relativement aux caractéristiques des régimes à prestations définies et aux risques liés à la participation à ces régimes. La Société a adopté et a mis en œuvre les modifications d'IAS 19 au cours du premier trimestre de l'exercice 2014 et l'application rétroactive était exigée. L'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 19 est résumée ci-après :

**États consolidés du résultat net et états consolidés du résultat global
Augmentation (diminution)**

	4 mai 2013 (exercice de 52 semaines clos le)
Frais de vente et charges administratives	0,9 \$
Résultat d'exploitation	(0,9)
Charges financières, montant net	6,2
Résultat avant impôt sur le résultat	(7,1)
Impôt sur le résultat	(1,8)
Résultat net	(5,3)
Autres éléments du résultat global, après impôt	4,7
Total du résultat global	(0,6) \$

**Bilans consolidés
Augmentation (diminution)**

	Au 4 mai 2013	Au 5 mai 2012
Actifs d'impôt différé	0,3 \$	0,2 \$
Autres passifs non courants	1,7	1,0
Résultats non distribués	(1,4)	(0,8)

Les obligations d'informations annuelles améliorées qui sont exigées pour les régimes à prestations définies figurent à la note 18 des présents états financiers consolidés.

ii) États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10 *États financiers consolidés*, qui établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 vise à définir les principes de contrôle et à déterminer quand et comment une entité doit être présentée dans un jeu d'états financiers consolidés. Cette norme remplace des parties d'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* et remplace l'interprétation SIC 12 *Consolidation – Entités ad hoc* du Standing Interpretations Committee (« SIC ») au complet. La norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014. La Société a évalué l'incidence de cette norme sur ses « participations dans des entreprises associées » et a déterminé que bien qu'elle exerce une influence notable sur ses participations, les critères de contrôle ne sont pas respectés et, par conséquent, la comptabilisation de ces participations selon la méthode de la mise en équivalence est toujours appropriée. La direction a également évalué l'incidence de cette norme sur les entités structurées. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iii) Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11 *Partenariats*, qui établit les principes de présentation de l'information financière par les entités détentrices d'une participation dans un partenariat. IFRS 11 remplace IAS 31 *Participations dans des coentreprises* et Interprétation SIC 13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Cette IFRS évalue les droits et les obligations d'un accord afin d'établir les principes de la détermination du type de partenariat et les directives relatives aux activités de présentation de l'information financière requises pour les entités qui détiennent une participation dans des accords contrôlés conjointement. La norme est entrée en vigueur au premier trimestre de 2014 et elle n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, qui précise les obligations d'information d'une entité détenant des participations dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée et une entité structurée non consolidée. IFRS 12 exige qu'une entité fournisse les informations qui permettent aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature de sa participation dans d'autres entités et les risques connexes ainsi que les incidences de ces participations sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. Cette norme est entrée en vigueur au premier trimestre de 2014 et les informations à fournir supplémentaires figurent aux notes 7 et 26 des présents états financiers consolidés.

v) Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, qui fournit une définition de la juste valeur, établit un cadre unique d'évaluation de la juste valeur selon les IFRS et prescrit la présentation de certaines informations relatives aux évaluations de la juste valeur. Cette norme est entrée en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2014. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence en matière d'évaluation sur les résultats financiers de la Société. Les informations améliorées figurent aux notes 10 et 27 des présents états financiers consolidés.

vi) Présentation des états financiers

En mai 2012, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* qui clarifient les exigences en matière d'information comparative. Les modifications sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2014 et elles n'ont eu aucune incidence importante sur les résultats financiers et les informations à fournir de la Société.

bb) Méthodes comptables futures**i) Instruments financiers**

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9 *Instruments financiers*, qui en définitive remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Il s'agit d'un projet en plusieurs étapes visant à améliorer et à simplifier la présentation des instruments financiers. La publication d'IFRS 9 fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture, y compris les informations à fournir correspondantes relatives aux activités de gestion du risque. La date d'entrée en vigueur de cette norme a été reportée. IFRS 9 permet l'adoption anticipée, mais la Société n'a pas actuellement l'intention de s'en prévaloir.

ii) Instruments financiers : compensation des actifs et des passifs

En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* afin de clarifier les exigences relatives à la compensation d'un actif et d'un passif financiers dans les états financiers. Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

iii) Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié Interprétation IFRIC 21 *Droits ou taxes*, laquelle est une interprétation d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Les droits ou taxes sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon les dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des impôts sur le résultat, qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires. Interprétation IFRIC 21 précise que le fait générateur d'obligation qui donne lieu à un passif visant à payer un droit ou une taxe constitue l'activité décrite dans les lois applicables qui entraîne le paiement du droit ou de la taxe. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

iv) Produits

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. IFRS 15 remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 *Contrats de construction* ainsi que certaines interprétations relatives aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes, de cette nouvelle interprétation et de ces nouvelles modifications sur ses états financiers consolidés.

4. STOCKS

Le coût des stocks (y compris ceux des activités abandonnées) comptabilisés en tant que charges au cours de l'exercice s'est élevé à 15 956,4 \$ (13 350,1 \$ en 2013). La Société a comptabilisé une charge de 10,1 \$ (8,6 \$ en 2013) correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation inférieure au coût pour les stocks disponibles au 3 mai 2014. Il n'y a eu aucune reprise des stocks déjà réduits (néant en 2013).

5. PRÊTS ET AUTRES CRÉANCES

	3 mai 2014	4 mai 2013
Prêts à recevoir	61,8 \$	60,3 \$
Billets à recevoir et autres	37,1	59,7
	98,9	120,0
Moins le montant échéant à moins d'un an	46,4	66,2
	52,5 \$	53,8 \$

Les prêts à recevoir représentent le financement à long terme accordé à certains détaillants affiliés. Ces prêts sont principalement garantis par les stocks, les agencements et le matériel; ils portent intérêt à différents taux et sont dotés de modalités de remboursement allant jusqu'à dix ans. La valeur comptable des prêts à recevoir se rapproche de la juste valeur selon les taux d'intérêt variables appliqués sur les prêts.

Les prêts à recevoir des dirigeants et des salariés d'un montant de 1,4 \$ (2,6 \$ en 2013) en vertu du régime d'achat d'actions de la Société sont classés à titre de billets à recevoir et autres. Les remboursements des prêts entraîneront une diminution correspondante des billets à recevoir et autres. Les prêts ne portent pas intérêt et sont sans recours et garantis par 53 002 actions de catégorie A sans droit de vote (96 489 en 2013). La valeur de marché des actions au 3 mai 2014 s'élevait à 3,6 \$ (6,6 \$ en 2013).

6. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La Société devait vendre 23 magasins de détail, ainsi que le précise une des conditions de l'approbation réglementaire octroyée par le Bureau de la concurrence dans le cadre de l'acquisition par Sobeys de la quasi-totalité des actifs et de la reprise de certains passifs de Canada Safeway ULC (l'« acquisition de Canada Safeway »). Le 13 février 2014, Sobeys a annoncé avoir conclu des conventions d'acquisition ayant force obligatoire avec Overwaitea Food Group LP et Federated Co-operatives Limited visant à acquérir 22 des 23 magasins de vente au détail dont le dessaisissement était requis à la suite de l'acquisition de Canada Safeway. Outre les dessaisissements requis, la Société a convenu de vendre sept magasins supplémentaires en Colombie-Britannique, qui comprennent des établissements de Safeway et de Sobeys. Sobeys a signé une convention d'acquisition ayant force obligatoire avec un autre détaillant pour la vente d'un magasin de vente au détail dont le dessaisissement était également requis dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway. Les conventions d'acquisition ont toutes reçu l'approbation du Bureau de la concurrence.

Au cours du quatrième trimestre, la Société a vendu 19 de ses magasins de détail en contrepartie de produits en trésorerie de 337,7 \$. Des actifs et des passifs de 112,2 \$ liés aux onze magasins de vente au détail restants ont été inclus dans les actifs détenus en vue de la vente en date du 3 mai 2014 et devraient être vendus au cours du premier trimestre de l'exercice 2015 de la Société. Tous les produits serviront à rembourser les emprunts bancaires.

7. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les valeurs comptables des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence se détaillent comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Participations dans des entreprises associées		
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	333,5 \$	195,2 \$
Partenariats immobiliers canadiens	143,7	136,0
Partenariats immobiliers américains	67,3	67,2
Participation dans des coentreprises		
Canadian Digital Cinema Partnership	9,7	9,2
Total	554,2 \$	407,6 \$

NOTES

Les justes valeurs des placements fondées sur une bourse se présentent comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
FPI Crombie	682,9 \$	622,7 \$

Les partenariats immobiliers canadiens et américains et Canadian Digital Cinema Partnership ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

La valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie se détaille comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Solde à l'ouverture	195,2 \$	167,4 \$
Part du résultat	19,2	13,7
Part des autres éléments du résultat global	2,5	2,4
Distributions	(38,5)	(33,4)
Report des profits tirés de la vente d'immeubles	(0,3)	(11,4)
Reprise du report des profits tirés de la vente d'immeubles à une partie non liée	1,1	–
Participation acquise dans le FPI Crombie	150,0	38,3
Profits de dilution (note 20)	4,3	18,2
Solde à la clôture	333,5 \$	195,2 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers canadiens se détaille comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Solde à l'ouverture	136,0 \$	99,7 \$
Part du résultat	22,0	23,5
Distributions	(22,4)	(34,6)
Investissement	13,7	45,8
Report des profits tirés de la vente d'immeubles à Sobeys	–	1,6
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	(5,6)	–
Solde à la clôture	143,7 \$	136,0 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans des partenariats immobiliers américains se détaille comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Solde à l'ouverture	67,2 \$	39,1 \$
Part du résultat	8,4	6,1
Distributions	(16,5)	(13,8)
Écart de change	6,0	1,0
Investissement	2,2	34,8
Solde à la clôture	67,3 \$	67,2 \$

La valeur comptable de la participation de la Société dans Canadian Digital Cinema Partnership se détaille comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Solde à l'ouverture	9,2 \$	7,2 \$
Part du résultat	0,6	0,7
Distributions	(0,3)	–
Part des autres éléments du résultat global	–	(0,1)
Investissement	0,2	1,4
Solde à la clôture	9,7 \$	9,2 \$

NOTES

La Société détient 50 241 245 parts de catégorie B du FPI Crombie et les parts spéciales comportant droit de vote rattachées, ainsi que 909 090 parts du FPI, ce qui représente une participation financière comportant un droit de vote de 41,6 % dans Crombie.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs du FPI Crombie au 31 mars 2014 et pour la période de 12 mois close à cette date, ainsi qu'un rapprochement de la valeur comptable de la participation de la Société dans le FPI Crombie et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts de Crombie sont présentés ci-après.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits	316,9 \$	267,6 \$
Charges	280,3	227,6
Résultat avant impôt sur le résultat	36,6 \$	40,0 \$
Résultat lié aux activités poursuivies	(58,5) \$	(38,4) \$
Autres éléments du résultat global	3,8	5,2
Total du résultat global	(54,7) \$	(33,2) \$
	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs		
Courants	73,8 \$	30,0 \$
Non courants	3 271,1	2 268,1
	3 344,9 \$	2 298,1 \$
Passifs		
Courants	211,4 \$	184,8 \$
Non courants	2 019,3	1 335,1
	2 230,7 \$	1 519,9 \$
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts		
Parts du FPI	675,1 \$	469,3 \$
Parts de société en commandite de catégorie B	439,1	308,9
	1 114,2	778,2
Moins : parts du FPI	(675,1)	(469,3)
Cumul des variations depuis l'acquisition du FPI Crombie		
Écart relatif au moment où les distributions ont été versées	3,6	2,8
Frais d'émission liés aux parts de catégorie B	12,3	12,2
Profits reportés (après la réintégration de l'amortissement)	(174,0)	(176,6)
Profits de dilution	38,5	34,2
Radiation d'une part des autres éléments du résultat global à la suite de la dilution de la participation dans Crombie	0,7	–
Valeur comptable attribuable à la participation dans les parts de catégorie B	320,2	181,5
Parts du FPI détenues par la Société Empire	13,8	13,8
Part du résultat cumulé sur les parts du FPI	0,6	0,2
Distributions cumulées sur les parts du FPI	(1,1)	(0,3)
Valeur comptable de la participation dans le FPI Crombie	333,5 \$	195,2 \$
	31 mars 2014	31 mars 2013
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	29,5 \$	41,5 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 092,3) \$	(479,7) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 063,5 \$	355,7 \$

NOTES

La Société possède des participations dans divers partenariats immobiliers canadiens allant de 40,7 % à 49,0 % qui sont liées à des activités de développement résidentiel en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers canadiens au 31 mars 2014 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits	112,5 \$	105,9 \$
Charges	55,0	40,9
Résultat avant impôt sur le résultat	57,5 \$	65,0 \$

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs		
Courants	325,5 \$	317,6 \$
Passifs		
Courants	24,8 \$	25,0 \$
Non courants	10,0	17,4
	34,8 \$	42,4 \$
Actifs nets	290,7 \$	275,2 \$
Valeur comptable du placement	143,7 \$	136,0 \$

	31 mars 2014	31 mars 2013
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	37,3 \$	(41,9) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	15,5 \$	2,1 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(49,3) \$	21,4 \$

La Société possède des participations dans divers partenariats immobiliers américains allant de 42,1 % à 45,8 % qui sont liées à des activités de développement résidentiel aux États-Unis.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs des partenariats immobiliers américains au 31 mars 2014 et pour la période de 12 mois close à cette date sont présentés ci-après.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits	78,1 \$	77,2 \$
Charges	58,6	63,3
Résultat avant impôt sur le résultat	19,5 \$	13,9 \$

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs		
Courants	178,4 \$	159,8 \$
Passifs		
Courants	14,6 \$	13,5 \$
Actifs nets	163,8 \$	146,3 \$
Valeur comptable du placement	67,3 \$	67,2 \$

NOTES

Flux de trésorerie	31 mars 2014	31 mars 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	15,5 \$	(1,3) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2,2) \$	(22,5) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(15,9) \$	35,1 \$

Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société avec ses diverses entreprises associées figurent aux notes 15, 26, 30 et 32.

8. AUTRES ACTIFS

	3 mai 2014	4 mai 2013
Papier commercial adossé à des actifs	– \$	24,8 \$
Liquidités soumises à restrictions	6,3	2,1
Actifs différés liés à des contrats de location	10,3	11,0
Autres	13,7	12,6
Total	30,3 \$	50,5 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3 mai 2014	Secteur de la vente au détail de produits alimentaires					Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	
Coût						
Solde à l'ouverture	420,8 \$	1 033,2 \$	2 189,4 \$	486,9 \$	192,3 \$	4 322,6 \$
Entrées	31,4	38,0	159,3	44,1	311,5	584,3
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	253,2	481,0	221,0	137,6	11,5	1 104,3
Transferts	(23,3)	43,4	54,2	14,6	(277,4)	(188,5)
Sorties et réductions de valeur	(14,5)	(31,5)	(61,4)	(13,3)	(1,2)	(121,9)
Solde à la clôture	667,6 \$	1 564,1 \$	2 562,5 \$	669,9 \$	236,7 \$	5 700,8 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur						
Solde à l'ouverture	– \$	301,6 \$	1 203,9 \$	248,2 \$	– \$	1 753,7 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(2,4)	(24,9)	4,9	–	(22,4)
Transferts	–	(1,6)	(14,5)	(4,7)	–	(20,8)
Amortissement	–	58,5	240,2	59,4	–	358,1
Pertes de valeur	–	–	3,7	0,9	–	4,6
Reprises des pertes de valeur	–	(0,1)	(5,5)	(5,6)	–	(11,2)
Solde à la clôture	– \$	356,0 \$	1 402,9 \$	303,1 \$	– \$	2 062,0 \$
Valeur comptable nette au 3 mai 2014	667,6 \$	1 208,1 \$	1 159,6 \$	366,8 \$	236,7 \$	3 638,8 \$

NOTES

3 mai 2014	Secteur des placements et autres activités						Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Pétrole et gaz naturel	
Coût							
Solde à l'ouverture	2,6 \$	42,5 \$	104,4 \$	124,6 \$	3,5 \$	– \$	277,6 \$
Entrées	–	–	2,0	1,8	12,8	–	16,6
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–
Transferts	(1,5)	(6,2)	(2,9)	(2,0)	(16,3)	–	(28,9)
Sorties et réductions de valeur	(0,8)	(25,5)	(89,6)	(124,4)	–	–	(240,3)
Solde à la clôture	0,3 \$	10,8 \$	13,9 \$	– \$	– \$	– \$	25,0 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	23,8 \$	69,0 \$	50,7 \$	– \$	– \$	143,5 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(17,3)	(62,8)	(59,7)	–	–	(139,8)
Transferts	–	(2,6)	(2,6)	(2,0)	–	–	(7,2)
Amortissement	–	0,6	1,5	1,5	–	–	3,6
Pertes de valeur	–	0,5	5,3	15,8	–	–	21,6
Reprises des pertes de valeur	–	–	(2,3)	(6,3)	–	–	(8,6)
Solde à la clôture	– \$	5,0 \$	8,1 \$	– \$	– \$	– \$	13,1 \$
Valeur comptable nette au 3 mai 2014	0,3 \$	5,8 \$	5,8 \$	– \$	– \$	– \$	11,9 \$

4 mai 2013	Secteur de la vente au détail de produits alimentaires						Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction		
Coût							
Solde à l'ouverture	402,9 \$	972,9 \$	2 006,0 \$	458,1 \$	342,0 \$	–	4 181,9 \$
Entrées	49,1	43,6	136,4	32,5	231,8	–	493,4
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	2,1	2,1	0,4	–	–	–	4,6
Transferts	(10,9)	54,6	203,6	27,4	(355,5)	–	(80,8)
Sorties et réductions de valeur	(22,4)	(40,0)	(157,0)	(31,1)	(26,0)	–	(276,5)
Solde à la clôture	420,8 \$	1 033,2 \$	2 189,4 \$	486,9 \$	192,3 \$	–	4 322,6 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	280,8 \$	1 145,6 \$	228,4 \$	– \$	–	1 654,8 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(16,0)	(156,4)	(29,3)	–	–	(201,7)
Transferts	–	(3,1)	–	–	–	–	(3,1)
Amortissement	–	40,9	210,9	48,2	–	–	300,0
Pertes de valeur	–	0,2	4,7	1,6	–	–	6,5
Reprises des pertes de valeur	–	(1,2)	(0,9)	(0,7)	–	–	(2,8)
Solde à la clôture	– \$	301,6 \$	1 203,9 \$	248,2 \$	– \$	–	1 753,7 \$
Valeur comptable nette au 4 mai 2013	420,8 \$	731,6 \$	985,5 \$	238,7 \$	192,3 \$	–	2 568,9 \$

NOTES

4 mai 2013	Secteur des placements et autres activités						Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Pétrole et gaz naturel	
Coût							
Solde à l'ouverture	6,7 \$	51,8 \$	95,1 \$	109,0 \$	1,1 \$	70,5 \$	334,2 \$
Entrées	–	0,1	7,7	12,7	13,0	–	33,5
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	–	–	2,6	2,9	–	–	5,5
Sorties et réductions de valeur	(4,1)	(9,4)	(1,0)	–	(10,6)	(70,5)	(95,6)
Solde à la clôture	2,6 \$	42,5 \$	104,4 \$	124,6 \$	3,5 \$	– \$	277,6 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur							
Solde à l'ouverture	– \$	24,1 \$	62,5 \$	42,9 \$	– \$	52,6 \$	182,1 \$
Sorties et réductions de valeur	–	(2,6)	–	–	–	(53,0)	(55,6)
Amortissement	–	2,3	5,4	6,1	–	0,4	14,2
Pertes de valeur	–	–	1,6	1,9	–	–	3,5
Reprises des pertes de valeur	–	–	(0,5)	(0,2)	–	–	(0,7)
Solde à la clôture	– \$	23,8 \$	69,0 \$	50,7 \$	– \$	– \$	143,5 \$
Valeur comptable nette							
au 4 mai 2013	2,6 \$	18,7 \$	35,4 \$	73,9 \$	3,5 \$	– \$	134,1 \$
Immobilisations corporelles consolidées							
Valeur comptable nette							
au 3 mai 2014	667,9 \$	1 213,9 \$	1 165,4 \$	366,8 \$	236,7 \$	– \$	3 650,7 \$
Valeur comptable nette							
au 4 mai 2013	423,4 \$	750,3 \$	1 020,9 \$	312,6 \$	195,8 \$	– \$	2 703,0 \$

Contrats de location-financement

La Société a conclu divers contrats de location immobilière à l'égard de magasins détenus aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 30,2 \$ au 3 mai 2014 (4,3 \$ en 2013). Ces contrats de location sont inclus dans les bâtiments.

La Société a conclu des contrats de location de matériel aux termes de contrats de location-financement dont la valeur comptable nette s'élève à 13,9 \$ au 3 mai 2014 (22,1 \$ en 2013). Ces contrats de location sont inclus dans le matériel.

Actifs en cours de construction

Au cours de l'exercice, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 1,7 \$ (6,0 \$ en 2013) pour des emprunts liés à des immobilisations corporelles en cours de construction. La Société a utilisé un taux de capitalisation de 4,3 % (variant de 3,5 % à 6,0 % en 2013).

Garantie

Au 3 mai 2014, la valeur comptable nette des immeubles donnés en garantie dans le cadre des emprunts s'élève à 102,3 \$ (111,3 \$ en 2013).

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont examinées chaque période de présentation de l'information financière lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces immobilisations pourrait ne pas être recouvrable. Cet examen vise à évaluer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels se rapportent les immobilisations corporelles. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité, si celle-ci est plus élevée. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée.

Les valeurs recouvrables reposent sur les calculs de la valeur d'utilité, déterminée à l'aide d'hypothèses des flux de trésorerie à partir des prévisions internes les plus récentes de la Société présentées au conseil d'administration. Les principales hypothèses utilisées dans la détermination de la valeur d'utilité comprennent celles concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance et les variations attendues des flux de trésorerie. La direction estime les taux d'actualisation à l'aide des taux avant impôt qui reflètent les appréciations courantes du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres aux unités génératrices de trésorerie.

Des prévisions sont établies au-delà de trois ans selon les taux de croissance à long terme se situant entre 3,0 % et 5,0 %. Les taux d'actualisation sont calculés avant impôt et se situent entre 8,0 % et 10,0 %.

NOTES

La valeur comptable des actifs est dépréciée lorsqu'elle est supérieure à la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle des flux de trésorerie d'une unité génératrice de trésorerie et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Des pertes de valeur de 26,2 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014 (10,0 \$ en 2013).

Des reprises de pertes de valeur de 19,8 \$ ont été comptabilisées au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014 (3,5 \$ en 2013).

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement comprennent principalement des immeubles commerciaux appartenant à la Société détenus afin d'en retirer des produits, plutôt que de cibler principalement les activités d'exploitation de la Société.

	3 mai 2014	4 mai 2013
Coût		
Solde à l'ouverture	112,1 \$	102,2 \$
Entrées	6,8	10,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	5,0	–
Transferts	6,5	4,6
Actifs détenus en vue de la vente	–	(4,0)
Sorties et réductions de valeur	(9,4)	(1,4)
Solde à la clôture	121,0 \$	112,1 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur		
Solde à l'ouverture	15,2 \$	15,3 \$
Amortissement	0,8	0,6
Transferts	1,5	–
Pertes de valeur	–	0,4
Sorties et réductions de valeur	(1,0)	(1,1)
Solde à la clôture	16,5 \$	15,2 \$
Valeur comptable, montant net	104,5 \$	96,9 \$
Juste valeur	151,5 \$	136,9 \$

La juste valeur des immeubles de placement est classée au niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant qui serait touché pour vendre les actifs lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Une société d'évaluation indépendante externe possédant l'expérience et les compétences professionnelles reconnues appropriées a contribué à déterminer la juste valeur des immeubles de placement au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013. Les entrées d'immeubles de placement provenant d'acquisitions sont négociées à la juste valeur et, par conséquent, la valeur comptable correspond à la juste valeur. La Société évalue les immeubles reclassés à partir des immobilisations corporelles à des fins de présentation en s'appuyant sur l'information du marché comparable ou des méthodes d'évaluation interne ou encore en recourant aux services d'une société d'évaluation indépendante externe.

Les revenus locatifs tirés des immeubles de placement inscrits dans les états consolidés du résultat net s'élèvent à 2,7 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (3,8 \$ en 2013).

Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs se sont établies à 1,6 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (2,2 \$ en 2013). Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien, mais à l'exclusion de la charge d'amortissement) découlant des immeubles de placement non productifs se sont établies à 1,3 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (1,4 \$ en 2013). Toutes les charges d'exploitation directes relatives aux immeubles de placement sont inscrites dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

Pour la dépréciation des immeubles de placement, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Pour l'exercice clos le 3 mai 2014, des pertes de valeur de néant (0,4 \$ en 2013) et des reprises de néant (néant en 2013) ont été comptabilisées.

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Marques de commerce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers d'ordonnances	Logiciels	Droits liés aux baux	Programmes de fidélisation	Marques maison	Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Autres	Total
3 mai 2014											
Coût											
Solde à l'ouverture	201,0 \$	97,6 \$	54,3 \$	33,0 \$	180,8 \$	48,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	1,6 \$	24,4 \$	712,3 \$
Entrées acquises séparément	-	16,4	0,6	0,2	0,3	2,5	-	-	-	1,7	21,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	14,0	-	-	275,2	-	-	-	-	146,9	9,2	445,3
Transferts	-	-	-	-	71,3	-	-	-	-	-	71,3
Sorties et réductions de valeur	-	(4,2)	(5,2)	(1,6)	(1,7)	(3,0)	-	-	-	-	(15,7)
Solde à la clôture	215,0 \$	109,8 \$	49,7 \$	306,8 \$	250,7 \$	48,2 \$	11,4 \$	59,5 \$	148,5 \$	35,3 \$	1 234,9 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur											
Solde à l'ouverture	17,2 \$	30,9 \$	31,9 \$	20,0 \$	83,3 \$	24,5 \$	- \$	- \$	0,2 \$	13,8 \$	221,8 \$
Amortissement	3,7	13,1	4,0	11,4	26,5	3,0	-	-	3,7	2,7	68,1
Pertes de valeur	-	-	-	-	0,5	-	-	-	-	-	0,5
Reprises des pertes de valeur	-	-	-	(0,4)	(0,1)	-	-	-	-	-	(0,5)
Sorties et réductions de valeur	-	(3,5)	(4,1)	(0,1)	(1,3)	(3,0)	-	-	6,2	-	(5,8)
Solde à la clôture	20,9 \$	40,5 \$	31,8 \$	30,9 \$	108,9 \$	24,5 \$	- \$	- \$	10,1 \$	16,5 \$	284,1 \$
Valeur comptable nette au 3 mai 2014	194,1 \$	69,3 \$	17,9 \$	275,9 \$	141,8 \$	23,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	138,4 \$	18,8 \$	950,8 \$

	Marques de commerce	Contrats d'achat différés	Ententes et droits de franchise	Dossiers d'ordonnances	Logiciels	Droits liés aux baux	Programmes de fidélisation	Marques maison	Baux conclus à des taux inférieurs à ceux du marché	Autres	Total
4 mai 2013											
Coût											
Solde à l'ouverture	201,0 \$	89,9 \$	58,8 \$	32,8 \$	119,8 \$	49,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	1,6 \$	23,6 \$	648,1 \$
Entrées acquises séparément	-	13,2	-	-	0,2	0,8	-	-	-	1,5	15,7
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	-	0,2
Transferts	-	-	-	-	60,8	-	-	-	-	-	60,8
Sorties et réductions de valeur	-	(5,5)	(4,5)	-	-	(1,8)	-	-	-	(0,7)	(12,5)
Solde à la clôture	201,0 \$	97,6 \$	54,3 \$	33,0 \$	180,8 \$	48,7 \$	11,4 \$	59,5 \$	1,6 \$	24,4 \$	712,3 \$
Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur											
Solde à l'ouverture	14,2 \$	25,5 \$	29,4 \$	18,0 \$	63,6 \$	22,8 \$	- \$	- \$	- \$	12,8 \$	186,3 \$
Amortissement	3,0	9,8	5,2	2,0	19,7	3,1	-	-	0,2	1,5	44,5
Sorties et réductions de valeur	-	(4,4)	(2,7)	-	-	(1,4)	-	-	-	(0,5)	(9,0)
Solde à la clôture	17,2 \$	30,9 \$	31,9 \$	20,0 \$	83,3 \$	24,5 \$	- \$	- \$	0,2 \$	13,8 \$	221,8 \$
Valeur comptable nette au 4 mai 2013	183,8 \$	66,7 \$	22,4 \$	13,0 \$	97,5 \$	24,2 \$	11,4 \$	59,5 \$	1,4 \$	10,6 \$	490,5 \$

NOTES

La Société a inclus, dans les frais de vente et charges administratives, des frais de recherche et de développement de 6,5 \$ (6,7 \$ en 2013) en plus des frais de développement relatifs aux logiciels comptabilisés à l'actif.

Pour la dépréciation des immobilisations incorporelles, la Société utilise la même méthode que pour les immobilisations corporelles (note 9). Pour l'exercice clos le 3 mai 2014, des pertes de valeur de 0,5 \$ (néant en 2013) et des reprises de 0,5 \$ (néant en 2013) ont été comptabilisées.

Au 3 mai 2014 et au 4 mai 2013, les immobilisations incorporelles comprennent les montants suivants liés aux durées d'utilité indéterminées : 172,8 \$ pour les marques de commerce, 11,4 \$ pour les programmes de fidélisation et 59,5 \$ pour les marques maison, le tout se rapportant au secteur de la vente au détail de produits alimentaires. La dépréciation de ces immobilisations incorporelles est évaluée chaque année selon la même méthode que celle employée pour le goodwill, comme il est mentionné dans la note 12 ci-après.

12. GOODWILL

	3 mai 2014	4 mai 2013
Solde à l'ouverture	1 310,4 \$	1 302,1 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	2 884,4	8,3
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	(19,4)	–
Dépréciations	(9,1)	–
Sorties	(32,6)	–
Autres	0,3	–
Solde à la clôture	4 134,0 \$	1 310,4 \$

À la suite de changements intervenus parmi les principaux décideurs opérationnels de la Société, l'affectation du goodwill a été mise à jour afin de refléter les nouveaux secteurs opérationnels. Les soldes de l'exercice précédent ont été reclassés afin de refléter le changement de l'exercice considéré.

Le goodwill découlant des acquisitions d'entreprises est affecté au niveau le plus bas dans l'organisation qui est surveillé par la direction afin de lui permettre de prendre des décisions et ne devrait pas être plus important qu'un secteur opérationnel, avant l'affectation du goodwill. Par conséquent, le goodwill a été affecté aux secteurs opérationnels suivants :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Atlantique	121,0 \$	121,0 \$
Lawtons	15,4	14,8
Ontario	98,8	97,2
Québec	526,0	523,7
Ouest	493,8	512,0
Acquisition de Canada Safeway	2 879,0	–
Placements et autres activités	–	41,7
Total	4 134,0 \$	1 310,4 \$

Le goodwill lié à l'acquisition de Canada Safeway sera affecté aux six secteurs opérationnels de la Société lors de la finalisation des évaluations et de la comptabilisation connexe de l'acquisition au cours de l'exercice 2015. Les affectations seront fondées sur les synergies qui devraient être réalisées dans chaque secteur et on prévoit d'affecter la majeure partie à l'Ouest.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois par an. Cependant, la Société procédera à ce test s'il existe des indications de dépréciation. La Société a effectué un examen annuel à son premier trimestre et aucune dépréciation n'a été comptabilisée (néant en 2013). Au cours de l'examen, la Société a déterminé la valeur recouvrable du goodwill en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La principale hypothèse que formule la direction pour calculer la juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie comprend les multiples de capitalisation du secteur d'activité dans une fourchette de 7,0 à 12,5. La principale hypothèse est classée au niveau 2 selon la hiérarchie de la juste valeur.

Dans le cadre de la vente d'Empire Theatres (note 23), le goodwill connexe, qui avait été précédemment évalué comme un secteur opérationnel, a été évalué séparément pour chacune des deux transactions de vente. À la suite de cette évaluation, une perte de valeur de 9,1 \$ a été comptabilisée et est présentée au titre des activités abandonnées.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat varie par rapport au montant qui serait calculé en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi, fédéral et provincial combiné, par suite de ce qui suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Résultat avant impôt sur le résultat	195,3 \$	517,8 \$
Taux d'impôt prévu par la loi effectif combiné	26,7 %	26,9 %
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'impôt prévu par la loi combiné	52,1	139,3
Impôt découlant des éléments suivants :		
Éléments non déductibles	6,7	1,3
Éléments à comptabiliser à l'actif	(1,5)	(3,1)
Éléments non imposables	(4,5)	(1,2)
Variation des taux d'imposition	3,2	1,2
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	(20,7)	–
Autres	1,0	(1,1)
Total de l'impôt sur le résultat, avec un taux d'imposition effectif combiné de 18,6 % (26,3 % en 2013)	36,3 \$	136,4 \$

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice considéré attribuable au résultat net comprend ce qui suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Charge d'impôt exigible	135,9 \$	158,5 \$
Charge d'impôt différé :		
Naissance et reprise des différences temporaires	(82,1)	(23,3)
Variation des taux d'imposition	3,2	1,2
Réévaluation des attributs de l'impôt différé	(20,7)	–
Total	36,3 \$	136,4 \$

La Société a effectué une réévaluation de sa provision au titre de l'impôt différé au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014, ce qui a occasionné un ajustement de certains attributs fiscaux de 20,7 \$ qui a été comptabilisé au résultat.

NOTES

L'impôt différé découlant des différences temporaires et des pertes fiscales inutilisées peut se résumer comme suit :

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Résultat net	Solde à la clôture
3 mai 2014					
Fournisseurs et autres créditeurs	3,2 \$	– \$	2,0 \$	1,3 \$	6,5 \$
Capitaux propres	–	20,1	–	(4,1)	16,0
Goodwill et immobilisations incorporelles	(102,0)	–	(20,7)	(37,0)	(159,7)
Stocks	2,2	–	–	2,1	4,3
Placements	(29,6)	–	–	15,7	(13,9)
Dettes à long terme	7,3	–	9,5	0,1	16,9
Autres actifs	–	–	–	(0,9)	(0,9)
Autres passifs non courants	78,3	(11,7)	32,9	(0,9)	98,6
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(79,0)	–	3,6	15,0	(60,4)
Provisions	22,5	–	2,9	38,2	63,6
Report lié aux partenariats	(43,7)	–	–	38,7	(5,0)
Pertes	3,8	2,1	–	34,0	39,9
Autres	(1,3)	–	1,4	5,7	5,8
	(138,3) \$	10,5 \$	31,6 \$	107,9 \$	11,7 \$
Moins : comptabilisé dans les activités abandonnées				(8,3)	
Comptabilisé dans les activités poursuivies				99,6	
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	42,3 \$	25,5 \$	40,3 \$	22,9 \$	131,0 \$
Passifs d'impôt différé	(180,6) \$	(15,0) \$	(8,7) \$	85,0 \$	(119,3) \$

	Comptabilisé au(x) :				
	Solde à l'ouverture	Autres éléments du résultat global et capitaux propres	Acquisitions d'entreprises	Résultat net	Solde à la clôture
4 mai 2013					
Fournisseurs et autres créditeurs	3,8 \$	– \$	– \$	(0,6) \$	3,2 \$
Capitaux propres	–	–	–	–	–
Goodwill et immobilisations incorporelles	(100,0)	–	–	(2,0)	(102,0)
Stocks	3,6	–	–	(1,4)	2,2
Placements	(18,9)	(0,4)	–	(10,3)	(29,6)
Dettes à long terme	3,8	–	–	3,5	7,3
Autres actifs	4,4	–	–	(4,4)	–
Autres passifs non courants	77,1	(4,3)	–	5,5	78,3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	(66,1)	–	–	(12,9)	(79,0)
Provisions	21,6	–	–	0,9	22,5
Report lié aux partenariats	(87,2)	–	–	43,5	(43,7)
Pertes	1,5	–	–	2,3	3,8
Autres	3,1	–	–	(4,4)	(1,3)
	(153,3) \$	(4,7) \$	– \$	19,7 \$	(138,3) \$
Moins : comptabilisé dans les activités abandonnées				2,4	
Comptabilisé dans les activités poursuivies				22,1	
Comptabilisé comme :					
Actifs d'impôt différé	36,7 \$	– \$	– \$	5,6 \$	42,3 \$
Passifs d'impôt différé	(190,0) \$	(4,7) \$	– \$	14,1 \$	(180,6) \$

Tous les actifs d'impôt différé (y compris les pertes fiscales et autres crédits d'impôt) ont été comptabilisés dans les bilans consolidés. Le montant des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé qui devraient être recouverts ou réglés après les douze prochains mois s'est établi à (90,8) \$.

14. DETTE BANCAIRE

En guise de garantie pour certains emprunts bancaires, la Société a fourni une cession de certains titres négociables et, dans le cas de certaines filiales et coentreprises, des cessions générales de créances et de contrats de location, de débentures à charge flottante de premier rang sur des actifs et la cession du produit des polices d'assurance incendie. Le taux d'intérêt au 4 mai 2013 s'élevait à 3,9 %.

15. PROVISIONS

Les valeurs comptables des provisions comprennent les éléments suivants :

3 mai 2014	Contrats de location	Honoraires juridiques	Frais environnementaux	Restructuration	Autres	Total
Solde à l'ouverture	26,5 \$	5,6 \$	36,4 \$	10,5 \$	4,5 \$	83,5 \$
Reprises dans des acquisitions d'entreprise	–	7,5	7,1	–	–	14,6
Provisions constituées	15,4	3,6	1,0	141,9	–	161,9
Provisions utilisées	(10,5)	(3,7)	(3,4)	(11,8)	(1,3)	(30,7)
Provisions contrepassées	(4,8)	(1,8)	(0,7)	(1,9)	–	(9,2)
Variation attribuable à l'actualisation	1,4	–	1,5	–	0,1	3,0
Solde à la clôture	28,0 \$	11,2 \$	41,9 \$	138,7 \$	3,3 \$	223,1 \$
Courants	8,6 \$	11,2 \$	4,5 \$	55,3 \$	2,8 \$	82,4 \$
Non courants	19,4	–	37,4	83,4	0,5	140,7
Total	28,0 \$	11,2 \$	41,9 \$	138,7 \$	3,3 \$	223,1 \$

Contrats de location

Les provisions au titre des contrats de location sont comptabilisées lorsque les avantages que la Société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables engagés pour satisfaire les obligations contractuelles. La Société comptabilise des provisions au titre de contrat déficitaire dans le cas de la fermeture de magasins et de cinémas lorsqu'elle a conclu un contrat de location. La provision est évaluée selon le coût attendu de la résiliation du contrat de location ou le coût net attendu pour poursuivre le contrat, selon le moins élevé des deux. Le coût net est calculé en tenant compte du loyer payé et du revenu de sous-location obtenu. Dans le cas de la fermeture d'un magasin ou d'un cinéma, un passif est comptabilisé pour refléter la valeur actuelle du passif attendu lié à tout contrat de location et les autres coûts contractuels qui doivent être payés. Les provisions au titre de contrat déficitaire pour les fermetures prévues de magasins dans le cadre des activités de rationalisation de la Société sont classées à titre de provisions de restructuration et sont évaluées et comptabilisées selon la même méthode. L'actualisation des provisions découlant de contrats de location a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 7,0 % et 9,0 %.

Honoraires juridiques

Les provisions juridiques se rapportent à des réclamations de 11,2 \$ en instance de règlement au 3 mai 2014 reçues dans le cours normal des activités.

Frais environnementaux

Conformément aux exigences de la politique juridique et environnementale, la Société a comptabilisé des provisions pour la remise en état d'emplacements. Ces provisions se rapportent principalement aux passifs liés au démantèlement de postes d'essence appartenant à la Société comptabilisés à la valeur actuelle nette des frais de remise en état futurs estimés. L'actualisation des provisions environnementales connexes a été calculée selon des taux d'actualisation avant impôt se situant entre 4,0 % et 15,0 %.

Restructuration

Les provisions pour restructuration se rapportent aux initiatives de la Société visant à diminuer les coûts d'exploitation et à améliorer la performance financière. La Société a effectué une analyse de son réseau de magasins de détail et a comptabilisé une provision pour restructuration de 137,1 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2014 en vue des fermetures prévues de magasins. Cette provision comprend 29,7 \$ en indemnités de départ, 98,8 \$ au titre de contrats de location déficitaires et 8,6 \$ pour d'autres frais de restructuration. La valeur de la provision est fondée sur la meilleure estimation de la direction relativement au montant des dépenses qui devraient être engagées au cours de l'exercice 2015.

Les coûts de restructuration, qui ont totalisé 169,8 \$, ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives pour l'exercice clos le 3 mai 2014. Cette charge comprend une réduction de valeur de 35,8 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles, une reprise de 3,1 \$ des provisions au titre des contrats de location sur une base linéaire et un montant de 137,1 \$ relatif aux indemnités de départ, aux contrats de location déficitaires et à d'autres frais, comme il a été mentionné précédemment.

Autres

La Société est tenue de soutenir le FPI Crombie de diverses façons conformément à des ententes intervenues entre les parties. Ces montants sont compris dans les autres provisions.

16. DETTE À LONG TERME

	3 mai 2014	4 mai 2013
Emprunts hypothécaires de premier rang, taux d'intérêt moyen pondéré de 7,87 %, échéant de 2014 à 2021	37,4 \$	41,9 \$
Billets à moyen terme, série C, taux d'intérêt de 7,16 %, échéant le 26 février 2018	100,0	100,0
Billets à moyen terme, série D, taux d'intérêt de 6,06 %, échéant le 29 octobre 2035	175,0	175,0
Billets à moyen terme, série E, taux d'intérêt de 5,79 %, échéant le 6 octobre 2036	125,0	125,0
Billets à moyen terme, série F, taux d'intérêt de 6,64 %, échéant le 7 juin 2040	150,0	150,0
Débetures à fonds d'amortissement, taux d'intérêt moyen pondéré de 9,33 %, échéant de 2014 à 2016	14,0	28,3
Billets de série 2013-1, taux d'intérêt de 3,52 %, échéant le 8 août 2018	500,0	–
Billets de série 2013-2, taux d'intérêt de 4,70 %, échéant le 8 août 2023	500,0	–
Billets à payer et autres dettes principalement à des taux d'intérêt variant selon le taux préférentiel	141,2	125,9
Facilité de crédit à taux d'intérêt variable lié aux taux des acceptations bancaires, échéant le 4 novembre 2017	1 735,0	181,0
	3 477,6	927,1
Coûts de transaction non amortis	(45,1)	(2,3)
Obligations en vertu de contrats de location-financement au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,81 %, échéant de 2014 à 2040	65,4	38,7
	3 497,9	963,5
Moins le montant échéant à moins d'un an	218,0	47,6
Solde à la clôture	3 279,9 \$	915,9 \$

Les emprunts hypothécaires de premier rang sont garantis par des terrains, des immeubles et des charges spécifiques sur certains actifs. Les obligations en vertu de contrats de location-financement sont garanties par les actifs liés aux contrats de location-financement connexes. Les billets à moyen terme et les billets de série 2013-1 et de série 2013-2 ne sont pas garantis.

Les paiements au titre des débetures à fonds d'amortissement doivent être effectués chaque année. La quote-part de la dette connexe est remboursée par ces paiements.

Le 26 septembre 2012, la Société a prorogé l'échéance de ses facilités de crédit au 30 juin 2015. Les facilités de crédit ont été à nouveau prorogées le 4 novembre 2013 au 4 novembre 2017.

Le 8 août 2013, de concert avec l'acquisition de Canada Safeway, Sobeys a réalisé un placement privé d'un capital total de 500,0 \$ de billets à 3,52 %, de série 2013-1 échéant le 8 août 2018 (les « billets de série 2013-1 ») et d'un capital total de 500,0 \$ de billets à 4,70 %, de série 2013-2 échéant le 8 août 2023 (les « billets de série 2013-2 ») et, conjointement avec les billets de série 2013-1, les « billets ». Le produit net global s'est élevé à environ 987,1 \$ après déduction des honoraires de prise ferme et de l'escompte d'émission sur les billets 2013-1. À la clôture de l'acquisition de Canada Safeway, le produit net de 987,1 \$ a été libéré de l'entiercement et a été utilisé pour financer en partie l'acquisition de Canada Safeway.

En vertu d'une convention datée du 30 octobre 2013, Sobeys a établi de nouvelles facilités de crédit relativement à l'acquisition de Canada Safeway. La convention porte sur une facilité de crédit à terme décroissante non renouvelable (la « facilité d'acquisition ») de 1 825,0 \$, sur une facilité de crédit-relais non décroissante et non renouvelable (la « facilité de crédit-relais ») de 1 327,9 \$ ainsi que sur une facilité de crédit à terme renouvelable (la « facilité à terme renouvelable ») de 450,0 \$.

Le 4 novembre 2013, la facilité à terme renouvelable a remplacé la facilité de crédit à terme renouvelable non garantie précédente de 450,0 \$ de Sobeys, la facilité d'acquisition a été entièrement utilisée pour un montant de 1 825,0 \$ et un montant de 200,0 \$ a été prélevé sur la facilité de crédit-relais afin de financer en partie l'acquisition de Canada Safeway. En date du 3 mai 2014, le solde de la facilité d'acquisition s'élevait à 1 625,0 \$, la facilité de crédit-relais était échue et avait été entièrement remboursée et la Société avait émis 79,0 \$ de lettres de crédit relativement à la facilité de crédit renouvelable (80,6 \$ en 2013). Des charges de financement différées de 29,3 \$ ont été engagées lors des prélèvements sur les facilités d'acquisition et de crédit-relais et ont été déduites des montants à long terme à des fins de présentation. Les intérêts à verser sur la facilité d'acquisition et la facilité de crédit renouvelable fluctuent en fonction des changements du taux des acceptations bancaires selon le taux préférentiel canadien, et les deux facilités échoient le 4 novembre 2017.

De plus amples renseignements sur l'acquisition de Canada Safeway par la Société figurent à la note 25.

NOTES

Les remboursements du capital des emprunts pour chacun des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

2015	218,3 \$
2016	209,2
2017	205,4
2018	1 293,5
2019	508,0
Par la suite	1 043,2

Passifs au titre de contrats de location-financement

Les passifs au titre de contrats de location-financement sont payables au cours de chacun des cinq prochains exercices comme suit :

	Loyers minimaux futurs	Intérêts	Valeur actuelle des loyers minimaux futurs
2015	14,1 \$	3,0 \$	11,1 \$
2016	12,3	2,6	9,7
2017	11,6	2,1	9,5
2018	9,0	1,7	7,3
2019	7,4	1,4	6,0
Par la suite	30,6	8,8	21,8
Total	85,0 \$	19,6 \$	65,4 \$

Au cours de l'exercice 2014, la Société a accru de 2,4 \$ (8,8 \$ en 2013) son obligation au titre de contrats de location-financement, à l'exception de 37,0 \$ liés à l'acquisition de Canada Safeway, et les actifs aux termes de contrats de location-financement ont augmenté de façon correspondante. Ces entrées sont sans effet sur la trésorerie par nature et, par conséquent, elles ont été exclues des tableaux des flux de trésorerie.

17. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	3 mai 2014	4 mai 2013
Obligation locative différée	84,3 \$	104,0 \$
Passif au titre des prestations définies, régimes de retraite (note 18)	119,1	63,0
Passif au titre des prestations définies, autres régimes (note 18)	174,5	133,9
Produits différés	5,0	5,3
Autres	6,3	3,5
Total	389,2 \$	309,7 \$

18. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Société a établi un certain nombre de régimes à prestations et à cotisations définies et de régimes interentreprises qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite à la plupart de ses salariés.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations salariales et patronales sont précisées. La rente du salarié est fonction du niveau de revenu de retraite (l'achat d'une rente, par exemple) pouvant être atteint grâce au total combiné des cotisations salariales et patronales et des produits de placement obtenus pendant la période de participation du salarié au régime, et des taux des rentes au moment de la retraite du salarié.

Régimes de retraite à prestations définies

La prestation finale à la retraite est définie par une formule qui prévoit une unité de prestation par année de service. Les cotisations salariales, s'il y a lieu, paient une partie du coût de la prestation, mais les cotisations patronales financent le solde. Le texte du régime ne précise ni ne définit le montant des cotisations patronales. Celles-ci sont calculées au moyen d'évaluations actuarielles qui déterminent le niveau de financement nécessaire pour satisfaire à l'obligation totale estimée au moment de l'évaluation.

NOTES

Le régime à prestations définies expose généralement la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de mortalité et le risque lié au salaire.

Risque de taux d'intérêt

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée selon le taux d'actualisation reflétant le rendement moyen, à la date d'évaluation, d'obligations d'entités de grande qualité de durée analogue aux passifs des régimes. Une diminution du rendement du marché des obligations d'entités de grande qualité augmentera l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Risque de mortalité

La valeur actualisée du régime à prestations définies est calculée en référence à la meilleure estimation de la mortalité des participants au régime pendant et après leur emploi. Une augmentation de la durée de vie des participants au régime augmentera le passif du régime.

Risque lié au salaire

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en référence au futur salaire des participants au régime. Par conséquent, une augmentation du salaire des participants au régime augmentera le passif du régime.

La Société utilise la date du 30 avril ou celle du 31 décembre comme date d'évaluation actuarielle et le 1^{er} mai comme date d'évaluation à des fins comptables pour ses régimes de retraite à prestations définies.

	Date d'évaluation la plus récente	Prochaine date d'évaluation exigée
Régimes de retraite	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Régimes de retraite pour la haute direction	31 décembre 2013	31 décembre 2016
Autres régimes	1 ^{er} mai 2012	1 ^{er} mai 2015

Régimes interentreprises

La Société participe à divers régimes de retraite interentreprises administrés par des conseils de fiduciaires indépendants composés généralement d'un nombre équivalent de représentants des syndicats et des employeurs. Environ 17,0 % des employés de la Société et de ses franchisés indépendants participent à ces régimes. Les régimes de retraite interentreprises à prestations définies sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies, car la Société ne dispose pas de l'information nécessaire pour comptabiliser sa participation aux régimes en raison de l'importance et du nombre d'employeurs participant aux régimes. La responsabilité de la Société à l'égard des cotisations à verser à ces régimes est limitée par les montants établis en vertu des conventions collectives. Les cotisations versées par la Société aux régimes interentreprises sont passées en charges à mesure que les cotisations sont exigibles.

Autres régimes

La Société offre aussi à certains salariés des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, qui ne sont pas capitalisés et qui incluent les prestations pour soins de santé, l'assurance-vie et les prestations pour soins dentaires.

Régimes à cotisations définies

Le total des charges et des cotisations versées relativement aux régimes à cotisations définies de la Société s'établit à 30,4 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (25,2 \$ en 2013).

NOTES

Régimes à prestations définies

Les informations relatives aux régimes à prestations définies de la Société, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Passif au titre des prestations définies				
Solde à l'ouverture	310,6 \$	301,0 \$	133,9 \$	143,3 \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	531,0	–	43,9	–
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	3,2	1,7	2,7	1,4
Coûts financiers	22,9	12,3	6,1	5,4
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(45,9)	(22,4)	(5,6)	(4,3)
Coûts des services passés	0,6	1,0	–	–
Coûts des services passés – réductions	–	–	(0,3)	–
Réévaluation – pertes actuarielles incluses (gains actuariels inclus) dans les autres éléments du résultat global	19,0	16,9	(6,2)	(11,9)
Solde à la clôture	841,5 \$	310,6 \$	174,5 \$	133,9 \$
Actifs des régimes				
Juste valeur à l'ouverture	247,6 \$	230,9 \$	– \$	– \$
Entrées provenant des acquisitions d'entreprises	437,4	–	–	–
Produits d'intérêts des actifs des régimes	18,5	9,5	–	–
Réévaluation du rendement des actifs des régimes (compte non tenu du montant en intérêts nets)	53,9	20,0	–	–
Cotisations patronales	11,9	9,6	5,6	4,3
Cotisations salariales	0,1	0,1	–	–
Prestations versées	(45,9)	(22,4)	(5,6)	(4,3)
Charges administratives	(1,1)	(0,1)	–	–
Juste valeur à la clôture	722,4 \$	247,6 \$	– \$	– \$

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Situation de capitalisation				
Total de la juste valeur des actifs des régimes	722,4 \$	247,6 \$	– \$	– \$
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	(83,2)	(46,1)	(174,5)	(133,9)
Valeur actuelle des obligations en partie capitalisées	(758,3)	(264,5)	–	–
Passif au titre des prestations définies	(119,1) \$	(63,0) \$	(174,5) \$	(133,9) \$

Les passifs au titre des prestations définies ont été comptabilisés dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Charges				
Coûts des services rendus, déduction faite des cotisations salariales	3,2 \$	1,7 \$	2,7 \$	1,4 \$
Intérêt net sur l'obligation nette au titre des régimes à prestations définies	4,4	2,8	6,1	5,4
Charges administratives	1,1	0,1	–	–
Perte actuarielle comptabilisée	–	–	0,1	0,1
Coûts des services passés	0,6	1,0	–	–
Coûts des services passés – réductions	–	–	(0,3)	–
Coûts	9,3 \$	5,6 \$	8,6 \$	6,9 \$

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et des services passés ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges administratives, tandis que les coûts financiers et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des montants des coûts financiers nets) ont été comptabilisés dans le montant net des charges financières dans les états consolidés du résultat net.

Écarts actuariels comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Incidences de la réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu des montants en intérêts nets)	(53,9) \$	(20,1) \$	– \$	– \$
Gain actuariel – changements liés à l’expérience	(6,2)	(1,4)	(7,0)	(14,4)
Perte actuarielle (gain actuariel) – hypothèses liées à la démographie	12,5	–	9,3	(3,1)
Perte actuarielle (gain actuariel) – hypothèses financières	12,5	18,2	(8,5)	5,6
Incidences de la réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(35,1) \$	(3,3) \$	(6,2) \$	(11,9) \$

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société pour évaluer son passif au titre des prestations définies sont les suivantes (moyenne pondérée des hypothèses au 3 mai 2014) :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	3 mai 2014	4 mai 2013	3 mai 2014	4 mai 2013
Taux d’actualisation	4,25 %	3,75 %	4,00 %	4,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	4,00 %		

Aux fins de l’évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 7,50 % pour l’exercice 2014 (8,00 % en 2013). Le taux cumulé attendu jusqu’en 2019 et par la suite est de 5,00 %.

Ces hypothèses ont été établies par la direction en s’appuyant sur les conseils d’experts fournis par des évaluateurs actuariels indépendants. Ces hypothèses ont permis de déterminer les montants du passif au titre des prestations définies et devraient être considérées comme les meilleures estimations de la direction. Cependant, les résultats réels pourraient varier. Des incertitudes entourent les estimations, surtout en ce qui concerne les tendances relatives aux coûts médicaux, qui pourraient varier considérablement dans les évaluations futures du passif de la Société au titre des prestations définies et des autres régimes.

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité des principales hypothèses économiques de l’exercice 2014, qui ont été utilisées pour mesurer le passif au titre des prestations définies et les charges connexes des régimes de retraite et des autres régimes de la Société. La sensibilité de chaque hypothèse principale a été calculée de façon distincte. La modification de plus d’une hypothèse simultanément peut amplifier ou diminuer l’incidence sur le passif au titre des prestations définies ou sur les charges des régimes.

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾	Passif au titre des prestations	Coût des prestations ¹⁾
Taux d’actualisation ²⁾	4,25 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Incidence d’une augmentation de 1 %	(107,8) \$	(3,8) \$	(21,3) \$	0,1 \$
Incidence d’une diminution de 1 %	136,2 \$	1,8 \$	26,3 \$	(0,3) \$
Taux de croissance des coûts des soins de santé ³⁾			7,50 %	7,50 %
Incidence d’une augmentation de 1 %			21,3 \$	1,2 \$
Incidence d’une diminution de 1 %			(17,5) \$	(1,0) \$

1) Compte tenu de l’incidence sur les coûts des services rendus, sur les coûts financiers et sur les intérêts nets sur le passif (l’actif) au titre des régimes à prestations définies.

2) Repose sur la moyenne pondérée des taux d’actualisation relatifs à tous les régimes.

3) Diminution progressive jusqu’à 5,00 % en 2019 et pas de changement par la suite.

La composition de l’actif des régimes de retraite à prestations définies s’établissait comme suit à la clôture de l’exercice :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Fonds d’actions canadiennes	38,4 %	36,7 %
Fonds d’actions étrangères	35,9 %	39,6 %
Fonds à revenu fixe	25,6 %	23,7 %
Trésorerie	0,1 %	– %
Total des placements	100,0 %	100,0 %

NOTES

Ces titres comprennent des placements dans des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire. La valeur de marché de ces actions à la clôture de l'exercice est présentée comme suit :

	3 mai 2014	Pourcentage des actifs des régimes	4 mai 2013	Pourcentage des actifs des régimes
Empire Company Limited – actions de catégorie A sans droit de vote	104,0 \$	7,7 %	102,8 \$	8,6 %

Tous les titres sont évalués en fonction des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou en fonction des données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (c'est-à-dire comme prix), soit indirectement (c'est-à-dire comme dérivé de prix).

Le rendement réel des actifs des régimes s'est chiffré à 71,3 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (29,3 \$ en 2013).

Selon les meilleures estimations de la direction, les cotisations qui devraient être versées aux régimes à prestations définies au cours de l'exercice ouvert le 4 mai 2014 et dont la date de clôture est le 2 mai 2015 s'élèvent à 8,6 \$.

Régimes interentreprises

Au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014, la Société a comptabilisé une charge de 24,4 \$ (néant en 2013) au résultat d'exploitation, ce qui représente les cotisations versées relativement aux régimes de retraite interentreprises. Au cours de l'exercice 2015, la Société s'attend à continuer de verser des cotisations à ces régimes de retraite interentreprises.

19. CAPITAL SOCIAL

Autorisé	Nombre d'actions	
	3 mai 2014	4 mai 2013
Actions privilégiées 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	991 980 000	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	257 044 056	257 044 056
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale, avec droit de vote	40 800 000	40 800 000

Émis et en circulation :	Nombre d'actions	3 mai 2014	4 mai 2013
Actions de catégorie A sans droit de vote	58 049 484	2 101,0 \$	311,7 \$
Actions ordinaires de catégorie B	34 260 763	7,6	7,6
Total		2 108,6 \$	319,3 \$

Dans certains cas, lorsqu'il y a une offre d'achat (selon la définition donnée dans les modalités relatives aux actions) d'actions ordinaires de catégorie B, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir une offre complémentaire au prix par action payé le plus élevé, conformément à cette offre d'achat d'actions ordinaires de catégorie B.

Le 4 novembre 2013, dans le cadre de l'acquisition de Canada Safeway, la Société a émis 24 265 000 actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui s'est traduit par des ajouts de 1 842,6 \$ au capital social avant les frais d'émission d'actions. Les frais d'émission d'actions de 55,8 \$, après l'impôt différé de 20,1 \$, ont été déduits du produit puisqu'ils se rapportent directement à l'émission des actions ordinaires.

Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a versé aucun dividende (néant en 2013) sur les actions privilégiées et elle a versé des dividendes de 83,3 \$ (65,2 \$ en 2013) sur les actions ordinaires à ses actionnaires. Cela représente un versement de 1,04 \$ par action (0,96 \$ par action en 2013) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

20. AUTRES PRODUITS

	3 mai 2014	4 mai 2013
Profit sur la sortie d'actifs	8,0 \$	26,4 \$
Profits de dilution	4,3	18,2
Produits de placement	1,8	9,6
Total	14,1 \$	54,2 \$

21. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

	3 mai 2014	4 mai 2013
Salaires, rémunération et autres avantages à court terme	2 468,7 \$	2 012,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	37,8	28,7
Indemnités de fin de contrat de travail	24,2	10,2
Total	2 530,7 \$	2 051,4 \$

22. CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Les produits financiers et les charges financières sont présentés sur la base du montant net dans les états consolidés du résultat net.

	3 mai 2014	4 mai 2013
Produits financiers		
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	9,1 \$	3,0 \$
Profits liés à la juste valeur sur les couvertures des flux de trésorerie	–	0,2
Profits liés à la juste valeur sur les autres actifs financiers	–	1,6
Profit sur la sortie d'actifs financiers	1,2	–
Total des produits financiers	10,3	4,8
Charges financières		
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti	132,5	49,6
Pertes liées à la juste valeur sur les contrats à terme	0,6	0,8
Pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global	–	1,7
Charges financières liées à la retraite, montant net	10,4	8,1
Total des charges financières	143,5	60,2
Charges financières, montant net	133,2 \$	55,4 \$

23. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2014, Empire Theatres a conclu ses transactions de vente d'actifs avec deux parties non liées, ainsi qu'il a été annoncé le 27 juin 2013. Les détails de la vente figurent ci-après :

Produit net tiré de la vente	259,2 \$
Valeur comptable des immobilisations corporelles vendues	114,4
Valeur comptable du goodwill vendu	32,6
Valeur comptable des immobilisations incorporelles vendues	0,5
Radiation des immobilisations corporelles	0,4
Radiation des avantages incitatifs accordés aux locataires différés et des rajustements des baux selon le marché	(14,2)
Radiation des loyers à recevoir selon la méthode de l'amortissement linéaire	(4,2)
Coûts de transaction estimés	3,0
Autres coûts	1,5
	134,0
Profit avant impôt sur le résultat	125,2
Impôt sur le résultat	21,0
Profit sur la vente d'actifs, après impôt	104,2 \$

Certains actifs qui demeurent liés à Empire Theatres ont été présentés comme détenus en vue de la vente.

NOTES

Actifs de groupes destinés à être cédés classés comme étant détenus en vue de la vente :

	3 mai 2014
Immobilisations corporelles	5,3 \$

L'analyse des résultats d'exploitation liés aux activités abandonnées ainsi que des résultats comptabilisés à la suite de la réévaluation des groupes destinés à être cédés, de la vente des groupes destinés à être cédés et de la comptabilisation des coûts de restructuration se détaille comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Ventes	127,5 \$	211,9 \$
Autres produits	–	2,6
Charges, y compris les charges financières de 0,8 \$ depuis l'exercice de 52 semaines (1,6 \$ en 2013)	120,2	205,4
Résultat avant impôt sur le résultat lié aux activités abandonnées	7,3	9,1
Impôt sur le résultat	2,1	1,9
Résultat net lié aux activités abandonnées	5,2	7,2
Perte comptabilisée à la réévaluation à la juste valeur des actifs des groupes destinés à être cédés diminuée des coûts de la vente, après impôt de 6,2 \$ depuis l'exercice de 52 semaines	(15,7)	–
Profit sur la vente d'actifs, après impôt de (21,0 \$) depuis l'exercice de 52 semaines	104,2	–
Coûts de restructuration, après impôt de 3,6 \$ depuis l'ouverture du trimestre de 52 semaines	(9,3)	–
Profit net découlant de la réévaluation et de la sortie d'actifs ainsi que des coûts de restructuration	79,2	–
Résultat net lié aux activités abandonnées	84,4 \$	7,2 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(24,9) \$	22,8 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	239,3 \$	(14,1) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(21,0) \$	(7,5) \$

24. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat applicable aux actions ordinaires comprend les éléments suivants :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Résultat lié aux activités poursuivies	151,0 \$	372,3 \$
Résultat lié aux activités abandonnées	84,4	7,2
Résultat applicable aux actions ordinaires	235,4 \$	379,5 \$

Le résultat par action se compose des éléments suivants :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Résultat de base par action		
Lié aux activités poursuivies	1,89 \$	5,48 \$
Lié aux activités abandonnées	1,05	0,11
	2,94 \$	5,59 \$
Résultat dilué par action		
Lié aux activités poursuivies	1,88 \$	5,47 \$
Lié aux activités abandonnées	1,05	0,11
	2,93 \$	5,58 \$

Le résultat de base par action a été établi selon le nombre moyen pondéré des actions en circulation qui s'élevait à 80 049 235 actions au 3 mai 2014 (67 948 510 actions en 2013).

NOTES

Le nombre moyen pondéré d'actions ayant servi au calcul du résultat dilué par action peut être rapproché avec le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	80 049 235	67 948 510
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	159 691	134 746
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	80 208 926	68 083 256

25. ACQUISITION D'ENTREPRISES

La Société a conclu l'acquisition de Canada Safeway et elle a également acquis des magasins affiliés et non affiliés, des postes d'essence et des dossiers d'ordonnance au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014. Les résultats de ces acquisitions sont compris dans les résultats financiers consolidés de la Société établis depuis les dates d'acquisition, et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le tableau qui suit présente les montants des actifs identifiables découlant des acquisitions pour les périodes respectives :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Magasins, postes d'essence et cinémas		
Stocks	457,9 \$	1,7 \$
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	1 109,3	10,1
Immobilisations incorporelles	138,8	-
Actifs d'impôt différé	40,3	-
Actifs détenus en vue de la vente	391,4	-
Actifs acquis pour cession-bail	991,3	-
Goodwill	2 884,4	8,3
Fournisseurs et autres créditeurs	(397,7)	-
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)	-
Passifs d'impôt différé	(8,7)	-
Autres actifs et passifs	49,0	(2,4)
	5 518,5	17,7
Dossiers d'ordonnances		
Immobilisations incorporelles	306,5	0,2
Contrepartie en trésorerie	5 825,0 \$	17,9 \$

Depuis la date d'acquisition, l'apport des entreprises acquises aux ventes et au résultat net s'est élevé à 3 286,1 \$ et à 76,0 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 3 mai 2014.

Si les acquisitions avaient été conclues le 5 mai 2013, la direction est d'avis que les ventes consolidées se seraient élevées à 24 058,2 \$ et que le résultat net consolidé se serait établi à 274,3 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014. Pour déterminer ces montants, la direction a présumé que les ajustements de juste valeur survenus à la date d'acquisition auraient été les mêmes si les acquisitions avaient été conclues le 5 mai 2013. Ces montants ne comprennent pas l'estimation de l'incidence relative aux magasins de vente au détail devant être vendus et qui pourrait avoir touché les ventes et le résultat net de l'exercice clos le 3 mai 2014. Le résultat net consolidé comprend les ajustements non récurrents liés à l'acquisition de Canada Safeway, y compris un montant de 17,1 \$ dans le coût des ventes découlant du roulement des stocks acquis et évalués à la juste valeur ainsi qu'un montant de 97,8 \$ lié aux coûts de l'opération dans les frais de vente et charges administratives.

Acquisition de Canada Safeway

Le 12 juin 2013, la Société a conclu une convention d'acquisition d'actifs avec Safeway Inc. et ses filiales en vue d'acquiescer la quasi-totalité des actifs et de prendre en charge certains passifs de Canada Safeway ULC à un prix d'acquisition en trésorerie de 5 800,0 \$, assujéti à un ajustement au fonds de roulement. La convention comprenait l'acquisition de 213 épiceries à gamme complète de services exerçant leurs activités sous la bannière Safeway dans l'Ouest canadien, de 200 pharmacies en magasin, de 62 postes d'essence en co-implantation, de dix magasins de vins et spiritueux, de quatre centres de distribution principaux et de 12 installations de production en plus de la prise en charge de certains passifs. Le 22 octobre 2013, Sobeys a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence, qui exigeait qu'elle se départisse de 23 magasins de Sobeys et de Canada Safeway ULC. Au cours de son quatrième trimestre, la Société s'est départie de 12 des 23 magasins et les 11 magasins restants ont été compris dans les actifs détenus en vue de la vente au 3 mai 2014, comme il est mentionné à la note 6. L'acquisition de Canada Safeway a été conclue officiellement le dimanche 3 novembre 2013 et les fonds ont été déboursés le lundi 4 novembre 2013. Empire et Sobeys ont financé l'acquisition en combinant les éléments suivants : i) un placement de titres d'Empire d'une valeur de 1 844,1 \$, après des

NOTES

honoraires de 75,8 \$, clos le 31 juillet 2013; ii) une cession-bail de 991,3 \$ visant les actifs immobiliers acquis, comme il est mentionné à la note 30; iii) 2 025,0 \$ en facilités de crédit à terme, comme il est mentionné à la note 16; iv) l'émission par Sobeys de 1 000,0 \$ en billets non garantis, comme il est mentionné à la note 16; v) les fonds en caisse disponibles. Le FPI Crombie a un droit de première offre sur toutes les ventes d'actifs immobiliers entreprises par Sobeys.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition se détaille comme suit :

Stocks	451,0 \$
Immobilisations corporelles et immeuble de placement	1 096,6
Actifs détenus en vue de la vente	391,4
Actifs acquis pour cession-bail	991,3
Immobilisations incorporelles	444,8
Actifs d'impôt différé	40,3
Fournisseurs et autres créditeurs	(397,7)
Obligations au titre des régimes de retraite	(137,5)
Passifs d'impôt différé	(8,7)
Autres actifs et passifs	49,5
Total des actifs nets identifiables	2 921,0 \$
Excédent de la contrepartie payée sur les actifs nets identifiables acquis affecté au goodwill	2 879,0 \$

La juste valeur des actifs nets identifiables et du goodwill acquis officiellement le 3 novembre 2013 a été déterminée de manière provisoire et est assujettie à un rajustement jusqu'à l'achèvement des évaluations et de la comptabilisation connexe.

Le goodwill de 2 879,0 \$ a été comptabilisé comme excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé est principalement attribuable aux synergies attendues de l'intégration, au potentiel de croissance future prévue découlant des activités d'exploitation des magasins d'alimentation et à la clientèle des magasins de vente au détail acquis. Une tranche d'environ 2 220,6 \$ du goodwill devrait être déductible à des fins fiscales.

Les coûts d'acquisition de 97,8 \$ relatifs aux coûts externes juridiques, aux coûts de consultation, de diligence raisonnable et de conseils financiers et aux autres coûts liés à la conclusion de la convention engagés au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014 ont été inclus dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net.

26. GARANTIES, ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Garanties

Franchisés affiliés

Sobeys est partie à un certain nombre de contrats de franchise et de conventions d'exploitation dans le cadre de son modèle d'affaires. Ces contrats et conventions contiennent des clauses qui imposent à la Société d'apporter du soutien aux exploitants franchisés afin de compenser ou d'atténuer les pertes des magasins de détail, de réduire les paiements de loyer des magasins, de minimiser l'incidence des prix promotionnels et d'aider à couvrir les autres charges d'exploitation liées aux magasins. La totalité du soutien financier mentionné précédemment ne s'appliquera pas dans tous les cas, étant donné que les provisions des contrats varient. La Société continuera d'apporter un soutien financier en vertu des contrats de franchise et des conventions d'exploitation au cours des prochains exercices.

Sobeys a conclu un contrat de garantie en vertu duquel, si certains franchisés affiliés sont dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs obligations locatives, elle sera tenue de payer le montant le plus élevé de 7,0 \$ ou de 9,9 % du solde de l'obligation autorisée et impayée (7,0 \$ ou 9,9 % en 2013). Les modalités du contrat de garantie sont révisées au mois d'août de chaque année. En date du 3 mai 2014, le montant de la garantie se chiffrait à 7,0 \$ (7,0 \$ en 2013).

Sobeys a garanti certains contrats de location de matériel de ses franchisés affiliés. Selon la garantie, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de respecter ses obligations locatives, Sobeys sera tenue de payer le solde des engagements en vertu des contrats de location de matériel jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 70,0 \$. Sobeys approuve chacun de ces contrats.

Au cours de l'exercice 2009, Sobeys a conclu un autre contrat de garantie sous forme de lettre de garantie pour certains franchisés indépendants relativement à l'achat et à l'installation de matériel. Aux termes du contrat, si un franchisé affilié est dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations locatives ou de fournir un recours acceptable, Sobeys sera tenue de payer le montant le plus élevé de 6,0 \$ ou de 10,0 % du solde de l'obligation autorisée et impayée annuellement (6,0 \$ ou 10,0 % en 2013). En vertu des modalités du contrat, Sobeys doit obtenir une lettre de crédit correspondant au montant de la garantie en instance, à réévaluer chaque année civile. Cette amélioration de crédit permet à Sobeys d'offrir des modalités de financement avantageuses à certains franchisés indépendants. Les modalités du contrat ont été révisées et Sobeys a déterminé qu'il n'y avait aucune incidence importante relativement à la consolidation d'entités structurées. En date du 3 mai 2014, le montant de la garantie se chiffrait à 6,0 \$ (6,0 \$ en 2013).

NOTES

Les paiements de location minimums en vertu de contrats de location de matériel garantis pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2015	13,5 \$
2016	0,3
2017	-
2018	-
2019	-
Par la suite	-

Autres

Au 3 mai 2014, la Société était éventuellement responsable de lettres de crédit émises totalisant 94,6 \$ (97,8 \$ en 2013).

Après avoir signé le bail de son nouveau centre de distribution à Mississauga en mars 2000, Sobeys a garanti au propriétaire l'exécution, par Services alimentaires SERCA Inc., de toutes ses obligations en vertu du bail. La durée résiduelle du bail est de six ans et l'obligation totale est de 19,5 \$ (22,6 \$ en 2013). Lors de la vente des actifs de Services alimentaires SERCA Inc. à Sysco Corp., le bail du centre de distribution à Mississauga a été cédé à l'acheteur, qui l'a pris en charge, et Sysco Corp. a consenti à indemniser Sobeys et à la dégager de toute responsabilité qui pourrait découler de cette garantie.

Engagements

Contrats de location simple, en tant que preneur

La Société loue divers magasins, centres de distribution, cinémas et bureaux ainsi que du matériel aux termes de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à payer.

Le loyer minimum futur net total payable aux termes des contrats de location simple de la Société au 3 mai 2014 s'élève à environ 3 857,2 \$. Ce montant correspond à une obligation brute au titre de contrats de location de 4 838,0 \$ réduite par un revenu de sous-location attendu de 980,8 \$. Le montant net des engagements pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

	Tiers		Parties liées	
	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location	Obligation nette au titre de contrats de location	Obligation brute au titre de contrats de location
2015	226,9 \$	340,9 \$	123,7 \$	123,7 \$
2016	198,5	305,9	122,0	122,0
2017	178,8	274,8	122,1	122,1
2018	158,4	243,3	121,4	121,4
2019	139,7	213,5	122,9	122,9
Par la suite	787,6	1 292,3	1 555,2	1 555,2

La Société a comptabilisé une charge de 500,0 \$ (440,0 \$ en 2013) en lien avec les paiements minimaux au titre de la location pour l'exercice clos le 3 mai 2014 dans les états consolidés du résultat net. La charge a été compensée par un revenu de sous-location de 155,9 \$ (129,9 \$ en 2013), et une autre charge de 11,9 \$ (9,2 \$ en 2013) a été comptabilisée à titre de loyer conditionnel.

Contrats de location simple, à titre de bailleur

La Société loue également la plupart des immeubles de placement aux termes de contrats de location simple. Ces contrats sont assortis de diverses modalités, clauses d'indexation et options de reconduction et d'une base d'établissement du loyer conditionnel à percevoir.

Le revenu locatif pour l'exercice clos le 3 mai 2014 s'élevait à 34,3 \$ (59,2 \$ en 2013) et est inclus dans les ventes dans les états consolidés du résultat net. De plus, la Société a comptabilisé des loyers conditionnels de 0,9 \$ pour l'exercice clos le 3 mai 2014 (1,0 \$ en 2013).

NOTES

Les paiements au titre de contrats de location qui devraient être perçus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Tiers
2015	19,9 \$
2016	17,6
2017	16,4
2018	14,4
2019	13,3
Par la suite	74,9

Passifs éventuels

Le 21 juin 2005, Sobeys a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les exercices 1999 et 2000 relativement à la taxe sur les produits et services (« TPS »). L'ARC soutient que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux Indiens de plein droit. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, des intérêts et des pénalités s'élève à 13,6 \$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys est d'avis qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2006, Sobeys a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. Par conséquent, Sobeys n'a comptabilisé aucune de ces taxes, aucun de ces intérêts ni aucune de ces pénalités à cet égard dans ses états du résultat net. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys a déposé des fonds auprès de l'ARC pour couvrir le total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle a comptabilisé ce montant à titre de créance non courante à recevoir de l'ARC.

La Société est mise en cause dans des réclamations et des litiges dans le cours normal de ses activités. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque significatif, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

27. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte imprévue survienne lorsqu'un client ou une partie contractante à un instrument financier ne réussit pas à honorer ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les prêts et autres créances, les contrats dérivés et les garanties.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances et des contrats de garantie pour les détaillants affiliés (note 26).

La Société atténue le risque de crédit lié à ses créances clients et à ses prêts en mettant en place des processus d'approbation et des limites de crédit ainsi que des processus de surveillance périodique. En règle générale, la Société est d'avis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est élevée. La Société effectue un suivi périodique des processus liés à la perception et obtient des garanties pour la totalité de ses créances et prêts et autres créances afin de s'assurer que les paiements adéquats ont été reçus et que les titres appropriés sont disponibles. Les garanties peuvent différer d'une entente à une autre, mais, en règle générale, elles sont composées des stocks, des immobilisations corporelles, y compris les terrains et/ou les bâtiments, ainsi que des garanties personnelles. Le risque de crédit est encore plus atténué en raison de la vaste clientèle et de sa dispersion dans plusieurs zones géographiques. Pour réduire le risque de crédit, la Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des contreparties qui reçoivent des notations de deux agences de notation et qui ont une notation de crédit minimale de « A ».

Les créances sont composées essentiellement de soldes de comptes indépendants ou de franchisés et de détaillants affiliés ainsi que de remises et de ristournes provenant de fournisseurs. La date d'échéance de ces montants peut différer selon la convention, mais, de façon générale, les soldes impayés après une période de 30 jours sont considérés comme étant en souffrance. Le classement chronologique des créances est le suivant :

	3 mai 2014	4 mai 2013
De 0 à 30 jours	365,1 \$	320,5 \$
De 31 à 90 jours	40,6	36,3
Plus de 90 jours	75,1	44,1
Total des créances avant correction de valeur pour pertes sur créances	480,8	400,9
Moins : correction de valeur pour pertes sur créances	(20,3)	(19,2)
Créances	460,5 \$	381,7 \$

NOTES

Les intérêts gagnés sur les comptes en souffrance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en réduction des frais de vente et charges administratives. Les créances sont classées comme étant courantes aux bilans consolidés au 3 mai 2014.

La correction de valeur pour pertes sur créances est révisée chaque date de clôture. Une correction de valeur est calculée sur les créances à recevoir de comptes indépendants ainsi que sur les créances et les prêts et autres créances provenant de franchisés et de détaillants affiliés, et est comptabilisée en réduction des créances respectives aux bilans consolidés. La Société met à jour son estimation de ses pertes sur créances selon les soldes en souffrance des comptes indépendants et l'évaluation de la recouvrabilité, déduction faite de la garantie attribuée pour des franchisés et des détaillants affiliés. Les créances courantes et non courantes et les prêts et autres créances sont régulièrement révisés et sont radiés lorsque le recouvrement est estimé improbable. La variation de la correction de valeur pour pertes sur créances est comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net et est présentée comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Correction de valeur à l'ouverture	19,2 \$	21,8 \$
Provision pour pertes	7,1	2,7
Recouvrements	(5,0)	(1,1)
Radiations	(1,0)	(4,2)
Correction de valeur à la clôture	20,3 \$	19,2 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne détienne pas de trésorerie suffisante pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société conserve sa facilité de crédit confirmée pour s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour honorer ses obligations financières actuelles et futures prévisibles à un coût raisonnable.

La Société surveille les marchés financiers et les conditions connexes, ainsi que ses flux de trésorerie afin d'optimiser sa situation de trésorerie et d'évaluer ses besoins de trésorerie et de financement à plus long terme. La conjoncture le permettant, la Société aura accès aux marchés financiers des titres d'emprunt pour diverses dettes à long terme venant à échéance et au fur et à mesure que les autres passifs arriveront à échéance ou lorsqu'on le jugera approprié afin d'atténuer les risques et d'optimiser l'établissement des prix.

La valeur et les échéances contractuelles du capital et de l'intérêt des passifs financiers importants, non actualisés, au 3 mai 2014, sont présentées dans le tableau suivant :

	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite	Total
Passifs financiers dérivés							
Swaps de monnaies étrangères	1,3 \$	1,4 \$	1,6 \$	1,5 \$	– \$	– \$	5,8 \$
Passifs financiers non dérivés							
Fournisseurs et autres créiteurs	2 246,0	–	–	–	–	–	2 246,0
Dette à long terme	318,2	306,2	302,2	1 370,2	570,1	1 706,4	4 573,3
Total	2 565,5 \$	307,6 \$	303,8 \$	1 371,7 \$	570,1 \$	1 706,4 \$	6 825,1 \$

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier s'entend du montant estimé que toucherait la Société ou qu'elle paierait pour régler les actifs et les passifs financiers ou pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, des prêts et autres créances, et des fournisseurs et autres créiteurs se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La valeur comptable de la partie non courante des prêts et autres créances et des placements se rapproche de la juste valeur aux dates de clôture en raison des taux courants du marché liés à ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt variable est présumée se rapprocher de sa valeur comptable selon les taux actuels du marché et la cohérence et la permanence des écarts de crédit. La juste valeur de la dette à long terme a été estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux offert pour des dettes d'une échéance et d'une cote de solvabilité semblables.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014.

NOTES

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers de la Société, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
3 mai 2014						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	– \$	429,3 \$	– \$	429,3 \$	429,3 \$
Créances	–	–	460,5	–	460,5	460,5
Prêts et autres créances	–	–	98,9	–	98,9	98,9
Placements	–	24,8	–	–	24,8	24,8
Autres actifs ¹⁾	6,8	–	–	–	6,8	6,8
Total des actifs financiers	6,8 \$	24,8 \$	988,7 \$	– \$	1 020,3 \$	1 020,3 \$
Niveau 1 de la juste valeur	6,3 \$	24,8 \$				31,1 \$
Niveau 2 de la juste valeur	0,5	–				0,5
Niveau 3 de la juste valeur	–	–				–
	6,8 \$	24,8 \$				31,6 \$
Passifs financiers						
Fournisseurs et autres créditeurs	– \$	– \$	– \$	2 246,0 \$	2 246,0 \$	2 246,0 \$
Dette à long terme	–	–	–	3 497,9	3 497,9	3 637,7
Total des passifs financiers	– \$	– \$	– \$	5 743,9 \$	5 743,9 \$	5 883,7 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	–	–				–
	– \$	– \$				– \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs s'élève à 6,8 \$.

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
4 mai 2013						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	– \$	455,2 \$	– \$	455,2 \$	455,2 \$
Créances	–	–	381,7	–	381,7	381,7
Placements – courants	14,5	–	–	–	14,5	14,5
Prêts et autres créances	–	–	120,0	–	120,0	120,0
Placements	–	25,0	–	–	25,0	25,0
Autres actifs ¹⁾	26,9	–	–	–	26,9	26,9
Total des actifs financiers	41,4 \$	25,0 \$	956,9 \$	– \$	1 023,3 \$	1 023,3 \$
Niveau 1 de la juste valeur	16,6 \$	25,0 \$				41,6 \$
Niveau 2 de la juste valeur	–	–				–
Niveau 3 de la juste valeur	24,8	–				24,8
	41,4 \$	25,0 \$				66,4 \$
Passifs financiers						
Dette bancaire	– \$	– \$	– \$	6,0 \$	6,0 \$	6,0 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	–	–	–	1 765,8	1 765,8	1 765,8
Dette à long terme	–	–	–	963,5	963,5	1 060,0
Passifs financiers dérivés ²⁾	0,2	–	–	–	0,2	0,2
Total des passifs financiers	0,2 \$	– \$	– \$	2 735,3 \$	2 735,5 \$	2 832,0 \$
Niveau 1 de la juste valeur	– \$	– \$				– \$
Niveau 2 de la juste valeur	0,2	–				0,2
Niveau 3 de la juste valeur	–	–				–
	0,2 \$	– \$				0,2 \$

1) Le total de la valeur comptable des actifs financiers inclus dans les autres actifs s'élève à 26,9 \$.

2) Les passifs financiers dérivés sont compris dans les autres passifs non courants aux bilans consolidés.

NOTES

La juste valeur des actifs financiers inclus dans les autres actifs, classée au niveau 3, est estimée selon des taux d'intérêt indicateurs, puisque aucune donnée de marché n'existe pour ces instruments financiers. La direction est d'avis que la technique d'évaluation est adéquate. Le 23 octobre 2013, la Société a vendu ses actifs classés au niveau 3 de la juste valeur qui comprenaient le papier commercial adossé à des actifs. Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur qui ont été comptabilisées :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Actifs financiers		
Solde à l'ouverture	24,8 \$	23,8 \$
Profits liés à la juste valeur, après les pertes, comptabilisés au résultat net	–	1,6
Ventes au cours de la période	(24,8)	(0,6)
Solde à la clôture	– \$	24,8 \$

Instrument financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés aux bilans consolidés à leur juste valeur à moins qu'ils ne représentent un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier conformément aux besoins attendus de la Société en matière d'achat, de vente ou de consommation, appelés « achats ou ventes d'éléments non financiers ». Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en résultat net, à moins que les instruments financiers dérivés ne se qualifient à titre de couvertures des flux de trésorerie efficaces et ne soient désignés comme tels ou qu'ils ne représentent des achats ou des ventes d'éléments non financiers. La norme ne s'applique pas aux achats ou aux ventes d'éléments non financiers et ces derniers sont comptabilisés à titre de contrats non entièrement exécutés. Les variations de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres actifs et dans les autres passifs non courants; la partie efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Couvertures des flux de trésorerie

Les couvertures des flux de trésorerie de la Société comprennent principalement des swaps sur monnaies étrangères. Des contrats de change sont utilisés pour couvrir les achats futurs ou les dépenses liés aux biens et services libellés en monnaies étrangères. Les profits et pertes sont comptabilisés initialement directement dans les capitaux propres et sont transférés au résultat net lorsque les flux de trésorerie prévus touchent les produits et les charges pour l'exercice.

Au 3 mai 2014, les justes valeurs des dérivés en cours désignés comme couvertures des flux de trésorerie des transactions prévues correspondent à des actifs de 0,5 \$ (néant en 2013) et à des passifs de néant (0,2 \$ en 2013).

Les couvertures des flux de trésorerie devraient donner lieu à des entrées ou à des sorties de trésorerie au cours des quatre prochains exercices jusqu'à l'exercice 2018, qui devraient être comptabilisées en résultat net au cours de ces exercices et, dans le cas des swaps de monnaies étrangères, sur la durée d'utilité des actifs connexes dont une partie du coût initial est couverte.

Les profits et pertes sur les parties inefficaces de ces dérivés sont comptabilisés immédiatement en résultat net pour l'exercice. Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé un montant de néant (néant en 2013) directement en résultat net par suite de contrats de couverture inefficaces.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de pertes financières découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui peuvent rendre la Société vulnérable au risque de taux d'intérêt comprennent les passifs financiers à des taux d'intérêt variables.

La Société gère le risque de taux d'intérêt en surveillant la conjoncture du marché et l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures des flux de trésorerie pour gérer la variabilité des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme. L'utilisation de la comptabilité de couverture a fait en sorte que les charges d'intérêt sur la dette connexe ont été présentées aux taux couverts plutôt qu'à des taux d'intérêt variables.

La majorité de la dette à long terme de la Société porte intérêt à taux fixes ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. La dette bancaire et une tranche d'environ 54,2 % (31,4 % en 2013) de la dette à long terme de la Société sont exposées au risque de taux d'intérêt puisqu'elles portent intérêt à des taux variables.

Le résultat net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours de l'exercice. Pour l'exercice clos le 3 mai 2014, l'encours de la dette moyenne à taux variable non couverte de la Société s'est élevé à 1 060,5 \$ (312,6 \$ en 2013). Une augmentation (diminution) de 25 points de base aurait une incidence de l'ordre de 1,9 \$ (1,9 \$) [0,5 \$ (0,5 \$) en 2013] sur le résultat net et de néant (néant) [néant (néant) en 2013] sur les autres éléments du résultat global à la suite de l'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable couverte et non couverte.

Après la clôture du quatrième trimestre, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt afin de couvrir les intérêts sur une partie de la facilité d'acquisition de la Société (note 32).

Risque de change

La Société exerce ses activités, en grande partie, en dollars canadiens. Elle est assujettie au risque de change en raison principalement des achats effectués en dollars américains. De plus, la Société conclut des contrats à terme pour fixer le cours de change sur une partie de ses besoins prévus en euros, en livres sterling et en dollars américains. Les montants perçus et payés en lien avec les instruments utilisés pour couvrir les opérations de change, y compris les profits et les pertes, sont comptabilisés dans le coût des achats. La Société estime que son exposition au risque de change est négligeable.

La Société conclut des contrats de change à terme et des swaps de monnaies étrangères principalement pour limiter son exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les dépenses libellées en monnaies étrangères. Ces contrats sont désignés comme des instruments de couverture à des fins comptables. Par conséquent, la partie efficace des variations de la juste valeur des contrats à terme est cumulée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie couverts soit comptabilisée en résultat net dans les périodes comptables futures.

La Société estime qu'une augmentation (diminution) de 10 % des cours de change en vigueur aurait une incidence de néant (néant) [néant (néant) en 2013] sur le résultat net et de 0,8 \$ (0,8 \$) [0,4 \$ (0,4 \$) en 2013] sur les autres éléments du résultat global pour les dérivés en monnaies étrangères en place à la clôture de l'exercice.

Après la clôture du quatrième trimestre, Sobeys a conclu sept nouveaux contrats à terme en euros et en dollars canadiens (note 32).

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des placements fluctue par suite des variations du prix des placements. La Société estime qu'une variation de 10 % de la valeur de marché de ses placements qui se négocient sur une bourse reconnue aurait une incidence de néant (1,2 \$ en 2013) sur le résultat net et de 2,1 \$ (2,1 \$ en 2013) sur les autres éléments du résultat global.

28. INFORMATION SECTORIELLE

Le conseil d'administration a déterminé que le secteur opérationnel constitue le format de présentation de l'information sectorielle principal, selon la structure de gestion et le système d'information interne de la Société. La Société exerce son activité essentiellement dans deux secteurs opérationnels : la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le premier comprend la distribution de produits alimentaires au Canada. Les transactions intersectorielles sont comptabilisées aux montants équivalant aux prix du marché.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Chacun de ces secteurs opérationnels est géré séparément, car chacun de ces secteurs nécessite des technologies différentes et d'autres ressources ainsi que différentes démarches de commercialisation. Tous les virements intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Aucune affectation asymétrique n'a été appliquée entre les secteurs.

Les ventes et le résultat d'exploitation générés par chaque secteur d'exploitation du groupe sont résumés dans les tableaux qui suivent :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Ventes sectorielles		
Vente au détail de produits alimentaires	20 994,9 \$	17 402,7 \$
Placements et autres activités	5,2	9,8
	21 000,1	17 412,5
Ventes effectuées aux activités abandonnées	7,1	11,7
Total	20 993,0 \$	17 400,8 \$

NOTES

	3 mai 2014	4 mai 2013
Résultat d'exploitation sectoriel		
Vente au détail de produits alimentaires	291,6 \$	514,4 \$
Placements et autres activités		
FPI Crombie	19,2	13,7
Partenariats immobiliers	30,4	29,6
Autres activités, après les charges du siège social	(12,7)	15,5
	36,9	58,8
Total	328,5 \$	573,2 \$

	3 mai 2014	4 mai 2013
Total des actifs par secteur		
Vente au détail de produits alimentaires	11 555,0 \$	6 440,4 \$
Placements et autres activités (y compris les activités abandonnées)	683,0	700,0
Total	12 238,0 \$	7 140,4 \$

Le résultat d'exploitation sectoriel peut être rapproché avec le profit du groupe avant les activités abandonnées comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Total du résultat d'exploitation	328,5 \$	573,2 \$
Charges financières, montant net	133,2	55,4
Total	195,3 \$	517,8 \$

Les placements et autres activités comprennent les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

29. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont attribuées à titre d'équivalents de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en trésorerie tant que le porteur est un administrateur de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière les obligations d'UAD au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution aux frais de vente et charges administratives dans les états consolidés du résultat net. Au 3 mai 2014, il y avait 146 365 UAD en cours (131 175 en 2013). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, la charge de rémunération a totalisé 1,1 \$ (2,6 \$ en 2013).

Régime d'unités d'actions au rendement

Depuis l'exercice 2012, la Société a attribué à certains salariés un nombre d'unités d'actions au rendement cible (« UAR ») qui suivent les cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société sur une période de trois ans. Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend de l'écoulement du temps et de l'atteinte d'objectifs de performance précis. À la date d'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir une somme en trésorerie d'un montant correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis multiplié par la valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote. Au 3 mai 2014, 39 600 UAR étaient en circulation (41 461 en 2013). Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 3 mai 2014, la charge de rémunération a totalisé 2,7 \$ (0,9 \$ en 2013).

La valeur comptable totale du passif pour les UAD et les UAR au 3 mai 2014 s'élevait à 12,1 \$ (10,5 \$ en 2013).

Régime d'options d'achat d'actions fictives fondées sur le rendement

Avant l'exercice 2014, la haute direction de Sobeys participait au Régime d'options d'achat d'actions fictives fondées sur le rendement de Sobeys (« ROAAFR »), qui comportait des options prévoyant l'émission d'actions fictives au rendement (« OAAFR »). Les OAAFR sont assujetties à une période ou durée de rendement de cinq ans. Les OAAFR de Sobeys étaient attribuées aux dirigeants et à la haute direction de Sobeys, tel qu'il a été approuvé par le comité des ressources humaines (« RH »). Les attributions comportaient l'acquisition sur une période de quatre années dans une proportion de 25 pour cent par année. Une disposition relative à la liquidité du ROAAFR permet des paiements partiels à l'égard d'une position dans le cours pendant une période de rendement. Au cours de l'exercice 2014, le régime a été converti en un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie dont le calcul de croissance est fondé sur la valeur moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière des Sociétés des actions de catégorie A sans droit de vote d'Empire, comparativement à la moyenne des cinq jours suivant l'annonce de la performance financière des Sociétés de l'exercice précédent. Au 3 mai 2014, 1 244 057 options étaient en circulation (1 515 535 en 2013) et la valeur comptable du passif lié à ces options s'élève à 11,0 \$ (17,6 \$ en 2013).

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles d'Empire

Empire a créé un régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles pour certains membres de la haute direction et d'autres employés se joignant à la Société à la suite de l'acquisition de Canada Safeway, afin de remplacer la perte de valeur des options sur actions de Safeway dont les droits n'étaient pas acquis, ainsi que les droits à la plus-value qui existaient à la clôture de l'acquisition de Canada Safeway en novembre 2013. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles est un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie qui comporte une valeur en trésorerie d'une unité d'action temporairement inaccessible (« UATI ») équivalant à la valeur de marché d'une action de catégorie A sans droit de vote au moment de l'acquisition des droits dans l'hypothèse du réinvestissement de tout dividende versé depuis la date d'attribution. À la suite de la conclusion de l'acquisition de Canada Safeway au cours de l'exercice 2014, le comité des RH a émis des UATI fondées sur la valeur d'une action de catégorie A sans droit de vote de 76,00 \$. Les droits des UATI attribuées deviennent acquis par étapes sur une période de trois ans. Le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles permet également au comité des RH de pouvoir convertir des UATI en unités d'actions différées, si le participant le décide avant l'acquisition des droits. Au 3 mai 2014, 119 899 unités étaient en circulation et la valeur comptable du passif lié à ces unités s'élevait à 4,2 \$.

Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice 2014, la Société a attribué 826 799 options additionnelles aux termes du régime d'options sur actions pour les salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur moyenne pondérée de 10,65 \$ par option (8,23 \$ par option en 2013) a été déterminée d'après le modèle Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Cours de l'action	78,90 \$
Durée attendue	5,25 années
Taux d'intérêt sans risque	1,70 %
Volatilité attendue (d'après un historique récent de cinq ans)	15,1 %
Taux de dividende	1,36 %

La charge de rémunération pour l'exercice clos le 3 mai 2014 a été établie à 3,4 \$ (0,6 \$ en 2013) et sera amortie sur la période d'acquisition des droits de quatre ans. L'augmentation totale du surplus d'apport liée à la charge de rémunération du régime d'options sur actions s'est élevée à 3,4 \$ (0,6 \$ en 2013).

Les options sur actions en cours au 3 mai 2014 ont été attribuées à des prix allant de 46,04 \$ à 82,31 \$ et expirent de juin 2017 à mars 2022. Les transactions liées aux options sur actions pour les exercices 2014 et 2013 sont présentées comme suit :

	2014		2013	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde à l'ouverture	684 128	47,06 \$	638 818	46,57 \$
Attribuées	826 799	78,89	45 310	53,93
Acquises	(291 980)	46,89	–	–
Exercées	(240 940)	44,16	–	–
Renoncées	(43 641)	78,46	–	–
Solde à la clôture	934 366	74,56 \$	684 128	47,06 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture	101 289		468 450	

NOTES

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours au 3 mai 2014 :

Année d'attribution	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 3 mai 2014	Prix d'exercice moyen pondéré
2010	20 743	3,17	46,04	20 743	46,04
2011	75 885	4,17	51,99	56 914	51,99
2012	39 945	5,17	54,40	19 973	54,40
2013	14 635	6,17	53,93	3 659	53,93
2014	783 158	7,42	78,92	–	–
Total	934 366	6,94	74,56 \$	101 289	51,32 \$

1) La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régime d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'achat d'actions destiné à ses salariés en vertu duquel des prêts sont accordés pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote.

La pratique actuelle de la Société consiste à utiliser uniquement le régime d'unités d'actions de performance et le régime d'options sur actions afin d'offrir un régime d'intéressement à moyen terme et à long terme aux salariés. Par conséquent, les prêts en cours aux termes du régime d'achat d'actions seront remboursés au gré des salariés, au plus tard à la date d'échéance des prêts, initialement établis pour dix ans.

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie et le personnel clé de direction. La Société détient une participation de 41,6 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite des souscriptions de parts de catégorie B de la Société et de la conversion des débentures du FPI Crombie tout au long de l'exercice, la participation de la Société dans le FPI Crombie est passée de 42,8 % à 41,6 %.

Le 3 juillet 2012, la Société a acheté 24,0 \$ de débentures de second rang non garanties convertibles (les « débentures ») du FPI Crombie dans le cadre d'un placement par acquisition ferme par voie de prospectus totalisant 60,0 \$. Les débentures viennent à échéance le 30 septembre 2019. Les débentures comportent un coupon de 5,00 % par année et chaque tranche de 1 000 \$ du capital des débentures peut être convertie en environ 49,7512 parts du FPI Crombie, à tout moment, au gré du porteur, selon un prix de conversion de 20,10 \$ par part.

Le 25 septembre 2012, la Société a converti des débentures de second rang non garanties convertibles d'une valeur nominale de 10,0 \$ en 909 090 parts du FPI Crombie. Les parts ont été comptabilisées à la valeur d'échange de 13,8 \$, entraînant un profit avant impôt de 3,8 \$.

Le 14 décembre 2012, le FPI Crombie a conclu un autre appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 14,75 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, la Société a souscrit des parts de catégorie B pour un montant de 24,5 \$ (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Au cours de l'exercice de 52 semaines clos le 4 mai 2013, la Société a vendu huit immeubles au FPI Crombie, dont sept ont été repris à bail. La contrepartie en trésorerie reçue pour les immeubles a été comptabilisée à la valeur d'échange de 106,0 \$, entraînant un profit avant impôt de 15,0 \$, qui a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du trimestre clos le 3 novembre 2012, la Société a acquis un terrain auprès d'une entreprise associée dans laquelle elle détient une participation de 40,7 %. La contrepartie en trésorerie payée pour le terrain était de 7,6 \$. Le profit réalisé de 1,6 \$ a été éliminé des immobilisations corporelles.

NOTES

Le 24 juillet 2013, Sobeys a conclu une convention de cession-bail avec le FPI Crombie, selon laquelle le FPI Crombie a convenu d'acquérir indirectement 70 immeubles compris dans l'acquisition de Canada Safeway pour 991,3 \$. L'opération de cession-bail a été conclue officiellement le 3 novembre 2013, immédiatement après la finalisation de l'acquisition de Canada Safeway.

À la clôture de l'acquisition des 70 immeubles, la Société a souscrit 150,0 \$ de parts de catégorie B (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie).

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2014, le FPI Crombie a acheté la participation de la Société dans certains baux de rétention pour une contrepartie en trésorerie de 1,5 \$ qui s'est traduite par un profit avant impôt de 0,4 \$, lequel a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014, Sobeys a conclu une convention de crédit avec le FPI Crombie pour financer en partie l'acquisition par Sobeys d'un immeuble en Colombie-Britannique. L'emprunt de 11,9 \$ porte intérêt au taux de 6,0 % et ne comporte pas de remboursements de capital avant l'échéance du 1^{er} octobre 2016. La Société a également cédé et repris à bail un immeuble auprès du FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 10,2 \$, ce qui correspond à sa valeur comptable. En outre, la Société a échangé des immeubles avec le FPI Crombie au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2014. Les immeubles échangés étaient tous situés à Canmore, en Alberta.

La Société loue des locaux du FPI Crombie à des montants qui, de l'avis de la direction, se rapprochent de la juste valeur de marché. La direction a déterminé que ces montants représentent la juste valeur en raison du nombre important de baux négociés avec des tiers dans chaque marché où la Société exerce son activité. Au cours de l'exercice 2014, les paiements nets globaux aux termes de baux, évalués aux valeurs d'échange, se sont élevés à 110,5 \$ (80,6 \$ en 2013).

De plus, le FPI Crombie offre à la Société des services d'administration et de gestion. Les charges engagées à cet égard sont comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts.

Au 3 mai 2014, les placements comportaient 24,6 \$ (24,8 \$ en 2013) de débetures de second rang non garanties convertibles du FPI Crombie. La Société a perçu des intérêts de 1,2 \$ du FPI Crombie au cours de l'exercice clos le 3 mai 2014 (1,2 \$ en 2013). Ces montants sont compris dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend les membres du conseil d'administration et ceux de l'équipe de la haute direction de la Société qui ont le pouvoir et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Le tableau qui suit présente la rémunération des membres du personnel de direction clé :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Salaires, primes et autres avantages du personnel à court terme	12,0 \$	17,8 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3,8	3,8
Indemnités de fin de contrat de travail	7,2	–
Paiements fondés sur des actions	10,7	1,8
Total	33,7 \$	23,4 \$

Indemnités

La Société a convenu d'indemniser ses administrateurs et dirigeants, ainsi que certains salariés, conformément à ses politiques. La Société souscrit des polices d'assurance qui peuvent la protéger contre certaines réclamations.

31. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) s'assurer de liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et exécuter ses plans d'exploitation et stratégiques; ii) réduire au minimum le coût du capital tout en tenant compte des risques et des conditions actuels et futurs du secteur d'activité et du marché ainsi que sur le plan économique; iii) maintenir une structure du capital optimale qui permette la souplesse financière nécessaire tout en assurant également la conformité avec toutes clauses restrictives financières; iv) maintenir une cote de solvabilité de première qualité auprès de chaque agence de notation qui évalue la solvabilité de la Société.

La Société surveille la structure de son capital et y apporte des ajustements, au besoin, à la lumière des variations de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la conjoncture des marchés financiers.

La Société est d'avis que sa capitalisation totale inclut toute dette portant intérêt, y compris les emprunts bancaires, la dette à long terme (dont la tranche à moins d'un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le calcul s'établit comme suit :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Dette bancaire	– \$	6,0 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	218,0	47,6
Dette à long terme	3 279,9	915,9
Dette consolidée	3 497,9	969,5
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(429,3)	(455,2)
Dette consolidée nette	3 068,6	514,3
Capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle	5 700,5	3 724,8
Capital sous gestion	8 769,1 \$	4 239,1 \$

Même si la Société n'inclut pas les contrats de location simple dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations aux termes des contrats de location simple lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale.

Les placements principaux effectués par la Société comprennent l'augmentation de la superficie de vente en pieds carrés de son réseau de magasins concrétisée par la construction de magasins, des relocalisations et des agrandissements, y compris les améliorations locatives connexes ainsi que l'acquisition de terrains destinés à la construction de magasins futurs. La Société effectue des dépenses d'investissement dans les technologies de l'information et dans ses installations de distribution afin de soutenir son réseau de magasins en pleine expansion. De plus, la Société effectue des dépenses d'investissement afin de soutenir ses placements et autres activités. La Société compte en grande partie sur ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer son programme de dépenses d'investissement et la distribution de dividendes à ses actionnaires. Les flux de trésorerie sont renfloués, le cas échéant, par une dette supplémentaire ou par l'émission de capital social additionnel. Aucun changement n'a été apporté à ces objectifs dans l'exercice considéré.

La direction surveille certains ratios clés afin de gérer le capital de façon efficace :

	3 mai 2014	4 mai 2013
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	38,0 %	20,7 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾	4,6 x	1,1 x
Ratio du BAIIA sur les charges financières ²⁾	5,7 x	17,9 x

1) Le capital total s'entend de la dette consolidée plus les capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le BAIIA et les charges financières comprennent le BAIIA et les charges financières pour chacun des exercices de 52 semaines clos à ces dates. Le BAIIA (bénéfice d'exploitation majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles) et les charges financières (charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorées des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Selon les conventions d'emprunt actuelles, la direction doit effectuer le suivi de trois clauses restrictives financières et les divulguer, comme l'exigent les modalités des ententes de crédit, tous les trimestres afin d'assurer le respect des modalités des ententes. Ces clauses restrictives sont les suivantes : i) total de la dette ajustée/BAIIA, soit le total de la dette consolidée nette plus les lettres de crédit, les garanties et les engagements, divisé par le BAIIA (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes); ii) dette ajustée sur les contrats de location/BAIIAL, soit le total de la dette ajustée plus huit fois le loyer divisé par le BAIIAL (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes); iii) ratio de couverture du service de la dette, soit le BAIIA divisé par les charges financières plus les remboursements de la dette à long terme (comme il est défini par les ententes de crédit et pour les 52 semaines précédentes). Pendant l'exercice considéré, la Société se conformait à ces clauses restrictives.

32. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du quatrième trimestre, Sobeys a conclu un swap de taux d'intérêt décroissant pour un montant nominal de 598,7 \$ au taux fixe de 1,4 %, qui est entré en vigueur le 12 mai 2014 et qui vise à couvrir le taux d'intérêt d'une partie de la facilité d'acquisition (note 16). Le swap de taux d'intérêt échoit le 31 décembre 2015.

Sobeys a également conclu sept contrats à terme en euros et en dollars canadiens après la clôture du quatrième trimestre pour une valeur approximative en dollars canadiens de 58,0 \$. Les contrats à terme ont été conclus pour couvrir et limiter l'exposition aux fluctuations des cours de change en lien avec les futures dépenses en euros. Les contrats à terme ont des échéances allant du 29 mai 2014 au 1^{er} septembre 2016.

Le 30 mai 2014, le FPI Crombie a annoncé avoir clôturé un appel public à l'épargne de parts dans le cadre d'un placement par acquisition ferme à un prix de 13,25 \$ la part. Parallèlement à cet appel public à l'épargne, une filiale entièrement détenue de la Société a acquis des parts de catégorie B pour un montant d'environ 40,0 \$ (qui sont convertibles à raison d'une part de catégorie B contre une part du FPI Crombie). Par conséquent, la participation de la Société dans le FPI Crombie passera de 41,6 % à 41,5 %.

Revue financière des onze derniers exercices

Exercices clos ¹⁾	2014	2013	2012	2011
Résultats financiers (en millions de dollars, à l'exception du rendement des capitaux propres)				
Ventes	20 993,0 \$	17 400,8 \$	16 249,1 \$	15 956,8 \$
Résultat d'exploitation ²⁾	328,5	573,2	534,3	525,7
Charges financières	133,2	55,4	59,9	75,4
Impôt sur le résultat	36,3	136,4	122,3	122,0
Participations ne donnant pas le contrôle	8,0	9,1	12,7	9,0
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ^{2) 3)}	383,1	356,8	322,7	303,2
Résultat net	235,4	379,5	339,4	400,6
Rendement des capitaux propres	8,4 %	10,0 %	10,6 %	13,5 %
Situation financière (en millions de dollars)				
Total des actifs	12 238,0	7 140,4	6 913,1	6 518,6
Dette à long terme (à l'exclusion de la tranche à moins d'un an)	3 279,9	915,9	889,1	1 090,3
Capitaux propres ⁴⁾	5 700,5	3 724,8	3 396,3	3 162,1
Données par action sur une base diluée (\$ par action)				
Résultat net ajusté lié aux activités poursuivies ³⁾	4,78	5,24	4,74	4,45
Résultat net	2,93	5,58	4,99	5,87
Dividendes				
Actions de catégorie A sans droit de vote	1,040	0,960	0,900	0,800
Actions ordinaires de catégorie B	1,040	0,960	0,900	0,800
Valeur comptable	61,75	54,82	49,98	46,48
Cours de l'action, actions de catégorie A sans droit de vote (\$ par action)				
Haut	83,24	68,63	62,99	59,12
Bas	65,04	53,56	52,72	51,07
Clôture	68,63	68,58	57,62	54,14
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation diluée (en millions)	80,2	68,1	68,0	68,2

- 1) La clôture de l'exercice 2004 est le 30 avril. La clôture des exercices ultérieurs est le premier samedi de mai, ce qui correspond à la clôture d'exercice de Sobeys Inc. Les données financières des exercices 2004 à 2010, à l'exception des soldes présentés pour la situation financière de l'exercice 2010, ont été préparées conformément aux PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS. Les exercices 2005 et 2011 étaient des exercices de 53 semaines.
- 2) Certains soldes ont été reclassés afin de tenir compte des changements dans les chiffres comparatifs de l'exercice 2011. Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2012 de la Société.
- 3) Résultat net ajusté, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société.
- 4) Capitaux propres avant les participations ne donnant pas le contrôle pour les exercices 2010 à 2014.

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
	15 516,2 \$	15 015,1 \$	14 065,0 \$	13 366,7 \$	13 063,6 \$	12 435,2 \$	11 284,0 \$
	479,7	466,2	472,6	431,1	491,4	463,7	422,8
	72,5	80,6	105,8	60,1	83,8	86,7	92,4
	99,1	115,4	125,9	116,9	153,1	131,2	111,0
	5,6	8,3	12,8	55,4	67,1	63,6	58,5
	284,5	261,7	242,8	200,1	202,0	182,9	163,3
	301,9	264,7	315,8	205,8	296,8	186,6	172,5
	10,7 %	10,5 %	14,0 %	10,0 %	16,2 %	11,4 %	11,6 %
	6 176,8	5 891,1	5 732,9	5 241,5	5 051,5	4 929,2	4 679,7
	821,6	1 124,0	1 414,1	792,6	707,3	727,4	913,0
	2 832,9	2 678,8	2 382,3	2 131,1	1 965,2	1 709,0	1 567,6
	4,15	3,97	3,69	3,04	3,07	2,78	2,47
	4,40	4,02	4,80	3,13	4,51	2,83	2,61
	0,740	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480	0,400
	0,740	0,700	0,660	0,600	0,560	0,480	0,400
	43,07	39,07	36,08	32,31	29,77	25,87	23,67
	53,95	55,05	55,19	45,25	44,35	38,00	29,50
	39,70	35,00	35,40	39,49	33,37	24,25	23,10
	52,98	49,00	39,25	42,33	43,29	36,66	26,65
	68,5	65,8	65,7	65,7	65,7	65,7	65,8

Glossaire

BAIL

Bénéfice avant intérêts et impôts (également appelé « résultat d'exploitation »)

BAIIA

Correspond au BAIL plus l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles. Résultat net lié aux activités poursuivies, avant les charges financières (après les produits financiers), l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles

BAIIA AJUSTÉ

S'entend du BAIIA compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société

CAPITAL TOTAL

S'entend de la dette consolidée majorée des capitaux propres après les participations ne donnant pas le contrôle

CAPITAL TOTAL NET

S'entend du capital diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

CHARGES FINANCIÈRES

S'entendent des charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti plus les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées à partir des autres éléments du résultat global

COUVERTURE

S'entend d'un instrument financier utilisé pour gérer le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque énergétique ou un autre risque marchandises, en effectuant une transaction qui compense la position existante

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

S'entendent des paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

DETTE CONSOLIDÉE

S'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme

DETTE CONSOLIDÉE NETTE

S'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

DETTE CONSOLIDÉE NETTE SUR LE CAPITAL TOTAL NET

S'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

S'entendent des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, majorés des produits tirés de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement

MARGE BRUTE

S'entend du profit brut divisé par les ventes

MARGE DU BAIIA

S'entend du BAIIA divisé par les ventes

MARGE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

S'entend du résultat d'exploitation divisé par les ventes

MARQUE PRIVÉE

S'entend de la marque de produits appartenant à la Société, laquelle assure également sa mise en marché et sa distribution

NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS

S'entend du nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie B en circulation rajusté pour tenir compte de la période pendant laquelle les actions ont été en circulation durant l'exercice considéré

PROFIT BRUT

S'entend des ventes moins le coût des ventes

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP)

S'entend du résultat net de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société mère divisé par la moyenne des capitaux propres

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Également appelé bénéfice avant intérêts et impôts (« BAIL »). S'entend du résultat net lié aux activités poursuivies avant les charges financières (après les produits financiers) et l'impôt sur le résultat

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ

S'entend du résultat d'exploitation compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société

RÉSULTAT NET AJUSTÉ

S'entend du résultat net lié aux activités poursuivies, après les participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu des éléments qui ne sont pas considérés comme indicateurs de la performance d'exploitation sous-jacente de la Société

TCAC

Taux de croissance annuel composé

VALEUR COMPTABLE PAR ACTION ORDINAIRE

S'entend des capitaux propres, après les participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation

VENTES DES MAGASINS COMPARABLES

S'entendent des ventes des magasins situés aux mêmes emplacements au cours des deux exercices de présentation

Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

EMPIRE COMPANY LIMITED

Siège social

115 King St.
Stellarton (Nouvelle-Écosse)
B0K 1S0
Téléphone : 902 755-4440
Télécopieur : 902 755-6477
www.empireco.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires, les analystes et les investisseurs sont priés de faire part de toute demande de renseignements financiers à :

Stewart H. Mahoney, CFA
Vice-président, Trésorerie et relations avec les investisseurs
Courriel : investor.relations@empireco.ca

Les communications relatives aux relevés des investisseurs, y compris les changements d'adresse ou de propriété, les certificats perdus et les formulaires fiscaux, doivent être adressées directement à l'agent des transferts et à l'agent comptable des registres de la Société, Société de fiducie CST.

SITE WEB DE LA FILIALE

www.sobeyscorporate.com

AGENT DES TRANSFERTS

Société de fiducie CST
Services aux investisseurs
B. P. 700, succursale B
Montréal (Québec)
H3B 3K3
Téléphone : 1 800 387-0825
Courriel : inquiries@canstockta.com

ENVOIS MULTIPLES

Il se peut que les actionnaires ayant plus d'un compte reçoivent du courrier pour chaque compte. Dans ce cas, ils doivent communiquer avec Société de fiducie CST au 1 800 387-0825 pour mettre fin aux envois multiples.

Merci

Nous adressons des remerciements particuliers aux employés qui figurent sur les photographies du rapport annuel, lesquelles démontrent comment notre entreprise prend vie jour après jour.

DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DATES DE VERSEMENT DES DIVIDENDES POUR L'EXERCICE 2015

Date de clôture des registres	Date de versement
15 juillet 2014	31 juillet 2014
15 octobre 2014*	31 octobre 2014*
15 janvier 2015*	31 janvier 2015*
15 avril 2015*	30 avril 2015*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 26 juin 2014

Actions de catégorie A sans droit de vote	58 068 709
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote	34 260 763

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 11 septembre 2014, à 11 h (HAA)
Cinéma Cineplex
612 East River Road
New Glasgow (Nouvelle-Écosse)

INSCRIPTION DES ACTIONS

Bourse de Toronto

SYMBOLE BOURSIER

Actions de catégorie A sans droit de vote – EMP.A

VOLUME MOYEN DES OPÉRATIONS QUOTIDIENNES SUR L'EXERCICE DE 52 SEMAINES (TSX : EMP.A)

241 681

BANQUES

Banque de Montréal
Banque Scotia
Banque Tokyo-Mitsubishi
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Nationale du Canada
Rabobank
Groupe Financier Banque TD

AVOCATS

Stewart McKelvey
Halifax (Nouvelle-Écosse)

AUDITEURS

Grant Thornton, LLP
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Sobeys

Meilleure bouffe pour tous.

**Nous sommes
la meilleure
adresse pour la
bonne bouffe.**

1. Découvrez le goût exquis de nos **PRODUITS FRAIS**.
2. **GAGNEZ DU TEMPS** et mangez bien tous les jours.
3. Faites les meilleurs choix pour mener une **VIE SAINTE**.
4. Choisissez des produits **BONS POUR LA PLANÈTE**.
5. Mangez bien à des **PRIX ABORDABLES**.
6. Profitez de notre **GARANTIE DE SATISFACTION**.
7. Comptez sur la participation de Sobeys à votre **MILIEU DE VIE**.



EMPIRE
COMPANY LIMITED

www.empireco.ca